



**HAL**  
open science

# L'insertion sociale et professionnelle des jeunes, anciens détenus, en Tunisie: enjeux autour d'un programme de prévention de la radicalisation. Étude de cas du projet EBNI-FACE Tunisie

Camille Tanné

► **To cite this version:**

Camille Tanné. L'insertion sociale et professionnelle des jeunes, anciens détenus, en Tunisie: enjeux autour d'un programme de prévention de la radicalisation. Étude de cas du projet EBNI-FACE Tunisie. Sociologie. 2020. dumas-03262259

**HAL Id: dumas-03262259**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03262259v1>**

Submitted on 26 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# L'insertion sociale et professionnelle des jeunes, anciens détenus, en Tunisie : enjeux autour d'un programme de prévention de la radicalisation

*Etude de cas du projet EBNI – Face Tunisie*

Mémoire professionnel présenté par

**Camille Tanné**

En vue de l'obtention du

**Diplôme de Master en Population et Développement**



ابني  
وشوف غدوة خير

Sous la direction de Madame **Laura Ruiz de Elvira**

Chargée de recherche à l'IRD et membre du CEPED

## Résumé du mémoire :

Après plusieurs vagues d'attentats en Europe, la prévention de la radicalisation se place comme un enjeu sécuritaire majeur et une préoccupation centrale des politiques internationales de lutte contre le terrorisme. Ce mémoire se propose d'étudier le cas d'un projet de réinsertion sociale et professionnelle de jeunes récemment sortis de prison ; dans un objectif plus global de prévention de la radicalisation. Plongée en immersion au sein de la Fondation Agir Contre l'Exclusion en tant que stagiaire je me suis intéressée à ce projet « pilote », financé par l'Union Européenne, dans le contexte spécifique tunisien. Comment faire de la réinsertion sociale et professionnelle un objet de prévention de la radicalisation, lorsque le terme même de radicalisation est encore relativement tabou en Tunisie ? En portant un regard critique et réflexif sur mon expérience de terrain, j'ai choisi de proposer une analyse contextuelle du projet en mettant en avant les interactions, réussites, enjeux et difficultés que présente ce type de projet.

**MOTS CLEFS en français : Insertion sociale et professionnelle, radicalisation, Tunisie, socio-anthropologie, jeune, association**

**MOTS CLEFS en anglais : Social and professional integration, radicalisation, Tunisia, socio-anthropology, youth, association**

## Avertissement

Ce mémoire est le fruit d'un travail approuvé par un jury de soutenance et réalisé dans le but d'obtenir le diplôme de Master. Il est gratuitement et librement mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie à des fins pédagogiques et de recherche en vue d'améliorer le partage et la diffusion des savoirs.

Ce document est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur conformément aux conditions imposées par la licence et dans le respect des dispositions prévues par le Code de la propriété intellectuelle (CPI, L122-4).

Ils prévoient notamment une obligation de référencement et de citation précise du document lorsqu'il est utilisé ou employé comme source. Toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite ou autre contravention au respect du droit d'auteur est susceptible d'entraîner des poursuites (CPI, L 335-2-L 335-10).

-----  
« Code de la propriété intellectuelle - Article L122-4 | Legifrance ». <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006278911>.

« Code de la propriété intellectuelle - Article L335-2 | Legifrance ». <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006279172>.

*« Je dédie cette chanson à tous ceux qui se sont fait arrêter par les flics devant chez eux et  
dont on a perdu la trace  
Depuis le temps de Ben Ali  
Les Tunisiens ont pris l'habitude d'avoir peur  
Combien sont-ils à croupir en prison ?  
Cette chanson est dédiée à tous ceux qui sont morts dans la pauvreté  
Parce qu'ils ont osé dire la vérité »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> « Elli Tchelou » de Gultrah Sound System, groupe de musique tunisien. Traduction de Hind Meddeb pour France musique, La musique contestataire tunisienne, *A l'autre bout du casque*, 3 novembre 2014.

## **REMERCIEMENTS**

C'est avec une certaine émotion que je débute ces quelques lignes de remerciements qui viendront clôturer cinq années d'études passionnantes en sciences sociales.

Je remercie d'abord chaleureusement Laura Ruiz de Elvira, ma directrice de mémoire pour sa disponibilité tout au long de ce stage et ses précieux conseils lors de ma rédaction.

Un immense merci à l'équipe de Face Tunisie pour leur accueil, leur sens du partage et sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Merci à Zahra, Rafik, Ahlem, Wafa et Amal pour m'avoir ouvert les portes de l'association et d'avoir accepté de partager avec moi votre quotidien. Ce stage a été une expérience très agréable et enrichissante à vos côtés. Je tenais aussi à remercier Sarah, cheffe de projet Face France, que j'ai eu la chance de rencontrer pendant mon stage. Merci de m'avoir transmis ton savoir et ta passion pour ce projet. Un merci sincère et spécial à Ahlem qui m'a gracieusement hébergé et m'a fait découvrir la vie tunisienne de l'intérieur en me présentant sa merveilleuse famille. Je tenais également à remercier toutes les personnes que j'ai rencontré sur le terrain et qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce rapport.

Un très grand merci aux jeunes bénéficiaires qui par leur impressionnante détermination m'ont fait vivre de grandes leçons de vie que je n'oublierai jamais.

Je remercie maintenant tous les enseignants passionnés et passionnants de Paris Descartes qui m'ont conduit jusqu'en cinquième année et qui m'ont donné goût au travail captivant de socio-anthropologue. Un merci particulier à Jean-Baptiste Meyer pour avoir accepté d'être mon second jury de soutenance.

Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les belles rencontres de ces deux années de master. Un merci singulier à mes copines de EPD pour votre soutien lors des moments de doute et pour votre bonne humeur indispensable en cette année si particulière.

Je n'oublierai pas non plus de remercier tous mes amis de plus ou moins longue date, pour leur présence à toutes les étapes de mon parcours, pour leur joie de vivre et leur amour. Un merci spécial à Adèle, pour avoir pris le temps de relire et corriger ce mémoire.

Enfin, je remercie particulièrement Mathilde, ma sœur de cœur, pour m'avoir soutenue depuis le premier jour et pour toujours trouver les mots rassurants qui me poussent à réussir. Un immense merci à ma chère grande famille, pour votre amour sans faille au quotidien et pour m'avoir motivée à arriver jusque-ici. Enfin, merci du fond du cœur à mes parents sans qui je n'aurai jamais pu entreprendre ces études passionnantes, qui ont toujours été à l'écoute et m'ont encouragé dans mes projets. Grâce à vous je peux maintenant voler de mes propres ailes vers la vie professionnelle.

## **TABLE DES MATIERES**

REMERCIEMENTS .....	2
TABLE DES MATIERES .....	3
INTRODUCTION.....	6
<b>Chapitre I – Contextualisation générale : Description de la situation d’intervention.....</b>	<b>11</b>
I.    La Tunisie : une situation multiple et complexe .....	11
A.    Contexte socio-économique.....	11
B.    Contexte politique.....	13
C.    Contexte religieux.....	15
D.    Contexte associatif.....	17
II.   Les jeunes en Tunisie : une population à part entière .....	20
A.    Définitions.....	20
B.    Jeunes et structure familiale tunisienne .....	22
C.    La jeunesse tunisienne de la révolution à nos jours .....	22
D.    Jeunes et islamisme radical en Tunisie .....	26
III.  La radicalisation violente et le djihadisme en Tunisie .....	27
A.    Le processus de radicalisation violente.....	27
a.    Définitions .....	27
b.    Un processus multifactoriel.....	29
B.    Le développement du djihadisme en Tunisie.....	31
IV.   Le milieu carcéral et la présence terroriste en Tunisie .....	32
A.    Le milieu pénitentiaire tunisien .....	33
B.    Présence et lutte contre le terrorisme .....	35
<b>Chapitre II - Contextualisation du projet : le Club Face Tunisie et le projet EBNI .....</b>	<b>39</b>
I.    La structure de stage en quelques points .....	39
A.    La fondation Face .....	39

B.	Le Club Face Tunisie .....	40
a.	Naissance et champs d'intervention .....	40
b.	Organisation interne et partenariats.....	42
c.	Projets et financements.....	45
d.	Implantation spatiale .....	48
II.	Le projet EBNI, « un projet pilote ».....	50
A.	Naissance du projet et objectifs .....	50
B.	Les bénéficiaires directs et indirects .....	53
C.	Les partenaires institutionnels.....	56
D.	Le parcours d'accompagnement du jeune.....	58
E.	Les six modules collectifs du projet.....	62
F.	Mars 2018 à janvier 2020 : les premières étapes du projet.....	65
III.	Retour réflexif sur mon stage au sein de Face Tunisie.....	67
A.	Principales étapes du stage et missions.....	67
B.	Difficultés et obstacles rencontrés .....	71
C.	Outils d'analyse méthodologique .....	72
<b>Chapitre III - Etude de cas du projet EBNI : analyse d'un projet de prévention de la radicalisation.....</b>		<b>74</b>
I.	Focus sur un atelier du projet EBNI.....	74
II.	L'insertion sociale et professionnelle comme outil de prévention de la radicalisation : enjeux et difficultés.....	83
A.	Quelques obstacles à la mise en route du projet .....	83
a.	Lourdeur et complexité bureaucratique.....	83
b.	Accès au milieu carcéral et radicalisation .....	84
B.	Les profils des jeunes bénéficiaires .....	85
C.	Assiduité des jeunes au projet.....	88
a.	Motivation des jeunes.....	89



b.	Motivation des accompagnateurs .....	90
c.	Conséquences du premier module et enchaînement des ateliers.....	91
D.	Implication difficile du secteur privé .....	92
E.	Exigences des bailleurs de fonds et réalité de terrain .....	94
III.	Recommandations et perspectives pour le développement de ce type de projet...	97
A.	Pistes d'amélioration du projet .....	97
B.	Principales conclusions de l'étude .....	99
	CONCLUSION .....	103
	BIBLIOGRAPHIE .....	105
	ANNEXES .....	111
	Annexe 1 – Carte des quatre régions cibles du projet EBNI.....	111
	Annexe 2 – Charte d'engagement tripartite : accompagnateur, Club et jeune.....	112
	Annexe 3 – Charte d'engagement réciproque pour les collaborateurs d'entreprises .....	114
	Annexe 4 – Schéma comparatif entre les systèmes éducatifs français et tunisien.....	115

## **INTRODUCTION**

Pour débiter ce rapport je souhaite revenir brièvement sur le choix de mon terrain. L'année dernière j'ai travaillé avec des jeunes immigrés du Sahara Occidental en France et en Espagne. J'ai été frappée par l'importance de l'insertion sociale et professionnelle dans les parcours de vie des jeunes et les difficultés que représentait l'accompagnement de ces jeunes vivant généralement dans des situations socio-économiques précaires. C'est pourquoi j'ai décidé de poursuivre sur cette voie en recherchant un stage dans une structure qui travaille sur les thématiques de la jeunesse, des discriminations et de l'insertion sociale. Mon stage de l'année dernière s'est déroulé au sein d'un institut de recherche ; je voulais cette année avoir une approche différente du développement en trouvant un stage dans une structure associative afin de mettre en pratique mes connaissances théoriques en gestion de projet. Enfin, il était important pour moi de trouver un stage dans un pays étranger car je pense qu'il est très enrichissant de travailler dans un contexte culturel différent lorsque nous suivons un cursus d'anthropologie. Compte tenu de mon intérêt pour la zone géographique Maghreb-Méditerranée, j'ai ciblé mes recherches de stage dans un des pays du Maghreb.

Le projet EBNI proposé par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (Face) en Tunisie m'a immédiatement beaucoup séduite car en plus de correspondre à mes attentes thématiques, c'est la coopération multi-acteurs que j'ai trouvé intéressante à étudier. Et plus particulièrement l'implication du secteur privé dans un projet de développement à caractère social. De plus, le sujet de la radicalisation est à mon sens un sujet d'actualité fort qui demande à être interrogé et documenté dans le champ des sciences sociales. Ce projet m'a interpellé car il est défini comme étant un programme « d'appui à l'insertion socio-professionnelle des jeunes sortants de prison en risque de radicalisation », j'ai voulu en savoir plus sur la manière dont l'association reconnaissait une personne « à risque » face au processus de radicalisation.

C'est particulièrement ma formation en sciences sociales qui a poussé les membres de Face Tunisie à m'accueillir au sein de leur équipe. Ils souhaitaient que j'apporte un regard extérieur, objectif et réflexif sur le déroulement du projet EBNI. J'ai eu la chance d'être immergée pendant deux mois au sein de l'association où j'ai pu suivre les différentes étapes du projet. J'essaierai dans ce rapport d'apporter un regard réflexif sur le projet et sur mon expérience en les mettant en contexte. L'objectif est de bien comprendre les enjeux inhérents à un programme de prévention de la radicalisation par l'étude de cas du projet EBNI dans le contexte tunisien.

### ○ **Mise en contexte et problématique de l'étude**

Ne sachant pas précisément à quoi m'attendre sur le terrain, mon sujet de mémoire s'est peu à peu dessiné au fil de mes observations et de mes lectures sur le sujet. C'est sur le terrain que je me suis rendu compte que le projet EBNI était un projet expérimental en matière de prévention de la radicalisation en Tunisie. Tout au long de mon stage j'ai noté les enjeux relatifs à la mise en place d'un tel programme, impliquant le travail avec une population souvent stigmatisée et vulnérable, et un travail de coopération entre des acteurs publics, privés et associatifs, dont la manière de fonctionner et la perception du sujet est différente. Il est question également de la radicalisation, sujet à la fois tabou en Tunisie et dont le domaine d'intervention n'a pas encore de définition claire et précise dans la littérature disponible.

Cette réflexion m'a conduite à étudier le projet EBNI comme un exemple de projet qui utilise différents outils tels que l'insertion sociale et professionnelle pour réaliser son objectif de prévention de la radicalisation. Pour mener à bien cette étude j'ai choisi de répondre à la problématique suivante :

**Quels sont les enjeux et contraintes d'un programme utilisant l'insertion sociale et professionnelle de jeunes sortants de prison, comme outil de prévention de la radicalisation dans le contexte tunisien ? Etude de cas du projet EBNI.**

### ○ **Hypothèses**

- La coopération est un outil indispensable à la bonne réalisation d'un programme de prévention de la radicalisation.
- Les difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes anciens détenus sont liées aux représentations du secteur privé.
- La complexité du phénomène de radicalisation rend difficile l'évaluation de ce type de programme pourtant indispensable à la définition du champ d'intervention.

### ○ **Etat de la documentation disponible sur la question**

En termes d'informations sur la prévention de la radicalisation en Tunisie, on note un manque de documentation sur les outils de prévention notamment en termes de données empiriques. Les informations sur la radicalisation et plus largement sur le terrorisme sont généralement réservées aux agences de renseignement pour des raisons de confidentialité et de sécurité, les chercheurs qui travaillent sur la thématique sont donc souvent contraints de trouver leurs ressources en ligne sur des sources qui manquent souvent de fiabilité. Des auteurs comme

Neumann et Kleinmann (2013) montrent que les enquêtes sur le sujet manquent souvent de rigueur méthodologique ou de données empiriques.

Au sujet des profils des personnes radicalisées, peu de données existent en Tunisie, aucun chiffre n'est disponible en termes de démographie carcérale des personnes condamnées pour des faits de terrorisme. Dans d'autres pays des outils permettent d'identifier les personnes radicalisées par la mise en valeur de facteurs de vulnérabilité. Nous pouvons citer le projet PREPARE<sup>2</sup> qui a développé ce type d'outils (dont la fondation Face France est partenaire), c'est un programme de désengagement et de réhabilitation dans le cadre de la probation et la sortie de prison. Toutefois, les conditions d'incarcération et les moyens dédiés à l'accompagnement des détenus étant très différents en Tunisie et en France, il est très difficile d'appliquer tel quel ce type d'outil en Tunisie car cela impliquerait des adaptations trop coûteuses en temps et en argent. On note tout de même que la majorité des projets mis en place en Tunisie ces dernières années tournent autour de la radicalisation. On peut citer par exemple un projet de la GIZ lancé en 2018 pour une durée de trois ans qui vise à « prévenir la violence en milieu pénitentiaire »<sup>3</sup>; un autre projet « pilote » de l'Union Européenne pour la « lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région du Sahel-Maghreb »<sup>4</sup> lancé en 2015 pour une durée de cinq ans, et aussi un autre programme de l'Union Européenne piloté par CIVIPOL lancé en 2019 pour une durée de trois ans qui vise à « renforcer les capacités des autorités tunisiennes dans sa lutte contre le terrorisme et contribuer à la prévention de l'extrémisme violent »<sup>5</sup>. Ces projets sont des exemples parmi d'autres des programmes développés en Tunisie ces dernières années. Etant donné qu'ils ont été lancés assez récemment pour la plupart, les résultats concrets de ces études ne sont pas encore disponibles au grand public ce qui rend difficile l'évaluation des impacts sur long terme ainsi que la documentation scientifique sur le sujet.

La RAN ou *Radicalisation Awareness Network* est un réseau d'intervenants qui travaillent sur la radicalisation menant à la violence, il est financé par la Commission européenne pour encourager le partage de connaissances sur le sujet. Cependant, comme en témoignent les

---

<sup>2</sup> Brochure du projet disponible sur <https://efus.eu/files/2018/10/Leaflet-Prepare-FR.pdf>

<sup>3</sup> Détails du projet disponibles sur <https://www.giz.de/en/worldwide/75813.html>

<sup>4</sup> Détails du projet disponibles sur <https://www.euneighbours.eu/fr/south/eu-in-action/projects/projet-pilote-pour-la-lutte-contre-la-radicalisation-et-lextrémisme>

<sup>5</sup> Détails du programme disponibles sur <https://www.civipol.fr/fr/projets/lcct-ii-projet-de-soutien-la-lutte-contre-le-terrorisme-en-tunisie>

auteurs du rapport de 2017 du centre international pour la prévention de la Criminalité (CIPC) basé à Montréal (CIPC, 2017), le champ d'étude sur la pratique de la prévention de la radicalisation reste limité et inexploré. Dans une revue qu'ils ont publiée en 2015 (CIPC, 2015) les auteurs notent que 70% des travaux sur la radicalisation concernent la recherche fondamentale, le reste sont des travaux de recherche sur l'intervention et la prévention. La documentation autour des outils d'intervention reste donc un défi majeur à relever dans un objectif de lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation menant à la violence. Le CIPC a produit deux rapports majeurs (CIPC, 2015 ; CIPC, 2017) sur la prévention de la radicalisation. Le rapport de 2015 dresse un panorama de la littérature scientifique et grise disponibles, liée d'une part à la contextualisation du phénomène de radicalisation dans les pays occidentaux, et d'autre part aux stratégies et programmes de prévention de la radicalisation menant à la violence dans le monde. Ils ont alors recueilli « 483 » documents qui traitent de ce sujet. Le second rapport (CIPC, 2017) se centre plus particulièrement sur les interventions, il révèle notamment qu'il existe un « manque d'information sur la radicalisation menant à la violence en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord » (CIPC, 2017 : 9).

Plusieurs auteurs s'accordent à dire que l'intervention sur la radicalisation reste floue et est souvent difficile à saisir, c'est le cas par exemple de Holmer (2013) ou Romaniuk (2015). On peut l'expliquer notamment par le fait qu'il n'existe pas de définition claire de la radicalisation. Cette question fera l'objet d'une partie de ce rapport où je montrerai que les définitions de la radicalisation menant à la violence sont multiples, complexes et varient selon les contextes. De plus, on se rend compte que les mesures de prévention de la radicalisation sont souvent liées à d'autres stratégies de prévention et n'ont pas de méthode à part entière.

Les auteurs du rapport du CIPC de 2017 sur les enjeux de l'intervention et des intervenants, distinguent trois approches de la prévention de la radicalisation, à partir des données recueillies dans la littérature disponible. D'abord les approches intégratives qui comprennent entre autres les « mesures d'insertion sociale, professionnelle et éducationnelle sans forcément toucher à l'aspect idéologique » (CIPC, 2017 : 15). Ensuite, les approches comportementales et d'appartenance qui sont davantage liées à la prévention dite « tertiaire » et donc s'inscrivent dans un objectif de « réhabilitation sociale » d'un individu déjà radicalisé. Enfin, les approches cognitives proposent de travailler sur les idées des individus afin d'éviter la pensée binaire (caractéristique du processus de radicalisation). La majorité de ces approches se basent sur le « développement du jugement critique » (CIPC, 2017 : 17). Nous verrons que le projet EBNI s'inscrit à la fois dans une approche intégrative car le maître mot du projet est « l'insertion

sociale et professionnelle » et à la fois dans une approche cognitive en proposant de travailler sur le renforcement de l'esprit critique dans les modules collectifs du programme. Ces différentes approches fonctionnent souvent ensemble selon qu'il s'agisse d'un programme de prévention secondaire ou tertiaire.

En dressant ce rapide panorama de la documentation disponible sur la question, on se rend compte que les études sur la prévention de la radicalisation manquent considérablement de données empiriques. L'étude du projet EBNI viendra donc compléter la documentation existante dans le contexte tunisien. Je tenterai de montrer à travers ce rapport en quoi le projet EBNI s'inscrit en amont du processus de radicalisation en utilisant différents outils déjà existants, dans un objectif de prévention secondaire.

- **Attendus de l'expertise en population et développement**

En lien avec ma formation, l'objectif de ce stage est de mobiliser mes compétences en sciences sociales et en gestion de projet acquises durant les deux années de Master. L'idée de ce rapport est d'avoir un regard critique et réflexif sur mon expérience de terrain. Cette expérience à l'étranger m'a permise de me familiariser avec le travail en équipe pluridisciplinaire et développer mes compétences en suivi-évaluation et en montage de projet.

Ce rapport a pour objectif de valoriser mon expertise en proposant une analyse contextuelle du projet sur lequel j'ai travaillé pendant deux mois. Il vise également à proposer des observations pertinentes autour d'un programme de développement et capitaliser des connaissances sur le thème de la prévention de la radicalisation.

- **Plan du mémoire**

Pour répondre à mon questionnement j'ai décidé d'élaborer ce rapport en trois parties. Le premier chapitre sera un chapitre de contextualisation générale sur le pays d'intervention et la population d'étude, j'évoquerai également la présence terroriste en Tunisie et j'essaierai d'éclairer le processus de radicalisation. Dans un second temps, je parlerai plus en détail de mon terrain de stage en décrivant la structure de l'association et le projet sur lequel j'ai centré mon étude. Je tenterai également d'adopter un point de vue réflexif sur mon expérience au sein de Face Tunisie en expliquant mes missions et les obstacles que j'ai pu rencontrer. Enfin, la dernière partie de ce rapport sera consacrée spécifiquement aux résultats de mon étude sur le projet EBNI, il s'agira de dégager des pistes d'amélioration du projet et de présenter les principales conclusions de mon analyse, en réponse à mon questionnement de départ.

## **Chapitre I – Contextualisation générale : Description de la situation d’intervention**

La Tunisie, pays d’Afrique du Nord, est bordée au Nord par la mer méditerranée, à l’Ouest par l’Algérie et au sud par la Lybie. Plus de 30% de la superficie de son territoire est occupée par le désert du Sahara. En juillet 2017<sup>6</sup>, la Tunisie comptait 11 446 300 habitants. Il me semblait pertinent de débiter ce rapport par une contextualisation générale de la situation d’intervention en présentant dans un premier temps, brièvement, le contexte socio-économique, politique, associatif et religieux de la Tunisie. Puis, nous nous intéresserons plus particulièrement à la jeunesse tunisienne, en tant que population d’étude à part entière. Enfin nous discuterons du milieu carcéral et de l’extrémisme violent en Tunisie.

### **I. La Tunisie : une situation multiple et complexe**

#### **A. Contexte socio-économique**

Si l’on s’intéresse à la situation socio-économique de la Tunisie, nous pouvons distinguer la période qui s’étend de 1989 à 2011, sous le régime politique de Zine el-Abidine Ben Ali et la période postrévolutionnaire de 2011. Sous Ben Ali, les experts font état de l’ampleur de la croissance, allant de « 6% à 8% par an » (Bozonnet, 2018). La diversification économique et la capacité à créer des emplois sont de mise, le pays attire les investisseurs étrangers et les financements. Toutefois, cette conception du libéralisme dans une perspective de prise en charge de la question sociale dont parlent Hibou, Meddeb et Hamdi (2011 : 12) cache en fait une répartition des ressources très inégale. Effectivement, ce modèle fonctionne car il est porté par un pouvoir autoritaire et répressif mais suscite d’énormes frustrations compte tenu des inégalités existantes. Le mouvement social qui éclate en Tunisie entre 2010 et 2011 met au grand jour les difficultés économiques et sociales, les inégalités et faiblesses du modèle socio-économique tunisien. Les travailleurs dénoncent les conditions de travail qui leurs sont faites. Le contexte d’avant la révolution est marqué par l’absence de liberté d’opinion, le non-respect des droits de l’Homme, une justice instrumentalisée par l’ancien régime, un taux de chômage élevé et de fortes inégalités territoriales.

---

<sup>6</sup> Chiffres de l’Institut National de la statistique disponibles sur <http://ins.nat.tn>

Les principaux problèmes sont ceux de l'exclusion territoriale et du chômage, notamment des jeunes qui « s'installe comme une bombe à retardement » (Bozonnet, 2018) dans la société.

En ce qui concerne le chômage des jeunes, le rapport d'Hibou, Meddeb et Hamdi (2011 : 14) chiffre à près de « 30% en 2009 » le taux de chômage des jeunes âgés de 18 à 29 ans, atteignant « 45% pour les diplômés de l'enseignement supérieur » (nous reviendrons à cela dans la partie suivante). Afin de remédier au problème du chômage, le gouvernement a pris différentes mesures, en recrutant des milliers de tunisiens dans la fonction publique et en intégrant les jeunes dans des « mécanismes de politique active d'emploi » (Hibou, Meddeb et Hamdi, 2011 : 14). Cependant ces mesures n'ont pas permis d'enrayer le problème du chômage, restant très important chez les jeunes tunisiens. Selon l'Institut National de la statistique<sup>7</sup>, au premier trimestre 2018, le taux de chômage était de 15,6% tandis que le taux de croissance est tombé pour la même période à 2,5%. Ce taux de croissance reste faible et ne permet pas d'avoir une incidence significative sur le chômage, la pauvreté ou encore sur les inégalités.

En plus de ces taux de chômage très élevés, on remarque qu'il existe de nombreuses inégalités régionales. Les régions de l'intérieur et du sud, enclavées, sont marginalisées et en première ligne des contestations. Tel qu'il est précisé dans un rapport de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (2014), les possibilités économiques sont freinées par les fortes disparités régionales entre les gouvernorats des régions côtières, intérieures et du sud du pays. Effectivement, ces deux dernières régions connaissent une marginalisation spatiale, économique et politique au bénéfice de la côte plus attractive. Ces disparités régionales poussent les tunisiens, notamment les jeunes, issus du milieu rural à migrer vers les villes malgré le manque d'emplois décents dans les zones urbaines.

La faiblesse du dynamisme économique tunisien s'explique également par la lourdeur de la bureaucratie ; les procédures administratives sont souvent longues et les autorisations difficiles à obtenir ce qui représente un obstacle supplémentaire à la croissance économique tunisienne et au développement social du pays. Aujourd'hui « le déficit budgétaire s'élève à 6% du PIB, la dette publique à 70% du PIB et le déficit commercial a atteint un niveau record » (Bozonnet, 2018).

A cela s'ajoute la menace terroriste et l'instabilité sociale qui ont fortement impacté les secteurs du tourisme et de l'industrie extractive. Effectivement, les deux attaques terroristes de 2015 ont eu comme conséquence une baisse importante des arrivées des touristes qui ont chutés

---

<sup>7</sup> Ibid



de « 25% au cours de la première moitié de 2016 », ayant inévitablement des conséquences sur la croissance qui n'atteint que « 0,8% en 2016 » (Banque mondiale, 2016 : 82). Tout ceci vient également impacter négativement les investissements extérieurs.

Dans le même temps, l'économie informelle a explosée. Même s'il est difficile de savoir précisément combien elle représente, on estime qu'elle est d'environ 54% du PIB en Tunisie (Dahmani, 2018). L'économie informelle permet à une partie de la population de survivre face à la précarité, induite par la situation économique, mais représente également un grand manque à gagner pour l'économie tunisienne. L'importance de l'emploi informel, notamment chez les jeunes serait due « en partie aux distorsions du marché du travail » (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 2014 : 43) telles que la rigidité de la réglementation autour des contrats à durée indéterminée, les impôts élevés sur les salaires ou encore la perception des cotisations sociales vues comme des tributs supplémentaires.

Le niveau élevé du chômage des jeunes, les troubles sociaux qui ont suivis la révolution, et la situation sécuritaire restent des obstacles importants à des perspectives économiques favorables. Des réformes visant à favoriser la croissance du secteur privé et la création d'emploi, notamment pour les jeunes contribueraient à améliorer le contexte social et économique du pays. Après la révolution, la Tunisie dirigée par une coalition des deux grands partis rivaux, Nidaa Tounes et Ennahda, a pu avancer dans le processus de démocratisation mais cela ne lui a pas permis de répondre aux exigences sociales et économiques revendiquées en 2011, laissant nombre de tunisiens, surtout les jeunes, frustrés et sans repères. Ainsi, le processus de démocratisation en Tunisie a été initié avec la révolution de 2011, cependant avant que celui-ci « donne naissance à une scène politique démocratique et stabilisée » (Roy, 2020 : 37) il faudra encore du temps.

## **B. Contexte politique**

Pour comprendre les évolutions du contexte politique tunisien, il nous faut remonter au 20 mars 1956, lorsque l'indépendance de la Tunisie est proclamée. C'est l'aboutissement des revendications que porte le Parti Néo-Destour, fondé en 1934 par Habib Bourguiba, qui conduit ce dernier à la présidence de la république tunisienne en novembre 1959.

C'est notamment à la suite des « émeutes du pain » de 1984, que l'ancien militaire Zine el-Abidine Ben Ali arrive au pouvoir en 1987, soit trois ans après, libérant ainsi « les Tunisiens de trente ans de bourguibisme et d'une fin de règne chaotique » (Beaugé, 2019), suscitant un immense espoir dans l'opinion publique tunisienne. Comme je l'ai évoqué dans la section

précédente, la présidence de Ben Ali sera certes marquée par des progrès économiques notables, mais également par un contrôle renforcé de l'opposition et plus particulièrement des mouvements islamistes dont il essaiera de maîtriser la progression. Son mandat sera marqué notamment par une forte censure de la presse, l'interdiction du multipartisme et un contrôle étatique renforcé de la justice. La mainmise de la famille Ben Ali-Trabelsi sur le pays a contribué au creusement des inégalités, les richesses étant inégalement réparties entre les élites et le reste de la population, et la corruption est très présente. La frustration grandissante de la population tunisienne conduit à des émeutes en 2008 dans la zone intérieure du pays, à Gafsa (Beaugé, 2019), région particulièrement délaissée par le pouvoir politique. La population revendique une meilleure qualité de vie, une baisse du chômage, et de meilleures perspectives d'avenir. Ces émeutes étaient les prémices de ce qui allait se passer fin 2010 avec l'immolation par le feu d'un jeune étudiant au chômage de 26 ans devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid pour protester contre la *hogra*<sup>8</sup>. Cet acte, qui survient dans une autre région de l'intérieur parmi les plus pauvres de Tunisie, va déclencher une vague de soulèvements populaires dans tout le pays et même au-delà des frontières. Les manifestants tunisiens réclament davantage de liberté, une amélioration des conditions de vie et de la situation socio-économique. Ce mouvement inédit de contestation qu'on appelle « Printemps arabe » ouvre une nouvelle voie à la politique tunisienne. L'année de la chute du régime autoritaire est marquée par un vent de liberté et « par l'adoption des principes du pluralisme politique et de l'Etat de droit » (Bouagga, 2018 : 214). La « révolution du Jasmin » et plus particulièrement la date du 14 janvier 2011 signe la fin d'un régime qui a perdu sa légitimité et le démarrage d'un long processus de réformes.

Moncef Marzouki succède à Ben Ali, il est désigné en janvier 2012 président de la République par intérim par l'assemblée nationale constituante dominée par le parti islamiste Ennahdha. Ce dernier est « contraint de renoncer au gouvernement en janvier 2014 après une négociation avec ses opposants » (Ayari et Brésillon, 2018 : 89). Le parti s'est ensuite allié à son adversaire issu du principal parti de l'Indépendance - le Neo Destour (Destour signifie en arabe « consitution ») - Nidaa Tounes qui arrive vainqueur des élections législatives et présidentielles fin 2014. Le parti remporte la majorité sur un programme politique dénonçant

---

<sup>8</sup> Terme emprunté au dialecte algérien pour signifier un sentiment de mépris, d'oppression, d'injustice ou d'excès de pouvoir de la part des autorités (Définition disponible sur <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/hogra/>)

la menace islamiste et renforçant la lutte antiterroriste (nous traiterons de cela dans une section suivante).

Fin 2014, Béji Caïd Essebsi, alors président et fondateur de Nidaa Tounes, devient le premier président tunisien élu démocratiquement au second tour. Déjà présent en politique sous Bourguiba et Ben Ali il symbolise le passage réussi à la démocratie. Cependant, il n'est pas parvenu lors de son mandat à réduire les inégalités sociales qui continuent à se creuser, la situation économique reste problématique et le chômage des jeunes très élevé. A partir de 2015, l'image de Ben Ali commencera à se redorer compte tenu de l'exaspération de la population face à la régression socio-économique et l'instabilité politique.

La dernière élection présidentielle fin 2019, propulse à la tête de l'Etat tunisien Kais Saïed, juriste de formation et nouveau venu dans le monde politique. Homme assez discret depuis le début de son mandat, il a fait campagne sur « le grand principe d'une décentralisation du pouvoir, d'un soutien pour la jeunesse, capitalisant sur le rejet de la classe politique post-révolution » (Tunisie : après 100 jours passés au pouvoir, Kais Saïed reste une énigme, 2020). Cependant il est encore relativement tôt pour analyser la politique de Saïed, et dire s'il est parvenu à mettre un terme à un processus révolutionnaire qui semble encore inachevé dans les esprits de bon nombre de tunisiens<sup>9</sup>.

### **C. Contexte religieux**

Pour compléter cette contextualisation politique, il me semblait intéressant d'évoquer la place de la religion au sein de l'Etat tunisien. La Tunisie n'est pas à proprement parler un Etat laïque, supposant alors une neutralité religieuse et une autonomie conjointe des institutions publiques vis-à-vis des institutions religieuses. L'Etat se qualifie lui-même dans le préambule de la constitution de 2014<sup>10</sup> comme « *Etat civil* ». Il est caractérisé par la présence institutionnelle de l'Islam et par un droit séculier, même si le code du statut reprend certains éléments du droit musulman. Dans la constitution démocratique en vigueur, l'Islam est défini comme religion de la Tunisie. En tant que religion de l'Etat cela implique que le garant de l'autorité suprême doit être musulman. En parallèle, l'article 6 de la constitution stipule que

---

<sup>9</sup> C'est en tout cas, ce qui est souvent ressorti dans les discours de nombre de tunisiens que j'ai rencontré lors de mon séjour en Tunisie.

<sup>10</sup> La traduction française a été publiée au *Journal officiel de la République tunisienne*, numéro spécial du 20 avril 2015 disponible à <http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/constitution-b-a-t.pdf>

« *L'État est le gardien de la religion. Il garantit la liberté de croyance et de conscience et le libre exercice des cultes* »<sup>11</sup>. Ainsi, la Tunisie est un pays à majorité musulmane mais il existe une minorité de chrétiens et de juifs pouvant pratiquer librement leur religion.

Après l'indépendance du pays en mars 1956, Bourguiba alors au pouvoir met en place une République séculière tout en se réclamant de l'Islam. Il a tenté de ramener au sein de l'Etat les institutions musulmanes afin de contrôler les foyers d'opposition potentiels. Au début de son mandat, il semble insuffler un vent de modernisme sur les pratiques religieuses en adoptant le Code du Statut Personnel en août 1956. Dans les années 1970, on note un changement de stratégie politique vis-à-vis du système religieux. C'est à cette époque que la possibilité est donnée à la société civile de créer des associations religieuses et l'enseignement religieux est revalorisé. Des références à l'islam sont insérées dans les constitutions de cette époque (Roy, 2013). Cela s'explique notamment par la modification des rapports de force au sein du gouvernement qui perd une partie de son soutien de la gauche socialiste. Le gouvernement bourguibien tente alors de trouver du soutien auprès des religieux. Ce changement d'attitude trouve une explication aussi du côté du contexte international, avec notamment l'arrivée du général Kadhafi se réclamant de l'Islam, et de la chute du nassérisme au Moyen-Orient (Fregosi, 2004). Ce réajustement du système politique vis-à-vis du religieux permet à la mouvance islamiste de se rassembler progressivement dans le Mouvement de la Tendance Islamiste. Toutefois, la répression à leur égard se poursuit et contribue à reléguer les islamistes à la clandestinité.

En 1987, lorsque Ben Ali arrive au pouvoir il s'attaque immédiatement aux symboles de l'ancien régime dont notamment la défiance vis-à-vis de l'Islam exprimée par l'ancien chef du gouvernement. Ainsi, le gouvernement met en place une politique de revalorisation de l'Islam, une des mesures phare fut « l'introduction de l'appel à la prière dans les médias audiovisuels et la retransmission en direct à la télévision de la prière du Vendredi » (Fregosi, 2004 : 18). Le but de ces actions étant de lutter contre le pouvoir de mobilisation des islamistes en calmant leur mécontentement envers l'ancien régime. Derrière une apparente réconciliation entre l'Etat et les islamistes, se cache en fait un traitement assez répressif vis-à-vis de ces derniers. Une loi en 1989 sur le multipartisme vise à interdire la constitution de partis politiques sur des bases raciale, linguistique ou encore religieuse, délaissant les islamistes sur des listes indépendantes.

---

<sup>11</sup> Constitution de la République tunisienne [traduction française] , 20 avril 2015, art. 6, *Journal officiel de la République tunisienne*, pp 6. Disponible sur <http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/constitution-b-a-t.pdf>

Finalement, on note que le régime benaliste est marqué par une polarisation entre le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD – ancien parti au pouvoir) et les islamistes et par une forte répression de tous ceux qui remettent en cause l’Etat de droit.

Nous l’avons vu lors de notre contextualisation politique, après la révolution de 2011 le parti Ennahdha, équivalent tunisien des frères musulmans, remporte les premières élections législatives. Les islamistes, qui perçoivent la référence religieuse comme instrument de l’ordre social, politique et économique (Roy, 2013), passent alors d’un statut marginal à l’exercice du pouvoir d’Etat. Pourtant le « Printemps arabe » n’est pas marqué en tant que tel par une référence religieuse précise. Les partis islamistes ont récolté les fruits de la « révolution du Jasmin » en bénéficiant à la fois d’un phénomène massif d’islamisation de la société civile depuis une trentaine d’année et de l’ouverture du champ politique (Roy, 2013). Toutefois, les partis islamistes sont rapidement confrontés à une chute de popularité. La raison est claire ; l’idéologie islamiste a été incapable de fournir un cadre conceptuel à l’exercice du pouvoir (Roy, 1992). Malgré son échec, le parti Ennahdha garde une influence dans plusieurs gouvernorats de Tunisie, compte tenu de ses résultats aux élections municipales en 2018.

Depuis le régime bourguibien, l’Etat tunisien s’inscrit dans une structuration administrative de l’Islam. Les affaires religieuses d’abord érigées en secrétariat d’Etat<sup>12</sup>, sont transformées en ministère des affaires religieuses en mars 1992. Ainsi, le personnel religieux fait l’objet d’un contrôle permanent de la part de la puissance publique.

On remarque au cours de l’histoire que les gouvernements tunisiens hésitent régulièrement entre sécularisation et affirmation de l’identité religieuse. Aujourd’hui, la société tunisienne est marquée par une diversification du champ religieux et par l’individualisation des formes de religiosité. Le « Printemps arabe » a poussé les groupes religieux et les institutions traditionnelles de l’Islam savant à être plus autonomes. Roy (2013) soutient que ce contexte ouvre la porte à une séparation entre institutions religieuses et Etat, et non entre religion et Etat.

#### **D. Contexte associatif**

Pour terminer cette section, il me semblait important de m’intéresser au contexte associatif tunisien afin de mieux situer l’action de ma structure de stage. Les associations ont leur importance en Tunisie et sont, comme le dit Belaïd, « des éléments constitutifs de la genèse du mouvement national tunisien » (Belaïd, 1987 :93). Effectivement, si l’on se penche sur l’étude

---

<sup>12</sup> En référence au décret du 22 avril 1991.

des associations dans l'histoire du pays on se rend compte que celles-ci ont suivi les évolutions politique et sociale. Les associations ont servi de relais aux mouvements politiques sans pour autant être à leur service. Elles contribuent à élargir la base culturelle de la diplomatie tunisienne et peuvent préparer le terrain à l'émergence d'un mouvement politique. Belaid (1987) insiste sur l'élan de la jeunesse proche des partis nationalistes et revendique la « tunisianité » du mouvement associatif.

Premièrement il nous faut nous arrêter sur le terme d'association ou *jam'iya* en arabe, Ben Achour définit l'association moderne comme « l'accord par lequel deux personnes au moins mettent en commun leurs connaissances et leurs activités dans un but désintéressé » (Ben Achour, 2011 : 294). Le terme d'association est une invention coloniale né d'un emprunt au modèle juridique français et notamment à la loi de 1901<sup>13</sup>. La loi sur les associations du 7 novembre 1959<sup>14</sup>, en lien avec la constitution tunisienne du 1 juin 1959, reconnaît toutes formes de liberté associative (expression, presse, publication, réunion, etc.). Cependant, la constitution soumet également leur exercice aux conditions définies par la loi, ce qui conduit à une «normalisation» des restrictions législatives à la liberté d'association. La nouvelle loi de 2011 (décret-loi 88)<sup>15</sup> sur la création des associations a permis la simplification des modalités administratives. Le mouvement associatif tunisien s'est ainsi constitué, d'abord, au sein des organismes coloniaux français, puis va « agir » peu à peu en marge de ces structures et parfois même contre elles (notamment par l'alliance entre les pays maghrébins).

Ben Achour dans son article poursuit en disant que cette entité sociale ancrée dans la société civile devient une « forme nouvelle de sociabilité, un vecteur du nationalisme politique, un ferment du culturalisme arabo-musulman » (Ben Achour, 2011 : 295). Cependant, le terme d'association est un terme qui questionne, il n'est pas possible d'appliquer les définitions que l'on trouve en Occident pour qualifier les associations dans le monde arabe car chaque définition renvoie à une forme juridique et un type de relation à l'Etat spécifique. Il est donc nécessaire de se pencher sur le contexte d'émergence de ces associations afin d'interroger les catégories sociales et juridiques qui composent le paysage associatif. Elles peuvent être vues et

---

<sup>13</sup> Art. 1: " l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices..." – Accessible à l'adresse : <https://www.associations.gouv.fr/liberte-associative.html>

<sup>14</sup> Texte de loi accessible à l'adresse : <https://legislation-securite.tn/fr/node/41599>

<sup>15</sup> Décret disponible sur : <http://www.acm.gov.tn/upload/1410083987.pdf>

utilisées de différentes manières selon les époques et gouvernements, tantôt perçues comme garantes du conservatisme, tantôt comme un outil d'émancipation au service des individus.

L'introduction de B. Challand et C. Abu-Sada (2011) nous pousse à nous interroger sur les définitions d'association, ONG et fondation, et aux nuances entre ces termes qui donnent une position différente aux organismes de la société civile (position qui a un impact sur leurs financements). Il me faudra aussi m'interroger dans ce mémoire sur les termes employés par l'équipe de Face Tunisie pour décrire leur structure.

La révolution tunisienne et la chute du régime de Ben Ali le 14 janvier 2011 ont été suivies par un essor des associations dans la société. Comme je l'ai déjà évoqué, la chute du régime a été accompagnée par la multiplication des mouvements sociaux, la libéralisation des droits civils et politiques, la mise en place d'un pluralisme politique et aussi d'un soutien institutionnel et économique international accompagnant la transition démocratique. Ce contexte débouche sur la création d'un tissu associatif dynamique. Avant cette période la plupart des associations étaient soumises à un pouvoir politique répressif et ne pouvaient pas exercer librement leurs fonctions.

Les associations ayant portées les « revendications de la révolution » agissent principalement pour « l'économie sociale et solidaire, la charité religieuse et la démocratie participative » (Tunisie : quelle place pour le monde associatif ?, 2019). Ainsi, l'action des associations s'inscrit dans la réalité sociale et culturelle de la société tunisienne. La liberté d'association est d'ailleurs un enjeu majeur dans le contexte tunisien où la construction de l'espace public est particulièrement complexe. Dans le contexte postrévolutionnaire, certaines associations ont été accusées d'instrumentalisation partisane ou de contournement des règles. Globalement, les associations contribuent au renouvellement de l'action publique mais présentent aussi certaines limites et participent parfois à reproduire les mécanismes des anciennes politiques publiques d'avant la révolution. Cela me conduira donc à porter mon attention et à m'interroger sur la capacité de ma structure de stage à s'organiser dans l'espace public et à participer ainsi au développement socio-économique du pays.

En termes de données quantitatives, on peut noter la prolifération des associations dans la société civile tunisienne après la révolution. Selon l'IFEDA<sup>16</sup> la société civile comptait 9 517 associations en 2010. Ester Sigillo (2019) actualise le propos en soulignant que durant l'année

---

<sup>16</sup> L'IFEDA est le Centre d'information, de formation, d'Etudes, et de Documentation sur les Associations, établissement public créé en 2000 à Tunis.

2011 la Tunisie « enregistre la création de près de 2 000 nouvelles associations ». Après les élections d'octobre 2011, elle enregistre un « boom » associatif de presque 700 nouvelles associations. En revanche, si depuis le « Printemps arabe » de 2011 le pays a connu un essor de son panorama associatif, nous remarquons que les relations entre la société civile et les acteurs internationaux n'ont pas ou peu changé malgré les changements qu'ont connus les pays arabes.

L'ouvrage de B. Challand et C. Abu-Sada (2011) nous montre, par différents exemples, que par l'étude de l'action associative à échelle locale, nous pouvons dégager des dynamiques plus larges telles que des soucis d'autofinancement, des fragmentations au sein des équipes ou des phénomènes de concurrence entre associations. Je tâcherai par l'étude de ma structure et mon projet de stage de mettre au jour des enjeux plus larges autour de la prévention de la radicalisation dans le contexte tunisien.

## **II. Les jeunes en Tunisie : une population à part entière**

Le projet sur lequel j'ai travaillé durant mon stage s'adresse spécifiquement à la population jeune comme catégorie à part entière. Il m'est donc indispensable de mettre en évidence les éléments caractéristiques de la jeunesse tunisienne, afin de mieux saisir sa spécificité et de mieux comprendre l'action de l'association à destination de cette catégorie.

La population tunisienne est globalement jeune. En 2017, la population générale était évaluée à 11 434 994 personnes. L'âge moyen atteint 32 ans et l'âge médian est de 30 ans, selon le recensement général de la population et de l'Habitat de 2014 (2015). D'après ce dernier recensement les jeunes représentent 16,3% si on prend en compte les personnes appartenant à la classe d'âge 15- 24 ans et un quart de la population si l'on considère comme jeune toute personne entre 25 et 29 ans.

### **A. Définitions**

Il me faut déjà m'interroger sur la définition de la catégorie « jeune », qui n'est pas sans présenter quelques difficultés. Effectivement, il n'existe pas de typologie de la jeunesse pertinente applicable à tous les milieux et toutes les catégories de population, celle-ci étant considérée comme une période de « transition » vers l'âge adulte. Communément, en sciences sociales, on a utilisé la classe d'âge des 15-24 ans pour délimiter cette période de vie, dans la mesure où celle-ci correspondrait à une période d'indétermination et de recherche identitaire. Cependant, aujourd'hui on parle « d'allongement de la jeunesse » notamment en raison de l'évolution des modes de vie et des comportements (report de l'âge au mariage, insertion tardive



dans la vie active, etc.). L'INSEE tend donc à élargir sa périodisation en statistiques, ce qui conduit généralement à « retenir 15 ans et 29 ans pour délimiter la jeunesse » (Roudet, 2012 : 3). Critère surtout utilisé par les organisations internationales et les pouvoirs publics, l'âge, en tant que construction socioculturelle, risque de rendre des périodes comme l'adolescence ou la jeunesse hétérogènes et exclure ou intégrer arbitrairement nombre de jeunes. Il est donc nécessaire de veiller à ne pas homogénéiser cette catégorie et tenir compte des spécificités internes. Au niveau législatif, la justice tunisienne considère que les filles et les garçons acquièrent le statut d'adulte à l'âge de 18 ans, c'est-à-dire l'âge à auquel ils sont jugés capables et responsables. Cependant, socialement cet âge ne marque pas une véritable étape.

Pour ce qui est de mon étude, je m'en tiendrai à la catégorie jeune définie par les porteurs du projet qui considèrent comme jeune toute personne comprise entre 16 et 30 ans. Cette période correspondant en Tunisie à la construction du projet de vie. Cette catégorie englobe les jeunes des deux sexes dans leur diversité de profils. Cette catégorie ne correspond pas à un groupe homogène et chaque jeune doit faire l'objet d'une attention particulière, d'autant plus parce qu'ils sont confrontés à des problèmes de marginalisation, de discrimination et d'inégalités.

Dans la période que je prends en compte se trouve aussi l'adolescence considérée en sociologie comme une période de transition générale dans les rôles sociaux des individus. L'adolescence est une période d'exploration identitaire où les interactions sociales, familiales ou extrafamiliales jouent un rôle extrêmement important. L'identité des adolescents est le fruit de leur socialisation qui est marquée par leurs relations informelles (familles, amis, voisins) mais aussi formelles (associatif, scolaire, professionnel). Sans rompre avec l'enfance, l'adolescence permet la construction de la personnalité de l'individu. Richard Cloutier (1996) souligne que c'est lors de cette période que l'individu choisit ses propres valeurs et délaisse celle de ses parents. Cette période peut être source de stress et de conflits pour certains jeunes, particulièrement lorsqu'ils sont exposés à des discriminations dans cette transition vers l'âge adulte. Les difficultés s'accroissent chez les jeunes qui ont du mal à verbaliser leurs idées et qui ne trouvent pas de soutien auprès de leurs proches ou du système sociétal. A notre époque la construction de soi est moins structurée pour les jeunes dû notamment au déclin des rites de passage, qui ne sont plus partagés ou interprétés de la même façon par tous les membres du groupe. Globalement dans le monde, les rôles restent sexués et sont soumis à un certain nombre de stéréotypes et préjugés qui peuvent venir compliquer d'autant plus la construction identitaire des jeunes. L'accumulation des frustrations peut conduire certains d'entre eux à développer des

comportements rebelles ou d'opposition envers leurs aînés. C'est pourquoi c'est une période où l'individu a particulièrement besoin d'accompagnement.

## **B. Jeunes et structure familiale tunisienne**

Je ne peux pas parler de jeunes sans parler de structure familiale, cette notion étant également propre à chaque contexte et jouant un rôle important dans la socialisation des jeunes et leur transition vers l'âge adulte.

En Tunisie, l'Institut National de la Statistique<sup>17</sup> ne donne pas de définition de la famille, il diffuse des statistiques sur les ménages. La taille moyenne du ménage est passée de 5,5 personnes en 1975 à 4,05 en 2014 et le nombre de ménages a fortement augmenté pour atteindre plus de 2,7 millions en 2014. En général pour les statisticiens, la famille représente l'ensemble d'individus apparentés et qui appartiennent au même ménage.

La modernisation qu'a connue la Tunisie depuis l'indépendance a contribué à la redéfinition des structures et des rôles familiaux. En août 1956, la création du Code du Statut Personnel comme véritable révolution dans le monde arabe, a appuyé cette réorganisation. La redéfinition des rôles s'explique par un certain nombre de facteurs tels que la montée de l'individualisme, l'urbanisation, l'émancipation des femmes, le report de l'âge au mariage, etc. En dépit de ces transformations profondes des structures familiales, les individus restent fortement attachés à la famille et des dysfonctionnements au sein de celle-ci peuvent avoir d'importantes répercussions sur les jeunes. Dans toutes les sociétés on constate, par exemple, que les enfants en conflit avec la loi sont très souvent victimes de problèmes socio-économiques et de problèmes familiaux de différentes natures (séparation, alcoolisme, violences, etc.). On se rend compte que les chances des jeunes pour trouver un emploi dépendent fortement de leurs antécédents familiaux, « l'éducation paternelle compte plus que la scolarisation d'un jeune » (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 2014 : 38). Ainsi, on mesure le rôle primordial que joue la famille dans l'insertion des jeunes adolescents dans la « vie d'adulte » quel que soit le milieu social.

## **C. La jeunesse tunisienne de la révolution à nos jours**

Au début de la décennie 2010 en Tunisie les jeunes ont façonné « un renouveau socio-économique contestant les normes et valeurs sociales, et poussant à l'innovation » (Banque

---

<sup>17</sup> Site internet de l'INS : <http://www.ins.tn/>

Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 2014, X). En effet, ils sont apparus comme les principaux moteurs de la révolution en ayant déclenché des changements radicaux à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Nous l'avons vu, au début des années 1980, l'Etat tunisien se retrouve déstabilisé suite notamment à la libéralisation de l'économie et au plan d'ajustement structurel. Cette période débouche sur une dégradation des conditions socio-économiques dont les jeunes sont les principales victimes. Le 17 décembre 2010, le jeune Mohamed Bouazizi s'immole par le feu à Sidi Bouzid, région centrale et marginalisée de Tunisie « où les deux tiers de la population de la région sont sans emploi » (Floris, 2012 : 118). Son acte apparaît comme un symbole du désespoir et des frustrations incarnant les jeunes tunisiens qui font face à des situations de précarité et d'invisibilité aux yeux de la société. Cet acte survient comme une étincelle, venant attiser un feu menaçant de se réveiller depuis plusieurs années face à la situation répressive et inégalitaire dans laquelle vivent les jeunes. L'acte du jeune Bouazizi et la mobilisation qui a suivi apparaissent comme des réponses au manque d'opportunités, à l'impossibilité des jeunes d'exprimer leurs voix et à une situation socio-économique difficile pour nombre d'entre eux. La révolution est le résultat de l'alliance imprévisible entre les membres d'une « jeunesse « plurielle » qui partageait ce sentiment de déclassement et d'exclusion » (Floris, 2012 : 119). Les événements qui ont suivi l'immolation de Bouazizi ont mobilisé des jeunes de toutes catégories des milieux ruraux et urbains, allant de jeunes défavorisés aux jeunes intellectuels déclassés ; déclenchant une vague de révoltes s'étendant au-delà des frontières tunisiennes.

L'euphorie provoquée par ce vent de liberté et de réformes démocratiques dont les jeunes ont été les principaux acteurs, n'a finalement pas porté ses fruits à long terme. Les attentes de la jeunesse tunisienne sont restées insatisfaites. Paradoxalement, le chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans a augmenté après la révolution. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), celui-ci était de 32,2% en 2013 et en 2019 il était de 36,3%<sup>18</sup>. Même si la Constitution de Janvier 2014 « consacre la participation des jeunes en tant que pilier essentiel du développement social, économique et politique du pays » (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 2014 : xiii), les jeunes restent pour une grande partie d'entre eux les grands perdants de la révolution.

---

<sup>18</sup>Données disponibles sur le site de la Banque mondiale  
[https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS?end=2019&most\\_recent\\_value\\_desc=false&start=1991&view=chart](https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.1524.ZS?end=2019&most_recent_value_desc=false&start=1991&view=chart)

Le rapport de la banque internationale pour la reconstruction et le développement – Banque mondiale (2014) met l’accent sur une catégorie particulière dont l’acronyme NEET<sup>19</sup> renvoie à des jeunes qui ne sont ni dans l’éducation, ni dans l’emploi, ni dans la formation comme catégorie la plus affectée par l’exclusion. Ceux-ci représenteraient un tiers de la population jeune rurale et un jeune tunisien sur cinq en milieu urbain. Les auteurs ajoutent que le taux de NEET « affiche d’importantes disparités de genre et régionales » (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 2014 : xv). Effectivement, on se rend compte que les NEET sont plus nombreux dans les zones rurales et les femmes sont plus nombreuses dans cette catégorie.

En Tunisie, les efforts conséquents déployés depuis l’indépendance ont contribué à la redéfinition des rôles des femmes et hommes dans la société dans le sens de l’égalité des sexes. La jeune génération, globalement plus indépendante et éduquée que leurs parents, a contribué à remettre en cause le système patriarcal. Pourtant, il subsiste des pratiques et représentations sociales sexistes. Ainsi, les mécanismes de socialisation ne s’adressent pas toujours aux filles et aux garçons de la même manière. On se rend compte que les femmes sont encore, dans certaines régions, relativement exclues de la participation à la vie économique. Les normes sociales qui pèsent davantage sur les jeunes filles que sur leurs homonymes masculins favorisent cet écart. Effectivement il existe un nombre limité d’emplois, en dehors du foyer, considérés, pour une jeune femme, comme « socialement acceptables » par sa famille.

Les disparités régionales, quant à elles, poussent les jeunes travailleurs non qualifiés des zones rurales à investir la périphérie des zones urbaines ; ils sont souvent marginalisés, à la recherche d’emplois informels. Les disparités territoriales entre les régions côtières (plus développées) et intérieures ou du sud impactent fortement les opportunités économiques des jeunes. La plupart des programmes mis en place en termes de renforcement du marché du travail n’ont fait que renforcer ces disparités spatiales et ont été davantage dirigés vers les jeunes qualifiés. La grande majorité des jeunes tunisiens travaillent dans des emplois peu qualifiés et dans des secteurs à faible productivité (secteur agricole en milieu rural, secteur touristique en milieu urbain).

---

<sup>19</sup> NEET est un concept utilisé par de nombreux pays membres de l’Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et certains pays en développement pour compléter les statistiques de chômage des jeunes. Il met l’accent sur tous les jeunes qui éprouvent des difficultés à faire la transition de l’école à la vie professionnelle, et permet donc d’analyser l’exclusion des jeunes. Il aide les décideurs à tenir compte des besoins de tous les jeunes qui ont terminé l’éducation et devraient faire partie de la population active.

La plus grande proportion des inactifs se trouve parmi les jeunes les moins instruits. Effectivement, très peu de jeunes considérés comme NEET ont terminé l'enseignement secondaire et supérieur. Même si le taux de scolarisation dans l'enseignement du troisième cycle a augmenté de 6% en 1987 à 35% en 2007 (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 2014 :43) plus de la moitié des jeunes abandonnent le système scolaire avant d'avoir achevé l'enseignement secondaire. Or, avec le développement de la mondialisation les besoins de main d'œuvre qualifiée augmentent au détriment de la main d'œuvre non qualifiée. En raison notamment de l'essor des nouvelles technologies qui demande toujours plus de spécialisation technique. Cependant, paradoxalement les taux de chômage chez les jeunes diplômés sont encore plus élevés que chez les jeunes peu diplômés. Cela s'explique, entre autres, par le fait que ces derniers sont très présents dans les emplois informels, la plupart des emplois disponibles ne proposant pas de contrats formels. Moins d'un jeune sur trois posséderait un contrat à durée indéterminée et donc la garantie d'une sécurité (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 2014). Cela se justifie notamment par la rigidité du marché du travail qui impose des réglementations contraignantes pour les entreprises et les taux élevés d'impôt sur le travail. Les jeunes tunisiens hautement qualifiés travaillent souvent dans des emplois sous-qualifiés, étant embauchés dans des secteurs à la productivité limitée. Ce problème concerne surtout les jeunes urbains où plus de 60% des jeunes hommes urbains sont en situation de sous-emploi.

La Tunisie a pourtant un énorme potentiel à exploiter en termes d'entrepreneuriat qui n'est pas encore suffisamment développé, les difficultés d'accès au financement et la réglementation excessive restant pour les jeunes entrepreneurs un obstacle majeur. Effectivement, la Tunisie a la capacité de devenir très performante en termes d'innovations mais cela nécessite de miser sur les travailleurs indépendants. Or, la plupart des jeunes exerçant en auto-emploi travaillent sans documentation officielle du fait d'une bureaucratie assez contraignante, les privant d'accès au financement.

Des programmes d'entrepreneuriats ont été mis en place par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI), mais leur attractivité reste très faible chez les jeunes tunisiens. Les programmes mis en place jusqu'à présent, parfois très coûteux, se sont révélés être des échecs. Ils sont souvent trop centralisés au niveau de l'Etat et donc orientés principalement vers le secteur public, ils s'adressent aussi principalement aux jeunes diplômés et dans certaines régions favorisées de Tunisie, laissant de côté une large part de la jeunesse.

A la vue d'une situation qui stagne après la révolution, les jeunes désillusionnés développent aussi un sentiment de frustration et de trahison envers le pouvoir politique. Cela s'est traduit par une très faible participation de leur part aux élections nationales d'octobre 2011. Toutefois, ces dernières années les experts de la jeunesse constatent que leurs aspirations démocratiques s'expriment plus clairement. Le potentiel de la jeunesse comme garante de la stabilité et du développement social et économique du pays est encore largement inexploité. Pour des jeunes en pleine période de construction identitaire et pour des jeunes en « quête de sens », il est indispensable de créer un cadre d'accompagnement concret afin d'éviter les potentielles « dérives » de certains jeunes vulnérables.

Un dialogue constructif devrait être mis en place entre les institutions publiques, les associations et le secteur privé afin d'aider les jeunes à se construire et mieux s'intégrer dans la société. Il sera intéressant d'analyser dans ce rapport les liens qu'entretient l'association Face Tunisie avec les autres acteurs de la société (pouvoirs publics, entreprises privées) dans leur lutte pour la prévention de la radicalisation.

#### **D. Jeunes et islamisme radical en Tunisie**

La vulnérabilité des jeunes et le malaise identitaire de certains jeunes peuvent poser problème lorsqu'ils sont récupérés par des mouvements radicaux ; ceux-ci proposant l'adhésion à une vie collective et la réalisation d'un projet commun. Les jeunes à la recherche de leur identité seraient des cibles particulièrement vulnérables pour ces mouvements islamistes.

L'engagement des jeunes dans des mouvements qui œuvrent pour défendre une cause par l'usage de la violence s'explique notamment par l'inaptitude des sociétés contemporaines à fournir un accompagnement approprié aux jeunes qui ne trouvent pas leur place dans l'organisation sociale. En Tunisie, les islamistes radicaux ont profité de la crise socio-économique et politique et de la frustration de la jeunesse pour les mobiliser dans leurs rangs, particulièrement dans les zones périurbaines. Plusieurs facteurs ont contribué à cette mobilisation ; c'est le cas de la religion populaire qui n'est plus en mesure d'organiser la vie et la foi des groupes sociaux notamment parce que les jeunes diplômés sont présentés comme de « nouveaux théologiens ». Cela s'explique aussi par l'augmentation du chômage des jeunes après la révolution, aggravant encore plus leurs frustrations. La remise en question du modèle de développement adopté, basé sur le modèle occidental, incapable de satisfaire les besoins des populations locales, a entraîné un sentiment d'appartenance à la « nation » arabe en particulier chez les jeunes. Cette dernière étant souvent confondue avec l'islam voire l'islamisme. Dans ce

contexte, les jeunes en manque de repères identitaires et de solutions se tournent vers d'autres institutions que les institutions classiques qui ont du mal à leur fournir les réponses qu'ils attendent. Peu à peu les cercles islamistes se sont organisés et ont permis aux jeunes de tisser des liens forts. Ces nouvelles formes de sociabilité ont mis du temps à être comprises par les aînés. Les jeunes sont des cibles privilégiées des mouvements fondamentalistes radicaux car ils font souvent preuve de détermination dans la défense de leurs convictions et pour imposer leur modèle de société.

Ainsi le malaise identitaire qui touche une partie des jeunes tunisiens, accentué par la précarisation de leurs conditions et l'augmentation des disparités intergénérationnelles, contribueraient à la réussite des mouvements islamistes à mobiliser les jeunes dans leurs rangs. Cependant, il faut nuancer le propos car nous allons le voir dans la section suivante, les profils des « présumés » terroristes révèlent que beaucoup ne sont ni analphabètes, ni dans des situations de précarité.

### **III. La radicalisation violente et le djihadisme en Tunisie**

Il me faut maintenant développer quelques éléments d'information théoriques nécessaires à une meilleure compréhension du phénomène de la radicalisation violente (et du djihadisme) en Tunisie. De manière à éviter toute confusion ou amalgame autour de cette problématique et aussi de mieux pouvoir analyser les stratégies de prévention mises en place par ma structure de stage.

#### **A. Le processus de radicalisation violente**

##### **a. Définitions**

Il n'existe pas de définition consensuelle et universellement acceptée du terme de radicalisation. En conséquence le terme est très contesté et très politisé, il nous faut donc être vigilant quant à son utilisation.

Pour commencer arrêtons-nous sur les termes de « radicalité » ou « radicalisme » ; ces deux termes à l'étymologie commune signifient revenir à la racine d'un problème, d'une idée ou d'un message. Un individu peut donc être considéré comme radical et contester l'ordre existant sans pour autant être violent. La radicalité n'est pas nécessairement négative, elle peut même être porteuse d'évolution sociale. C'est le cas, par exemple, de l'action de Nelson Mandela, Martin Luther King ou encore Gandhi qui ont adopté des comportements considérés comme radicaux par la société, dans l'idée de libérer leurs groupes d'appartenance d'un système de domination

sans pour autant faire usage de la violence. De fait le point de vue radical peut être toléré dans une société tant qu'il n'y a pas de recours à la violence. Dès lors qu'une radicalité repose sur un projet visant à imposer une même idéologie commune, sans accepter la diversité des points de vue et dont le recours à la violence est jugé nécessaire et légitime, on peut parler de radicalité violente. Toutefois il ne faut pas faire un lien systématique entre radicalité et radicalité violente, la première ne débouchant pas automatiquement sur la seconde. En France, les travaux de Bonelli et Carrié (2018) montrent qu'une partie des personnes recensées comme « radicaux » par l'administration publique relèvent en fait de comportements provocateurs ou transgressifs comparables à des faits de délinquance classique.

Il me semblait pertinent pour mon étude de partir de la définition donnée par Farad Khosrokhavar dans son ouvrage *Radicalisation*, qu'il définit comme : « un processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel » (Khosrokhavar ; 2014 : 8). En parcourant les diverses définitions produites par le champ des études sur le terrorisme ou encore les violences politiques et le sens commun, je peux conclure que le seul consensus qu'il existe consiste à dire qu'une radicalisation est un processus progressif individuel ou collectif complexe qui peut conduire à l'extrémisme violent.

Il me faut donc également m'intéresser à la notion d'extrémisme dont on distingue deux types. Premièrement, l'extrémisme cognitif qui suppose d'imposer une vision totalitaire de la société et qui ne respecte pas la différence des autres. Puis, l'extrémisme comportemental ou violent ; celui-ci se réfère aux moyens et méthodes violents utilisés par les individus extrémistes pour atteindre leurs objectifs. La première forme pouvant conduire à la seconde mais cela n'est pas systématique. En revanche, l'extrémisme comportemental ou violent est généralement précédé d'un extrémisme cognitif. Certains auteurs disent que « le concept 'extrémisme violent' est souvent permuté avec celui de terrorisme, de violence politique et de violence extrême » (Nasser-Eddine, Garnham, Agostino, & Caluya, 2011 : 9).

Dans mon étude je choisirai d'utiliser le terme de radicalisation plutôt qu'extrémisme violent. Déjà par commodité de langage, ce terme étant plus couramment utilisé ; également parce que le terme d'extrémisme violent apparaît plus comme l'aboutissement d'un processus qu'est la radicalisation. Le projet que j'étudie a un objectif de prévention, il me semble donc plus pertinent de parler de radicalisation violente.



Au cours de l'histoire on a vu apparaître plusieurs types de radicalités violentes tels que : le radicalisme d'extrême droite raciste et xénophobe qui a existé par exemple en Europe dans les années 1930 avec le nazisme, le fascisme ou encore le franquisme. A l'inverse, il existe aussi un radicalisme d'extrême gauche dont l'expérience la plus connue est celle de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS). Le Gangstérisme est également considéré comme une forme de radicalisation violente, on peut citer l'exemple des mafias italiennes ou des cartels de drogue en Amérique latine. Enfin une autre sous-catégorie de la radicalisation violente est le radicalisme politico-religieux qui m'intéressera particulièrement dans le cadre de mon étude. Celui-ci correspond à une forme de radicalisation associée à une lecture politique de la religion et à la sauvegarde, par la violence, d'une identité religieuse perçue comme attaquée. Ce type de radicalisation liée à une certaine vision et interprétation de l'Islam, est la plus répandue en Tunisie (ONU femmes Maghreb ; 2018).

Le djihadisme ou *jihadisme* quant à lui est un concept inventé assez récemment pour désigner des mouvements politiques violents s'appuyant sur une idéologie religieuse, afin d'établir un modèle de société reposant sur une interprétation spécifique de la doctrine islamique.

### **b. Un processus multifactoriel**

La radicalisation violente est un phénomène complexe aux causes multidimensionnelles qu'il n'est pas facile d'expliquer. Nous pouvons tout de même distinguer quelques facteurs qui semblent être révélateurs d'un processus de radicalisation.

Tout d'abord les facteurs identitaires et psychologiques renvoyant à une « quête de sens », terme que l'on retrouve souvent dans les études sur la radicalisation. Chez les individus radicalisés on retrouve régulièrement « un manque de repères, de conflits intergénérationnels, une perte de cadre et d'autorité » (Garcet, 2015) marqué notamment par l'absence de la figure paternelle. Nathan (2017) souligne que l'émergence d'une pensée radicale est inhérente au processus de construction identitaire. L'approche psychopathologique de la radicalisation violente que mettent en avant certains auteurs, reste en revanche plus discutable. Des périodes de transitions telles que l'adolescence peuvent représenter des facteurs favorisant le processus d'endoctrinement, c'est pourquoi la jeunesse apparaît comme une population particulièrement vulnérable.

Des facteurs économiques et sociaux ont aussi été mis en avant dans le processus de radicalisation. Olivier Roy (2013) a particulièrement insisté sur ce facteur en disant que le djihadisme apparaissait souvent dans un contexte de crise sociale et économique de l'individu

tel que des situations de chômage ou de précarité. A cela, l'auteur ajoute l'idée de crise politique où l'individu paraît avoir un sentiment d'impuissance et de perte de contrôle de son avenir. Nous l'avons vu les jeunes sont majoritairement touchés par des situations de chômage et de précarité dans certaines localités et beaucoup ont développé un sentiment d'impuissance et de frustration après la révolution de 2011. Toutefois, il faut nuancer ces propos car des études menées sur les profils des « présumés terroristes » montrent que beaucoup sont diplômés et que l'on retrouve des profils socio-économiques variés. Les facteurs identitaires ou socio-économiques mentionnés comme sources de la radicalisation (perte de repères, problèmes d'identité, manque d'intégration, etc.) ne sont pas des facteurs exclusifs à la radicalisation ; ils sont à la base de plusieurs problématiques que rencontrent les sociétés contemporaines (CIPC, 2016).

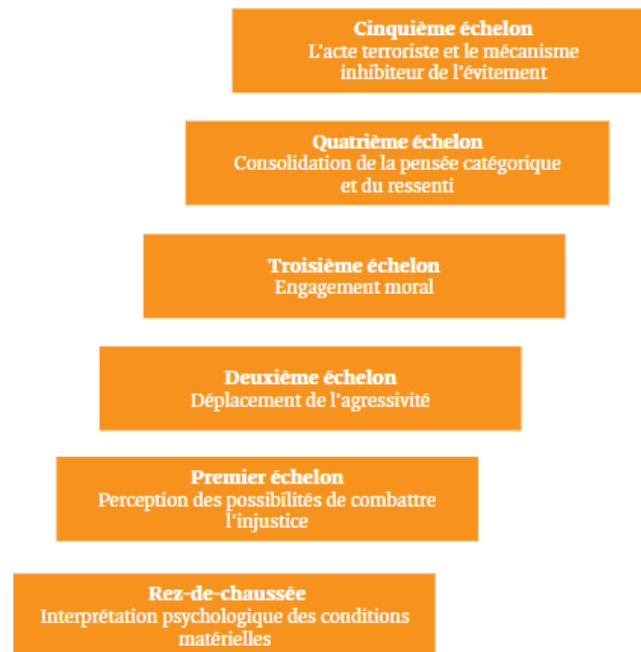
Nous trouvons également des facteurs géopolitiques dans la radicalisation violente. Certains auteurs tel que François Burgat parlent d'islam politique en réaction identitaire aux ingérences extérieures et notamment face à la domination coloniale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Pour lui, « il ne s'agit pas de combattre les djihadistes mais d'arrêter de les fabriquer » (Burgat, 2016). Selon Burgat, les questions internationales concernant la résolution de certains conflits (tel que le conflit israélo-palestinien) alimentent les discours des djihadistes et leurs motivations. Même si la cause palestinienne mobilise relativement moins qu'avant, la constitution du Califat semble être un motif mobilisateur important.

Enfin, les facteurs idéologiques et religieux semblent être aussi une caractéristique des processus de radicalisation. Cette idée a été particulièrement développée par Gilles Kepel (2012), dans l'idée que plusieurs courants religieux sectaires de l'Islam adoptent une vision radicale des textes religieux. On qualifie souvent ces courants de « salafistes » en référence à un retour authentique au texte religieux. Kepel soutient que la « salafisation » de nos sociétés préparent le terrain au djihadisme.

Ainsi on peut conclure que la radicalisation est un phénomène processuel, complexe et aux causes multiples qu'il est nécessaire d'évaluer au cas par cas. Il s'agit en effet d'un processus échelonné dont les passages entre les différentes étapes sont difficiles à identifier et à évaluer. Plusieurs travaux universitaires ont essayé de retracer ce processus, sans succès. Le processus de radicalisation n'étant pas linéaire et n'ayant pas de lien mécanique entre ses étapes, il est difficile d'en définir les principales phases. Un auteur a tout de même tenté de dresser un panorama du processus de radicalisation. Fathali Moghaddam, psychologue de formation, a élaboré un modèle constitué de cinq étapes pour décrire ce processus intitulé « escalier de

Moghaddam ». Selon lui, l'individu devient extrémiste violent une fois arrivé à la cinquième étape du modèle. Moghaddam indique que peu de personnes se retrouvent à cet échelon, et une personne située à un échelon ne passe pas systématiquement à l'échelon supérieur.

Graphique 1 - L'escalier de Moghaddam



Source : Moghaddam Fathali M., « The Staircase to Terrorism: A Psychological Exploration » dans *American Psychologist* 60, 2005, p. 161-169.

Ce modèle est à prendre avec beaucoup de précautions, il présente de nombreux défauts et est loin d'être satisfaisant car le processus de radicalisation est en réalité beaucoup plus complexe et ne peut se résumer à seulement cinq étapes. Toutefois, il permet d'illustrer le phénomène de radicalisation comme un phénomène processuel, non-linéaire et comprenant différentes étapes avant d'arriver à un stade d'extrémisme violent.

L'idée du projet EBNI sur lequel j'ai travaillé est d'agir en amont de ces étapes en construisant un programme d'accompagnement des jeunes afin d'agir en prévention de ce phénomène et lutter contre les facteurs de risque qui peuvent potentiellement conduire les individus à entrer dans ce processus de radicalisation.

## **B. Le développement du djihadisme en Tunisie**

En Tunisie il existe différents groupes prônant un islamisme radical ; à savoir le groupe *Okba Ibn Nafaa* branche tunisienne d'*Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI)*, le groupe *Ansar el charia* crée en 2011 (déclarée organisation terroriste suite à l'attentat de 2013 à Sousse)

et enfin *Jund Al-Khilafa*, groupement affilié au groupe *Etat islamique en Irak et au Levant (EIL)* principale organisation citée par Interpol et créée en 2006 par le regroupement d'Al-Qaïda et d'autres cellules djihadistes.

Pour comprendre le phénomène de radicalisation en Tunisie il convient de revenir à la décennie 2000-2010 qui, comme nous l'avons vu, a été marquée par une importante mobilisation de la jeunesse tunisienne face au régime de Ben Ali sur fond de crise sociale. Le djihadisme aurait profité de cette crise sociale, politique et économique pour s'étendre à la population tunisienne. La chute du régime a créé un vide qui semble avoir été utilisé par la mouvance djihadiste pour recruter leurs partisans particulièrement auprès de la jeunesse. C'est aussi face à un champ religieux qui manque de légitimité, où les règles de fonctionnement ne sont pas établies clairement et sont parfois sources de conflits, que la propagande djihadiste a pu se développer. Face à la répression du régime benaliste il semblerait que beaucoup de gens se soient radicalisés en prison où la gouvernance répressive aurait « transformé les prisons en véritables incubateurs pour djihadistes » (Soudani, 2016) selon Hamza Meddeb, chercheur à l'Institut Universitaire Européen de Florence. En effet, celui-ci constate que « les détenus condamnés en vertu de la loi de décembre 2003<sup>20</sup> libérés après la révolution de 2011 ont rejoint pour la plupart le jihad syrien, libyen ou malien » (Soudani, 2016).

La particularité de la Tunisie est qu'à l'inverse de certains pays du Moyen-Orient, la radicalisation violente semble être liée à des parcours plus individuels et des rencontres spécifiques qui la rendent plus difficile à saisir.

#### **IV. Le milieu carcéral et la présence terroriste en Tunisie**

Pour clôturer ce premier chapitre introductif et dans la perspective de poser le contexte global autour de mon sujet d'étude, il m'est indispensable de présenter le milieu carcéral tunisien qui semble être un foyer potentiel de propagation de l'Islam radical. Il conviendra également de m'interroger sur la présence terroriste et sa gestion dans le pays, celle-ci étant étroitement liée à la prévention de la radicalisation.

---

<sup>20</sup> La loi « relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent » (Bras, 2016 : 2)

## **A. Le milieu pénitentiaire tunisien**

Si l'on remonte aux vingt-quatre années de régime béaliste, on remarque qu'à cette époque la situation carcérale en Tunisie est caractérisée par « la répression, l'usage excessif de la force, les arrestations arbitraires, la torture et l'emprisonnement » selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (2011). Comme nous l'avons vu, le régime de Ben Ali a eu recours à l'enfermement massif, notamment contre ses opposants politiques. Ainsi, « à la veille du 14 janvier 2011, on estime que 31 000 personnes sont incarcérées en Tunisie » (Bouagga, 2018 : 209). L'accès aux prisons était quasiment impossible voire inexistante pour les observateurs et la société civile tunisienne. Le milieu carcéral apparaît comme un point d'entrée paradoxal et éclairant pour étudier l'« Après Ben Ali » (Bouagga, 2018 : 205).

La révolution de 2011 a permis l'évolution de la situation sur plusieurs plans. L'administration pénitentiaire alors placée sous l'autorité du ministère de l'intérieur a changé de main pour être aujourd'hui dirigée par le ministère de la Justice. Les prisons se sont donc ouvertes peu à peu aux analyses de la société civile. Autrefois pilier du système répressif, l'environnement carcéral s'ouvre depuis peu aux regards extérieurs. Le ministère de la justice a entrepris un programme de reconstruction et de modernisation des infrastructures avec l'appui de la coopération internationale. Les principales organisations intervenant dans les prisons tunisiennes sont la Croix Rouge, *Penal Reform International* et la ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). Toutefois ces dernières années, la montée des inquiétudes sécuritaires et le contexte antiterroriste international a contribué à limiter l'accès aux prisons. La lutte antiterroriste mondiale semble avoir « réorganisé les priorités en matière de réforme de l'appareil sécuritaire » (Bouagga, 2018 : 228) tunisien.

La direction générale des prisons et de la rééducation (DGPR) comprend la direction des personnels pénitentiaires, la direction des affaires pénales, la direction des services communs et l'inspection des prisons et de la rééducation.

La Tunisie compte aujourd'hui vingt-sept prisons fonctionnelles, dont dix-huit prisons pour exécution de peine et neuf de détention provisoire. En pratique, les détenus en attente de jugement se retrouvent souvent mélangés au sein des mêmes structures que les prisonniers condamnés (Avocats Sans Frontières, 2015). Un seul établissement est dédié aux femmes (Manouba) et les huit autres comptent des quartiers spécifiques pour femmes. Le territoire compte également cinq centres de rééducation pour mineurs délinquants (Mghira, Mourouj, Mjez-el-Beb, Sidi El Hani, Agared Souk Ejdid) dont un pour femmes. Ces centres prennent en

charge les jeunes en conflit avec la loi dans le cadre de l'application des peines de privation de liberté. Les mineurs peuvent aussi se retrouver dans les prisons moyennant la séparation avec les adultes. En 2014, 23 553<sup>21</sup> personnes étaient incarcérées dans les prisons tunisiennes dont 58% en détention préventive (présumés innocents). La surpopulation carcérale est très élevée en Tunisie avec un taux d'occupation de 150% selon l'observatoire de la sécurité (chiffres 2016 du ministère de la justice tunisien)<sup>22</sup>. Ce même observatoire nous donne des informations sur les profils des détenus, on note que presque la moitié d'entre eux ont entre 18 et 30 ans et 97% des prisonniers sont des hommes. Selon le Bureau tunisien du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme auprès de la DGPR (Avocats Sans Frontières, 2015) la moitié des détenus n'a fréquenté que l'école primaire et 43% le secondaire. Le ministère de la justice défend les activités de scolarisation en prison mais, en pratique, peu de formations et de cours sont accessibles. Les raisons de l'incarcération des adultes et des enfants en conflit avec la loi sont variées et complexes. Les chiffres du ministère de la justice révèlent pour 2016, que près du tiers de la population carcérale est détenue pour consommation et/ou vente de stupéfiants, non loin derrière (25%) pour vol et/ou ports d'armes, 11% pour homicide et 7% pour terrorisme et/ou blanchiment d'argent.

Un tel environnement compromet de fait la future réinsertion des détenus, notamment jeunes, dans la société tunisienne. Le jugement que celle-ci porte sur eux, aspirant à un retour à la sécurité, entrave inévitablement la réintégration des anciens détenus dans la sphère sociale, familiale et locale. On remarque que les taux de récidives sont élevés, avoisinant les 40%<sup>23</sup>. En 2017, Ghazi Jeribi, alors ministre de la justice chiffrait à 9 200 récidivistes dans les prisons tunisiennes sur un total de plus de 20 000 prisonniers.

Nombre de programmes ont été mis en œuvre par la DGPR pour favoriser l'accompagnement, dans les domaines de la santé, de la prise en charge psychologique et sociale, de l'enseignement pour adultes, de la formation professionnelle, du sport, etc. ; sans pour autant être toujours accessibles et développés. Le ministère des affaires sociales joue également un rôle dans le suivi et la réinsertion sociale des détenus libérés. Ce ministère comporte deux structures principales : les divisions de la promotion sociale, rattachées aux Directions Régionales des Affaires Sociales (DRAS), qui interviennent dans

---

<sup>21</sup> Données disponibles sur <https://www.prison-insider.com/fichepays/tunisie-2017>

<sup>22</sup> Données disponibles sur <https://www.observatoire-securite.tn/fr/population-carcerale-en-tunisie-2016/>

<sup>23</sup> Ibid

l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, présentes dans vingt-quatre gouvernorats ; et les centres de défense et d'intégration sociale (CDIS) chargés de l'exécution de la politique d'Etat dans le domaine de la défense et de l'intégration sociale (dont je parlerai dans une section suivante).

Cependant, malgré les efforts déployés par les différentes instances, les faiblesses liées à l'accompagnement des anciens détenus persistent. L'insuffisance des moyens financiers, la surpopulation carcérale, la surcharge de travail des intervenants, le manque de coordination entre les acteurs ou encore l'implication insuffisante de la société civile sont nombre de facteurs impactant la réinsertion des anciens détenus et particulièrement des jeunes.

Ainsi on imagine à quel point le retour à l'emploi des jeunes sortis de prison, souvent peu diplômés, semble compromis compte tenu de l'importance du chômage qui touche cette catégorie de population et de l'exigence d'un casier judiciaire vierge dans de nombreux domaines. Il n'est donc pas rare que les anciens détenus ne trouvent de liens de solidarité qu'auprès de réseaux criminels ou extrémistes (Avocats Sans Frontières, 2015).

Dans ce contexte l'accompagnement et la réinsertion des détenus libérés et des enfants en conflit avec la loi et privés de leur liberté, apparait comme un enjeu de taille pour la Tunisie. A travers mon étude de cas, je montrerai le rôle primordial que peuvent jouer les organisations de la société civile dans cette perspective de réinsertion.

## **B. Présence et lutte contre le terrorisme**

Pour clôturer cette section je souhaite évoquer la présence terroriste sur le territoire tunisien pour mieux comprendre de quoi il s'agit et fournir quelques éléments concrets sur sa gestion. Le terrorisme en Tunisie est considéré comme une forme d'extrémisme violent en tant que « stratégie politique de la terreur » qui vise à « répandre la terreur parmi la population ou de contraindre un Etat ou une organisation internationale à faire une chose relevant de leurs prérogatives ou à s'en abstenir » (loi organique n°2015-26)<sup>24</sup>.

Nous l'avons vu, le contexte post révolutionnaire tunisien ouvre la voie à un véritable pluralisme politique et de liberté notamment dans les rangs de la jeunesse. Toutefois, dans le même mouvement, la société a généré un terreau favorable au terrorisme. Les ratios élevés

---

<sup>24</sup> Article 13 de la loi du 7 août 2015 « relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent ». Disponible sur [https://menarights.org/sites/default/files/2017-02/TUN\\_LoiOrganiqueLuttecontreTerrorisme\\_2015-26\\_FR.pdf](https://menarights.org/sites/default/files/2017-02/TUN_LoiOrganiqueLuttecontreTerrorisme_2015-26_FR.pdf)

suyant en témoignent. Selon le Centre tunisien de recherches et d'études sur le terrorisme (CETRET), presque 3 000 djihadistes tunisiens auraient rejoint la Syrie ces dernières années. Le département de sécurité intérieure américain chiffre lui à 5 000 djihadistes recrutés dans les rangs de l'Etat islamique en 2015.

Au début 2010, la Tunisie connaît un climat tendu entre le pouvoir et les forces de sécurité : ces dernières sont suspectées d'inaction et les gouvernants accusés de vouloir « instrumentaliser les forces de sécurité, et d'une bienveillance coupable envers les islamistes radicaux » (Bras, 2016 : 4). La menace terroriste touche à la fois les forces de sécurité intérieure, l'armée, et la classe politique. A partir de 2013, la lutte antiterroriste devient une des priorités des réformes de la justice et de la sécurité du pays (Bouagga, 2018). Entre 2015 et 2016, la Tunisie a été frappée par une série d'attentats terroristes dont deux dans la capitale, un à Sousse et un à Ben Guerdane, visant principalement les forces de sécurité et les touristes. Ces « années noires » ont conduit le gouvernement à placer le pays en Etat d'urgence. En 2019, un double attentat suicide à Tunis revendiqué par l'organisation Etat islamique a mis en évidence la résilience des groupes extrémistes dans le pays même si la situation s'est globalement améliorée.

Fin 2015, un centre tunisien de la recherche et des études sur le terrorisme (CTRET) est créé pour mieux comprendre ce phénomène sur le territoire. Celui-ci a réalisé une étude datant de 2017 intitulé « le Terrorisme en Tunisie à travers les dossiers judiciaires » dont les principaux résultats ont été rapportés sur le site Inkyfada (Mejri, 2017). Cette étude s'appuie sur des dossiers judiciaires ayant prouvé l'appartenance à la mouvance terroriste de ces personnes. Les résultats révèlent notamment que 98,8% des présumés terroristes ont la nationalité tunisienne, 96% sont des hommes, 32% sont originaires du Grand Tunis, plus de 75% ont entre 16 et 34 ans (dont plus de 22% ont moins de 25 ans et près de 29% ont entre 25 et 29 ans), environ 70% sont célibataires et presque 40% sont passés par l'Université. Ainsi ce rapport, faute de rendre compte d'un portrait uniforme, permet de faire ressortir des tendances communes à une majorité de personnes accusées de terrorisme en se basant sur des dossiers traités par la justice. Ces données apportent un éclairage non négligeable sur les « profils » des présumés terroristes tunisiens même s'il faut prendre ces chiffres avec précautions. En effet ils restent insuffisants pour comprendre le phénomène de violence terroriste et djihadiste en Tunisie qui reste très complexe et les profils des présumés terroristes très divers. Les chiffres énoncés précédemment montrent toute de même que le djihadisme constitue un discours particulièrement prégnant chez les jeunes (petits délinquants, étudiants, chômeurs, etc.) et dans



certaines localités, spécifiquement dans les quartiers populaires de la capitale ou dans les régions de l'intérieur particulièrement marginalisées.

Jusqu'en 2015, la pénalisation du terrorisme se faisait sous couvert de la loi tunisienne du 10 septembre 2003 « relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent » (Bras, 2016 : 2). Cette loi était utilisée par le régime benaliste pour contrer toute forme d'opposition politique en usant d'une définition floue et large de l'infraction terroriste. Certains opposants étaient condamnés uniquement pour le port de la barbe ou des pratiques rigoureuses de l'Islam, à titre d'exemples.

Le Conseil de sécurité nationale a décidé début 2015 d'élaborer une stratégie qui s'étend sur cinq ans, de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Celle-ci est basée sur quatre principes : la prévention en limitant le recrutement des terroristes et en les privant de moyens d'agir ; la protection (des citoyens, infrastructures et cibles potentielles) par le renforcement de la sécurité intérieure ; la poursuite en entravant la capacité des terroristes à planifier et commettre des actes terroristes par le développement et le renforcement des capacités humaines et logistiques de l'Etat ; enfin la réponse en se préparant à faire face aux conséquences d'un attentat et en atténuer les répercussions.

Le 25 juillet 2015, l'Assemblée des Représentants du Peuple a adopté une nouvelle loi dite « antiterroriste ». Après quatre années pour modifier une loi qui caractérisait le pouvoir de l'ancien régime, la nouvelle juridiction n'est pas véritablement plus claire quant à la définition des infractions, laissant la possibilité à d'éventuels débordements. D'autre part, la peine de mort, citée à de nombreuses reprises dans le texte remet en cause le « moratoire » entretenu de fait depuis 1991 sur les exécutions. Plus globalement, l'absence de définition du terrorisme dans le texte fait craindre des restrictions du droit et de la liberté d'expression (Bras, 2016). Ainsi, cette nouvelle loi « antiterroriste » paraît incertaine au regard de l'Etat de droit, d'autant plus dans un contexte où l'on se questionne sur les institutions qui seront amenées à en faire usage.

En parallèle de ces nouvelles juridictions, il existe une commission nationale de lutte contre le terrorisme (CNLCT)<sup>25</sup> créée par la loi du 7 août 2015 ; une plateforme inter-gouvernementale du discours alternatif et de la lutte contre l'extrémisme ; et le Centre Tunisien de Recherches et d'Etudes sur le Terrorisme (CTRET).

En termes de coopération internationale, la CNLCT a mis en place une coopération avec le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR) en

---

<sup>25</sup> Précisions disponibles sur <http://www.cnlct.tn/fr/>

France. Le conseil des affaires étrangères de l'Union Européenne a appelé au renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme en particulier dans la région MENA, notamment suite aux vagues d'attaques terroristes en Europe ces dernières années. Un programme de recherche de trente-six mois particulièrement intéressant va être mis en œuvre par l'institut de recherche pour le développement international (IDRC) pour « lutter contre la radicalisation des jeunes en Tunisie au moyen de l'inclusion »<sup>26</sup>. Un autre programme de l'UNESCO, financé par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT) et le Canada a été lancé en février 2018 pour lutter contre l'extrémisme violent en Jordanie, Lybie, Maroc et Tunisie<sup>27</sup>. Enfin, une rencontre a été organisée en mars 2018, dans le cadre d'un programme régional financé par l'Union Européenne<sup>28</sup>, afin de renforcer les capacités des organisations de la société civile dans dix pays de la région du Sud de la Méditerranée. Evidemment, d'autres programmes existent mais j'ai choisi de n'en citer seulement quelques-uns afin d'avoir un aperçu global de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme en Tunisie.

En dressant ce panorama global, nous saisissons l'importance de mettre en place des projets de prévention, en amont du processus de radicalisation auprès des jeunes potentiellement vulnérables, afin d'éviter que les rangs des mouvements fondamentalistes radicaux n'augmentent et que de nouvelles attaques se produisent. Au regard des différents programmes mis en place en Tunisie à la même période, il sera intéressant de voir la manière dont Face Tunisie utilise l'insertion sociale et professionnelle dans un objectif global de prévention de la radicalisation.

---

<sup>26</sup> Sous la direction du forum économique maghrébin, le projet mettra l'accent sur les zones urbaines et rurales défavorisées de Douar Hicher, Ben Gardane, Kairouan, et de Kasserine. Précisions disponibles sur <https://www.idrc.ca/fr/project/lutter-contre-la-radicalisation-des-jeunes-en-tunisie-au-moyen-de-linclusion>

<sup>27</sup>Prévention de l'extrémisme violent à travers l'autonomisation des jeunes en Jordanie, Libye, Maroc et Tunisie. Détails du programme disponibles sur [http://www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/new\\_project\\_to\\_tackle\\_violent\\_extremism\\_in\\_jordan\\_libya\\_mo/](http://www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/new_project_to_tackle_violent_extremism_in_jordan_libya_mo/)

<sup>28</sup> Programme de la Facilité Société Civile Sud (FSCS) disponible sur [https://eeas.europa.eu/node/10816\\_fr](https://eeas.europa.eu/node/10816_fr)

## **Chapitre II - Contextualisation du projet : le Club Face Tunisie et le projet EBNI**

Après avoir exposé le contexte global de la situation d'intervention, je vais présenter dans cette section ma structure de stage et le projet sur lequel j'ai travaillé. Cela permettra d'avoir une vision globale de l'action de la structure d'accueil et de mieux comprendre les principaux enjeux du projet.

### **I. La structure de stage en quelques points**

#### **A. La fondation Face**

La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) a au départ été créée en France en 1993 par des chefs d'entreprises de grands groupes français, réunis à l'initiative de Martine Aubry. Elle est le fruit d'un mouvement d'entreprises engagées pour l'innovation sociale. La fondation Face est Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) en 1994. Sa mission est de prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté en ciblant différents secteurs de la société. La fondation fait le lien entre les acteurs économiques, sociaux et institutionnels autour de la réalisation d'un objectif commun.



*Figure 1 - Secteurs d'action de la Fondation Face, site internet Face Grand Lyon*

La fondation Face construit sa politique d'intervention en lien avec les institutions françaises et européennes et les entreprises socialement engagées, afin d'agir auprès de 360 000 bénéficiaires.

En 2013, le Conseil d'Etat lui octroie le statut de « fondation abritante », il existe ainsi plus de quarante « Clubs Face » sous l'égide de la fondation. Grâce à son réseau d'associations locales la fondation Face mobilise 5 650 entreprises sur les territoires et 20 000 collaborateurs/trices en vingt ans. La fondation représente le plus grand réseau d'entreprises dédié à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en France. L'objectif de Face est de soutenir les partenaires publics ou privés qui souhaitent placer l'entreprise au centre de la lutte contre l'exclusion et responsabiliser le secteur privé face à des enjeux d'intérêt général.

La fondation compte deux « Clubs » à l'étranger : en Belgique et en Tunisie. Le « Club Face Tunisie » ou « association Face Tunisie » (on trouve les deux termes sur leur site internet) a rejoint la Fondation Agir Contre l'Exclusion en 2012. C'est le premier Club hors Europe de la Fondation Face France.

## **B. Le Club Face Tunisie**

### **a. Naissance et champs d'intervention**

Le Club Face Tunisie créée en 2012, est une association à but non lucrative, indépendante et apolitique. Lors d'une discussion informelle avec Zahra Ben Nasr, la présidente de l'association, elle me raconte comment le Club a été fondé. Elle me dit que c'est par le biais de discussions avec ses contacts personnels qu'elle a rencontré l'équipe de la fondation en France. Suite à cette rencontre, ils ont décidé de créer un Club en Tunisie afin de venir en aide aux personnes vulnérables et d'étendre les actions de la fondation hors de l'Europe. Les Clubs sont adhérents à la fondation, ils payent une cotisation mais conservent le statut d'association indépendante. Ils ont donc leurs propres projets et certains projets en conventionnement avec la fondation en France.

Le premier projet de l'association a été un vaste programme lancé en 2014, de lutte pour l'égalité femmes/hommes en Tunisie, cofinancé par l'Union Européenne. Ce projet réalisé en partenariat avec d'autres associations et un réseau d'entreprises, avait pour but de sensibiliser les acteurs locaux à la question de l'égalité professionnelle et aussi l'accompagnement de jeunes femmes tunisiennes dans leur insertion professionnelle. Un certain nombre de conventions de partenariat (avec des ministères, ONG, entreprises) ont été signées. Cela a permis à Face Tunisie d'élargir son réseau d'entreprises partenaires et de créer des liens forts avec les

différents ministères. Ce projet a connu un franc succès car il a permis l'insertion des femmes bénéficiaires et a fortement contribué au renforcement de la société civile tunisienne sur la question de l'égalité femme/ homme. Suite à cela la présidente de Face Tunisie et la fondation en France ont décidé de poursuivre leur action en élargissant leur champ d'intervention. Elle a donc ensuite recruté d'autres chargées de projet et un directeur exécutif pour qu'ils gèrent la coordination des projets. Elle est la fondatrice administrative de la structure mais reste également très présente dans la gestion des projets.

Tout comme la fondation, le Club a pour mission de prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté en mobilisant son réseau d'entreprises, les pouvoirs publics et la société civile. Environ 600 entreprises tunisiennes sont impliquées aux côtés de Face Tunisie pour contribuer à l'accompagnement des jeunes et des femmes.

L'objectif général de l'association est de favoriser l'engagement social et sociétal des entreprises tunisiennes, de favoriser la mise en action de la RSE et développer l'innovation sociale et sociétale à partir des entreprises. Ces entreprises sont de différentes tailles : Très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME) et multinationales. Les partenariats d'entreprises représentent la « plus-value » de Face et l'identité de l'association, c'est ce qui la différencie de l'action des autres associations.

Face Tunisie a comme champs prioritaires l'emploi ; les femmes en milieu rural ; l'accès aux droits, services et bien ; l'école et la formation. Elle intervient sur plusieurs axes à savoir l'amélioration des conditions de travail des femmes, l'accès à l'information pour la femme dans le milieu rural, le rôle de la femme dans le développement des territoires ruraux, l'emploi des jeunes, l'autonomie financière des femmes et l'entrepreneuriat féminin, l'abandon scolaire, l'école et la formation.

Sur le site internet du Club Face Tunisie, la présidente rappelle le rôle de soutien que jouent les organisations de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics. Effectivement, les programmes entrepris par le gouvernement tunisien sont souvent insuffisants et ont parfois été des échecs. Selon Zahra Ben Nasr, la réussite des projets de développement vient de la coopération étroite entre les différents acteurs de la société tunisienne avec un objectif multidimensionnel : social, économique et environnemental.

« La Tunisie de l'après révolution, a besoin d'actions fermes et efficaces, nécessité flagrante d'une implication plus grande de la société civile, des entreprises et des acteurs économiques qui doivent intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans leurs opérations et stratégies de développement. Le gouvernement, quant à lui seul, est incapable de combattre les formes d'exclusion sociale, il nécessite donc l'implication d'acteurs de tout premier plan dans notre économie. » - Zahra Ben Nasr, Présidente de Face Tunisie

### b. Organisation interne et partenariats

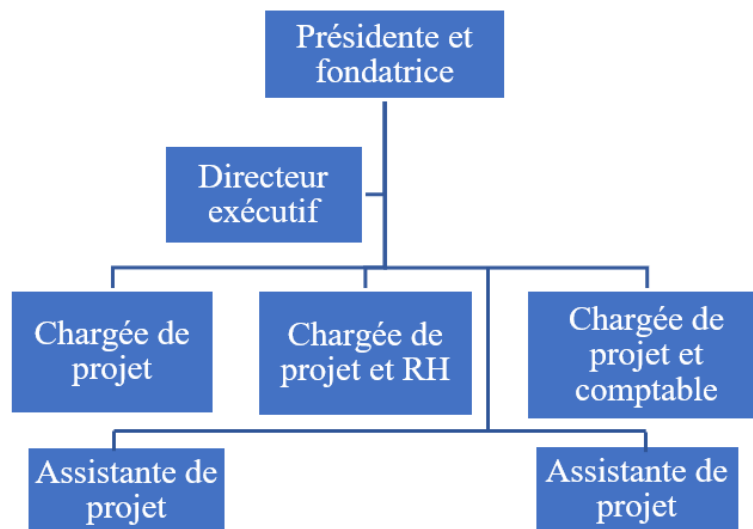


Figure 2 - Organigramme de l'équipe de FACE Tunisie

Face Tunisie est une structure relativement petite et familiale. Au moment où je suis arrivée à Tunis, l'équipe<sup>29</sup> était composée de trois chargées de projet et d'un directeur financier, tous salariés de l'association. Je me suis rapidement rendu compte que les profils des membres de l'équipe étaient très variés. Effectivement, ils sont issus de formations très différentes et du fait de leur différence d'âge n'ont pas les mêmes expériences. Une des chargées de projet, Wafa, a déjà travaillé dans le milieu associatif (France Terre d'Asile) ; Amal, chargée de projet et Responsable des ressources humaines, et Rafik le directeur exécutif, sont plus familiers avec le milieu de l'entreprise ayant tous les deux travaillé dans des grandes enseignes telles que Bosch ou Carrefour. Ahlem (chargée de projet et de la comptabilité) diplômée de Polytechnique à Lausanne est aussi plus familière avec le monde de l'entreprise, elle a travaillé comme autoentrepreneur avant de rejoindre Face. La multiplicité des profils est un avantage pour Face

<sup>29</sup> Tunis est le bureau central du Club, Bizerte est une annexe qui facilite le développement des projets dans les différentes localités. J'étais moi-même basée au bureau de Tunis.

car cela leur permet d'élargir leur réseau de contacts et d'avoir une vision pluridisciplinaire des projets. Issus de formations différentes, les membres de l'équipe abordent les projets avec des angles de vue différents et peuvent chacun apporter leurs connaissances spécifiques dans la conception des projets. A l'inverse, une équipe pluridisciplinaire présente aussi des désavantages. Je me rends compte que parfois certains conflits émergent de leurs visions différentes des projets. L'importance accordée à certains aspects du programme varie selon les profils des salariés. Nous le verrons, les désaccords qui surgissent en interne peuvent avoir un impact sur le bon déroulement du projet.

En discutant avec mes collègues j'ai appris que l'équipe de Tunis a été remaniée quelques mois avant que j'intègre la structure. Afef, ancienne chargée de projet est partie en formation à l'étranger et Syrine est partie en congé maternité (elle continue à suivre les activités de Face), Amal et Wafa les ont donc remplacées. Amal a intégré Face Tunisie depuis cinq mois, elle connaissait déjà Rafik ayant travaillé avec lui chez Bosch lors d'un emploi précédant. Wafa a intégré l'équipe en décembre 2019, elle faisait donc ses débuts dans l'équipe et commençait à s'intégrer aux projets lorsque je suis arrivée. Ahlem est dans l'association depuis un an et demi, elle a été présente au début du projet EBNI et l'a donc suivi depuis le départ. Rafik travaille chez Face Tunisie depuis 2016, il s'occupait au départ principalement de la trésorerie mais a finalement participé, peu à peu à la logistique des projets. L'équipe de Face Tunisie a connu d'autres changements lors de mon stage, Amal a quitté son poste, jusqu'à à la fin de mon stage elle a continué à être présente sur les projets mais prévoyait de quitter l'association. Ils ont donc engagé un processus de recrutement. Une autre stagiaire (française) a rejoint l'équipe quelques jours avant la fin de mon stage. Ces mouvements au sein de l'équipe Face Tunisie ont parfois ajouté des difficultés à la bonne réalisation des projets. Effectivement, il n'est pas évident que des chargés de projets intègrent ou quittent des projets en cours de réalisation car les passations ne sont pas toujours bien effectuées et il faut toujours du temps pour que les nouveaux arrivants s'intègrent à l'équipe et comprennent le fonctionnement. Cela peut avoir un impact sur la réalisation du programme et contribuer à ralentir son déroulement, même si globalement les projets fonctionnent bien malgré ces changements.

Au moment de mon stage, Wafa s'occupe principalement de la rédaction des appels à projet, de l'organisation des ateliers du projet EBNI et de la participation aux activités du projet « Wassani el Madrasti ». Amal s'occupe principalement de la gestion du projet EBNI et de l'écriture du rapport narratif. Ahlem est chargée de la logistique du projet EBNI et celui de l'autonomisation des femmes de Joumine, elle s'occupe également de la gestion financière de

l'association. Rafik a la responsabilité de l'équipe dans l'exécution des différents projets et s'occupe de la gestion financière de Face, il est également le principal lien entre l'équipe et la présidente de l'association. Globalement, on note que les membres de l'équipe ne sont pas en charge d'un projet en particulier mais qu'ils se partagent le travail sur les différents projets. Cela leur permet de tous suivre la gestion des différents programmes mais cela crée aussi parfois des tensions ou des incompréhensions au sein de l'équipe et vis-à-vis des acteurs externes. Nous le verrons à travers l'étude de cas du projet EBNI, la gestion de chaque projet n'est pas assignée à une personne en particulier et de nombreux projets sont réalisés en parallèle, cela engendre parfois des difficultés dans la bonne réalisation des activités.

L'équipe de Bizerte est composée de deux assistantes de projet, Sonia et Chaima, que j'ai pu rencontrer lors de mon stage et qui sont en charge de la logistique des projets mis en place dans la région de Bizerte. Elles travaillent dans un petit local du centre de Bizerte, elles y animent en collaboration avec des formateurs, des séances de formations pour les femmes de milieu rural. Elles apportent également un soutien dans la logistique du projet EBNI pour les activités qui ont lieu dans la région de Bizerte. Elles sont aussi un soutien de gestion administrative pour l'équipe de Tunis, qui peuvent leur confier des tâches de traductions par exemple.

La présidente et fondatrice de l'association n'est pas sur place quotidiennement mais suit de près les projets, participe à leur conception, elle est présente lors de la plupart des événements, signe les conventions avec les partenaires, rencontre les différents ministres, etc.

Ponctuellement l'association fait appel à des experts nationaux et internationaux pour les épauler dans la conception des projets ou lorsqu'ils ont besoin d'un avis ou d'un soutien spécifique sur une thématique.

Face Tunisie a au départ été créée en partenariat avec huit grandes entreprises : Alstom, Microsoft, BankABC, Total, Linedata, Neoxam, Sodexo et Medianet. Toutes ces sociétés sont françaises, américaines ou du Moyen-Orient, ce qui rend compte des partenariats établis entre le Club Face et l'international. Une trentaine d'autres entreprises internationales ou locales sont aussi partenaires de l'association telles que Téléperformance, Sagemcom, Vermeg, Vocalcom, Sopra HR Software, Orange, TravelTodo, HP, etc.

Face Tunisie a également de nombreux partenaires institutionnels nationaux et internationaux comme présentés dans le tableau suivant.



Partenaires institutionnels nationaux	Partenaires institutionnels internationaux
Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi (MFPE) Ministère des femmes, de la famille et de l'enfance Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche.	OIT Fondation Friedrich-Nauman pour la liberté Commission européenne Région Ile de France Union Européenne

On remarque tout de suite que l'association est en lien avec de nombreux partenaires internationaux. Fondée en France et sous égide de la fondation Face en France, elle a gardé des liens avec l'Europe tant au niveau de ses partenaires institutionnels que dans ses partenariats d'entreprises. On remarque également les nombreux liens qu'elle entretient avec différents bureaux ministériels locaux. Face Tunisie mise avant tout sur la coopération entre les différents acteurs de la société pour mener à bien ses projets. Nous verrons à travers l'étude du projet EBNI que la collaboration entre le milieu privé, les pouvoirs publics et le milieu associatif n'est pas toujours simple, surtout dans un projet qui touche à un sujet relativement sensible comme celui de la prévention de la radicalisation auprès de jeunes anciens détenus. Chaque secteur présente des spécificités et chaque acteur perçoit le milieu carcéral et la radicalisation d'une manière différente qu'il faut savoir concilier au sein d'un même projet.

### **c. Projets et financements**

Face Tunisie a plusieurs projets en cours, en parallèle du projet EBNI sur lequel j'ai travaillé, qu'il me semble important d'exposer afin d'avoir un aperçu plus complet de l'action de l'association dans ses différents domaines d'intervention.

Dans un objectif de renforcement des capacités des femmes rurales, Face Tunisie a mis en place un programme de formation aux nouvelles technologies à travers le projet des maisons digitales de Bizerte, en partenariat avec la Fondation Orange, le ministère de la femme et les autorités locales. L'objectif est de renforcer les capacités de 130 femmes, dont 70 agricultrices à travers l'appui à des micro-projets par des formations en management, communication et nouvelles technologies. Ce projet est géré majoritairement par l'équipe Face Tunisie de Bizerte.

Un autre projet en direction des femmes rurales vise à améliorer l'autonomisation économique des femmes de la région de Joumine par un programme de formation, d'accompagnement et d'appui à la commercialisation de produits artisanaux. Ce projet favorise la création d'un réseau de micro-entreprises et permet de développer des synergies entre les différents acteurs en mettant en place une « tournée des produits du terroir » dans les locaux des collaborateurs d'entreprises du réseau de Face. Le projet est cofinancé par la fondation Friedrich Naumann et réalisé en partenariat avec l'ABC Bank.

Un troisième projet vise à accompagner les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi en développant en Tunisie une plateforme web française visant à mettre en relation les demandeurs d'emplois avec les entreprises sur le double plan national et international. Ce projet est mis en place avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique et les centres de Carrière et Certification de Compétences. Plus de 600 jeunes chercheurs d'emploi et étudiants ont bénéficiés d'un accompagnement et sont en train de tourner leurs CV vidéo.

Enfin une autre action gérée en parallèle du projet EBNI, sur lequel j'ai travaillé, est le projet « وصلني لمدروستي » traduit littéralement par « je suis arrivé à mon école », cofinancé par la fondation ALSTOM. Ce projet mis en place dans la région de Madden (région de Sejnane), territoire rural de Tunisie, vise à favoriser le transport scolaire pour les enfants de l'école primaire « El Mnsaria » afin de contribuer à la lutte contre l'abandon scolaire. L'objectif est de fournir une solution de mobilité pour les enfants afin d'assurer un transport adéquat entre la maison et l'école, matérialisé par l'achat d'un minibus. Le projet contribuera également à la création d'emplois avec le recrutement d'une personne pour la coordination de la mobilité et du transport scolaire. En parallèle, des actions de collecte de livres ou de rénovation des locaux ont eu lieu au moment de mon stage afin de créer un cadre scolaire plus agréable et sécuritaire pour les enfants.

Ainsi par ce bref aperçu des autres projets de Face Tunisie on remarque les liens qui unissent l'association et les bailleurs de fonds internationaux. Effectivement, les projets sont financés par l'Union Européenne, des fondations allemandes ou françaises, des ambassades (Finlande) ou encore des organismes internationaux tel que l'Organisation Internationale du Travail. Cela vient renforcer l'idée selon laquelle la coordination entre les acteurs locaux et internationaux fait partie de l'identité de Face, certainement dû au fait qu'elle soit une association tunisienne sous égide d'une fondation française. Son ouverture sur l'extérieur présente certains avantages à savoir un financement plus conséquent, une ouverture de son

réseau à l'international, la venue d'experts internationaux dans l'appui aux projets, etc. Toutefois, cela peut aussi être contraignant car les attentes des bailleurs sont parfois éloignées de la réalité du terrain, ils vivent dans des contextes différents et ne maîtrisent pas toujours bien les sujets sur lesquels ils font des recommandations. Les aspects théoriques et chiffrables que demandent les bailleurs de fonds ne sont pas toujours réalisables en pratique. Nous le verrons avec l'étude de cas du projet EBNI, les associations doivent rendre des comptes à leurs bailleurs de fonds pour assurer la pérennité de leurs projets, toutefois il n'est pas toujours évident de convenir aux attentes quantitatives des bailleurs une fois sur le terrain. Ainsi cela peut ajouter des difficultés à la réalisation des projets de développement.

Dès les premiers jours de mon stage nous avons eu une discussion avec Rafik, celui-ci me parlait des financements des projets de développement en Tunisie :

*« Depuis la révolution, enfin une révolution qui n'est pas achevée pour moi, il y a eu beaucoup de financements de la part de la GIZ [coopération allemande], l'UE et la Chine. Ce qui était destiné à des projets publics, de l'Etat ça a été mal utilisé. Aujourd'hui la Banque Mondiale ont dit qu'ils allaient réduire les financements pour le public car il y a eu de l'ingérence et la corruption. Pour les financements destinés aux associations par contre ça a été bien utilisé pour la plupart des projets » - Rafik, directeur exécutif, prise de note du 31 janvier 2020.*

Effectivement, la corruption en Tunisie a créé un climat de défiance vis-à-vis de l'argent dont bénéficie l'Etat pour réaliser des projets de développement. Cet argent a souvent été utilisé dans des projets qui ne fonctionnent pas<sup>30</sup> et où beaucoup d'argent aurait été gaspillé. Les bailleurs se tournent donc aujourd'hui davantage vers les organisations non gouvernementales pour mettre en place leurs projets de développement, ceux-ci rencontrent en général plus de succès. Les avis de mes collègues sont assez partagés lorsque l'on discute des financements extérieurs. Certains pensent que la dépendance vis-à-vis des investissements extérieurs est trop importante<sup>31</sup>, pour eux cela ne favorise pas la souveraineté des pouvoirs publics ou de la société civile tunisienne sur le développement économique et social du pays. Ils souhaiteraient parfois que les actions naissent d'initiatives plus locales pour se détacher de l'influence extérieure (et

---

<sup>30</sup> Nous l'avons vu dans le premier chapitre avec les programmes d'entrepreneuriats mis en place par le gouvernement – Cf. Chapitre 1. II. C.

<sup>31</sup> Certains de mes collègues évoquent les investissements extérieurs comme « restes » de la colonisation.

notamment européenne) qui reste très présente dans plusieurs secteurs<sup>32</sup>. A l'inverse, d'autres collègues défendent l'idée que les financements étrangers permettent d'obtenir des montants plus élevés et également d'ouvrir la Tunisie vers l'extérieur dans la perspective de la mondialisation qu'ils perçoivent comme positive pour le développement du pays.

#### **d. Implantation spatiale**

Le local loué par l'association à Tunis est situé dans un bâtiment moderne du quartier des Berges du LAC II, près de l'Ambassade des Etats-Unis. Les trois chargées de projets ont un espace de travail commun, le directeur exécutif à son propre espace. Le local contient également une salle de réunion relativement spacieuse où se déroulent les réunions internes et avec les partenaires, les entretiens et sert parfois de lieu de stockage. Le local dispose aussi d'un extérieur et d'une cuisine, rendant l'espace assez convivial et familial pour les salariés. L'association s'est installée récemment dans ces locaux, elle était avant hébergée dans les locaux de la *Mediterranean School of Business* (qui est un des partenaires de Face Tunisie) situés eux aussi au Lac II.

Le quartier des berges du lac II constitue une extension urbaine de la capitale, entre le centre de Tunis et la banlieue Nord. Les travaux de construction ont commencé à la fin des années 1990 et le secteur est encore en cours d'aménagement. Ce quartier financé en partie par les saoudiens abrite un grand nombre d'entreprises tunisiennes et internationales, et surtout de grandes multinationales ou grands groupes locaux, des ambassades, des banques, des résidences luxueuses et le grand centre commercial « *Tunisia Mall* » qui compte un grand nombre d'enseignes internationales. C'est à la fois un quartier d'affaire et un quartier résidentiel, plutôt « huppé » de la capitale. Près des berges quelques restaurants assez chics ont été construits, les tunisiens qui travaillent dans les environs s'y retrouvent et aussi beaucoup de touristes. Ce quartier moderne rend compte de l'ouverture de la capitale vers l'international. Nous remarquons aussi cette ouverture en écoutant les gens parler dans la rue, nombreux parlent français ou anglais.

Ce secteur contraste grandement avec le Nord et le Sud-Ouest de l'agglomération de Tunis et plus particulièrement les municipalités de la Manouba ou Ben Arous. Ces localités se composent de lotissements où les occupations illégales sont fréquentes (surtout à Ben Arous). C'est dans ces quartiers que vivent les classes moyennes et populaires, les bâtis y sont beaucoup

---

<sup>32</sup> On s'en rend compte par l'omniprésence des sociétés françaises, allemandes, britanniques ou encore américaines sur le territoire.

plus anciens et parfois insalubres. L'architecture des maisons est très différente de celle des résidences des Berges du Lac, il est fréquent de trouver des maisons dont la construction n'est pas terminée. Les rues également sont différentes, dans ces quartiers les trottoirs sont en terre voire inexistantes et les routes souvent moins bien entretenues que dans les quartiers plus « modernes ». Dans les rues commerçantes, on y trouve beaucoup de petites échoppes, des marchés au bord de la route, de nombreuses petites boutiques de réparation ou de vente de produits locaux. Ces municipalités comptent bon nombre de cafés destinés exclusivement aux hommes où sont diffusés les matchs de football et où l'ambiance est très conviviale (ces lieux se retrouvent aussi dans d'autres quartiers de Tunis). Dans les rues on rencontre beaucoup plus d'hommes que de femmes non accompagnées, au regard du quartier des berges du lac où il est plus fréquent de croiser des femmes seules.

Les municipalités de l'ouest et du sud du Tunis sont aussi marquées par leurs fresques à caractère « révolutionnaire ». Effectivement sur les murs on trouve de nombreuses inscriptions en italien, en français ou en arabe reprenant des slogans protestataires comme « *unione, forza e liberta* » où des expressions explicites comme « *Dégage* » ; « *Révoltez-vous* » ; « *Révolution* » ; « *شغل [boulot]* ». On retrouve également des peintures représentant des figures révolutionnaires comme celle de « Che Guevara » accompagné du slogan « *Hasta la victoria siempre !* ». Aujourd'hui on voit des fresques pour la démocratie ou encore contre le terrorisme, ou encore des représentations du drapeau tunisien, comme on peut le voir sur les clichés ci-dessous :



Figure 3 – Dans la banlieue de Tunis par Elsa Jobson



Figure 4 - Graffiti Tunisien I'm Toonsi , Tunis, Photo de Weld El Banlieu

Ces fresques murales réalisées pendant et après la révolution rendent compte des déceptions, des ras le bol, des désirs de liberté ou encore de la fierté du peuple. Les murs ne sont pas uniquement des supports postrévolutionnaires mais ont aussi une signification politique, sociale et citoyenne contemporaine. Face à la pauvreté, au chômage et à l'exclusion de ces quartiers « populaires » de Tunis, les artistes s'expriment sur divers sujets et contestent la corruption et la marginalisation qui touche d'avantage ces « banlieues ». Nous le verrons, c'est dans ces quartiers périphériques modestes que se trouvent majoritairement les jeunes (de Tunis) bénéficiaires du projet EBNI.

En se baladant dans les rues des différents quartiers on voit facilement les disparités spatiales qui composent Tunis et ses environs. On remarque un fort contraste entre des périphéries populaires où les taux de pauvreté sont plus élevés et les revendications multiples, et des quartiers plus « modernes » et récemment marqués par leur ouverture sur l'international et leur proximité avec l'Europe. Ces disparités font de Tunis une ville au carrefour entre l'Orient et l'Occident.

## **II. Le projet EBNI, « un projet pilote »**

### **A. Naissance du projet et objectifs**

Nous l'avons vu dans le premier chapitre de ce rapport, plus de 3 000 jeunes tunisiens auraient quitté le pays pour rejoindre les groupes djihadistes dans les pays voisins et notamment la Syrie selon le CTRET<sup>33</sup>. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène mais c'est souvent « l'échec du Printemps arabe » en Tunisie et le sentiment de désillusion de la jeunesse qui a accompagné cet échec, qui revient comme motif principal. Comme je l'ai exposé dans le premier chapitre, la révolution a ouvert la voie à une démocratie moderne fondée sur la liberté d'expression, l'Etat de droit, le respect des libertés fondamentales, etc. En même temps, les disparités socioéconomiques et régionales ont créé un sentiment de frustration plus spécifiquement chez les jeunes tunisiens.

Comme le rappelle Zahra Ben Nasr dans une interview accordée au site de web-manager center (« Lancement du projet "EBNI" pour prévenir la radicalisation des jeunes sortant de prison », 2018), plusieurs facteurs peuvent expliquer que les jeunes rejoignent les rangs des djihadistes, tels que la déstructuration du lien familial ou scolaire, précarité économique, sociale

---

<sup>33</sup> Cf Chapitre I. IV. B.

et émotionnelle ou encore perte des valeurs et effritement du lien social. Evidemment, tous les jeunes ne s'engagent pas aux côtés des islamistes radicaux mais cette désillusion postrévolutionnaire qui touche bon nombre de jeunes peut les conduire à commettre des actes de délinquance, les menant parfois jusqu'en prison. Comme je l'ai explicité dans le premier chapitre, les lieux de détention apparaissent comme des terrains propices au développement d'idées extrémistes. En détention les jeunes perdent leurs repères, s'isolent et peuvent faire de mauvaises rencontres, ce qui les pousse parfois à choisir la voie de l'extrémisme religieux. Même s'il faut nuancer ce propos car comme l'explique Franck Bulinge dans son étude (Bulinge, 2016) la radicalisation religieuse n'est qu'une option parmi d'autres.

C'est dans ce contexte que Face Tunisie a décidé de lancer, en Mars 2018 et pour une durée de trois ans, le projet EBNI « Prévenir la radicalisation par l'insertion sociale et professionnelle », projet cofinancé par Europaid<sup>34</sup>. Le développement de ce projet fait suite à un appel de la Commission européenne établi dans le cadre du « programme d'action annuel (PAA) 2016 de l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP) institué par le règlement n° 230/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 »<sup>35</sup>. Le volet en question s'inscrit dans une stratégie de prévention des conflits, de construction de la paix et de prévention des crises. Il place les jeunes et les femmes comme principaux acteurs cibles de la société civile. L'objectif global de l'appel à proposition est l'appui des acteurs non-étatiques dans les actions visant à « améliorer la résilience des jeunes et des femmes dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et de l'extrémisme violent ».

Le projet EBNI (« ابني ») qui peut se traduire du tunisien au français par « Construis », avec l'idée que les jeunes sont les acteurs/actrices de leur réinsertion et construisent leur propre avenir dans ce projet. Le mot « ابني » signifie également « mon enfant » en tunisien, renvoyant à l'idée que les jeunes en conflit avec la loi ont le droit à une seconde chance, qu'il peut s'agir de tous les enfants et que pour cela il ne faut pas les stigmatiser. Le slogan qui apparaît en tunisien sous le logo du projet est « وشوف غدوة خير », il signifie en français « et regarde demain sera mieux ». Ainsi, ce programme vise à améliorer le futur des jeunes bénéficiaires en leur proposant un accompagnement global et en les rendant acteurs de leur futur.

---

<sup>34</sup> Europaid est une délégation de l'Union européenne en charge du pôle Méditerranée/ Afrique.

<sup>35</sup> Lignes directrices disponibles sur le portail de la Commission européenne (coopération internationale et développement) rubrique appels à proposition et appels d'offres – Référence : EuropeAid/154272/DD/ACT/TN

Le projet a été rédigé en 2017 par d'anciens chefs de projets de la fondation en France et signé avec l'Union européenne. Lors d'une réunion avec l'équipe du Club Face et l'actuelle cheffe de projet de la fondation en France Sarah<sup>36</sup> (j'ai compris que cette dernière était arrivée un an après la conception du projet). Sarah et Wided (la seconde cheffe de projet en France) ont travaillé sur l'ingénierie du projet pour le structurer, en mettant en relief les potentielles difficultés et en essayant de mieux l'adapter au contexte tunisien, tout en restant cohérents avec les lignes directrices de l'Union européenne. Le projet est donc coordonné par la fondation en France, chef de file du projet, mais lors d'une réunion d'équipe<sup>37</sup> Sarah a bien insisté sur le fait qu'ils étaient dans une démarche systématique de « co-construction ». La partie théorique a été pensée en coopération étroite entre les cheffes de projet en France et les membres de l'association en Tunisie. La partie opérationnelle est gérée principalement par le Club même si Sarah conserve un contact régulier avec l'équipe de Tunisie, et ils se rencontrent en France ou en Tunisie au moins deux fois par an, pour faire le point sur l'avancée des activités. Sarah m'explique que juridiquement une convention lie la fondation et le Club pour tous les programmes mis en place par les deux parties prenantes.

Ce projet « pilote » vise à prévenir la radicalisation en Tunisie à travers un parcours d'insertion sociale et professionnelle pour des jeunes sortants de prison. Sarah rappelle lors de la réunion d'équipe que « 90% des projets qui se sont montés ces dernières années en Tunisie » traitent de la radicalisation. Les anciens détenus sont considérés dans le programme EBNI comme une force active de l'économie du pays et des contributeurs à part entière dans le processus de transition démocratique en Tunisie. Ce projet vise à agir sur les facteurs de vulnérabilité des jeunes en amont du développement d'un éventuel processus de radicalisation.

Au départ le projet a été pensé pour démarrer pendant la période d'incarcération. Les jeunes devaient être sélectionnés au sein du milieu carcéral (par l'intermédiaire de la DGPR) et le premier atelier collectif devait avoir lieu dans ce cadre, de manière à créer un lien entre le dedans et le dehors. C'est ce que préconise des auteurs comme Liwerant (2001), il montre que travailler sur un accompagnement pendant la détention est important pour limiter la rupture que représente l'incarcération et que le suivi dès la sortie de prison est fondamental car les jeunes sont vulnérables et risquent la récidive. Pour lui, il s'agit paradoxalement de rompre avec « l'univers pénitentiaire » pour imaginer une vie « libre » tout en étant incarcéré. Compte tenu

---

<sup>36</sup> Il se trouve que Sarah, l'actuelle cheffe de projet en France, s'est rendu en Tunisie pendant mon stage, j'ai pu la rencontrer et participer aux réunions d'équipes pour le cadrage du projet.

<sup>37</sup> La réunion d'équipe a eu lieu le 27 février 2020, lors de la venue de Sarah pour faire le point sur le projet.



de la difficulté pour les associations à entrer dans les prisons tunisiennes, les porteurs de projets ont décidé d'initier ce processus d'accompagnement directement à la sortie des jeunes.

Au vu des taux de récidives relativement élevés des anciens détenus en Tunisie<sup>38</sup>, l'idée du projet est de créer un cadre sécurisant dès la sortie de prison en proposant aux jeunes récemment libérés un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Liwerant (2001) fait le lien entre « non-emploi et récidive », il montre que l'accès à un emploi est une manière d'obtenir des ressources financières de manière légale et ainsi de s'éloigner des *business* illégaux pouvant conduire à la récidive. Plus que la simple satisfaction financière, la recherche d'emploi apparaît aussi comme un « projet » de sortie de prison et cela constitue une « revalorisation sociale » vis-à-vis de leur entourage et plus largement de la société.

Un des enjeux majeurs du projet EBNI est de faire collaborer les acteurs publics, les entreprises et la société civile tunisienne dans le but d'accompagner les jeunes sortant de prison vers une réinsertion sociale et professionnelle. L'objectif de cet accompagnement est d'ouvrir aux jeunes d'autres perspectives après leur passage en prison et de leur redonner confiance en eux. Cela doit permettre d'anticiper un éventuel processus de radicalisation et également le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de réinsertion des jeunes anciens détenus et de lutte contre l'extrémisme violent.

A l'issue des trois années de mise en œuvre du projet, un atelier de capitalisation regroupant les parties prenantes et les acteurs intéressés par les résultats du projet sera organisé. Cet atelier d'une journée donnera lieu à l'élaboration d'un « guide des bonnes pratiques » qui réunira les témoignages des différents acteurs du projet afin de tirer les enseignements des actions mises en place tout au long du projet. Ce guide vise finalement à améliorer le processus de lutte contre la radicalisation chez les jeunes anciens détenus et l'accompagnement des jeunes jugés à risque, dans leur insertion sociale et professionnelle.

## **B. Les bénéficiaires directs et indirects**

Le projet EBNI s'inscrit dans une démarche préventive, globale et pluri-partenariale visant à renforcer le pouvoir d'agir de la jeunesse tunisienne en leur donnant les moyens de devenir acteurs de leur citoyenneté. Ce projet s'adresse à 200 jeunes tunisiens âgés de 16 à 30 ans, anciens détenus, de quatre gouvernorats de Tunisie : Bizerte, Béja, Sousse et Grand Tunis dont l'Ariana, Ben Arous, Manouba et Tunis (Voir Annexe 1). L'appel à projet qui a débouché

---

<sup>38</sup> Cf. Chapitre I. IV. A.

sur la création du projet EBNI insiste sur le fait que les jeunes sont des vecteurs de changement dans la résolution des conflits et de la consolidation de la paix, et aussi dans la « lutte contre la radicalisation liée à l'extrémisme violent ». Les jeunes bénéficiaires ne sont ni radicalisés, ni condamnés pour des faits de terrorisme mais pour des faits de droit commun (vols, chèques impayés, consommation ou trafic de drogue, prostitution...). Ce n'est pourtant pas ce qui avait au départ été pensé par l'Union européenne. En effet, lors de la rédaction du projet l'idée était de s'adresser à un public plus âgé (25-40 ans), il était question de construire une grille d'identification pour repérer les individus radicalisés et condamnés pour des actes terroristes. Selon Sarah, c'est « la fondation qui avait répondu à certainement des objectifs d'Europaid en mettant qu'on ferait une fiche de diagnostic » (Sarah, cheffe de projet Face France, entretien du 25 février 2020, locaux Face Tunisie). Les porteurs de projets ont rapidement alerté les bailleurs de fonds sur les difficultés à accéder à ce type de profils et ont préféré redéfinir l'objectif du projet. Sarah m'explique qu'il est difficile de trouver des critères pour identifier une personne radicalisée ou non. Nous l'avons vu dans le premier chapitre, les profils des « présumés » terroristes en Tunisie<sup>39</sup> sont multiples et il n'existe pas de profil type. Ce n'est pas comme en France où il existe des critères plus précis pour définir ces profils, tels que des tranches d'âges ou encore des niveaux d'études (même si ces données sont contestables). Mes collègues semblent d'accord avec cette idée, ils insistent sur la difficulté à connaître les raisons précises de l'incarcération des jeunes avec lesquels ils travaillent (celles-ci étant considérées comme confidentielles par l'administration pénitentiaire). C'est pourquoi Sarah me dit qu'ils ont dû se baser sur des critères de sélection assez larges et en se positionnant dans une logique de prévention secondaire, en amont de tout processus de radicalisation. Le projet s'adresse donc à des jeunes jugés à risque vis-à-vis de ce processus. Les jeunes sont adressés par les centres de défense et d'intégration sociale (CDIS) et participent sur la base du volontariat. Les CDIS sont les principaux interlocuteurs de Face pour le projet EBNI, ils font le lien entre les jeunes et l'équipe de Face. Une charte d'engagement tripartite (Annexe 2) entre le Club Face, les accompagnateurs et les jeunes est signée avant de commencer le parcours d'accompagnement. Les profils des jeunes recherchés ont été définis au préalable par l'équipe Face sur la base de critères assez larges : des jeunes de 16 à 30 ans ayant commis des délits de droit commun. Il est plus facile pour l'association de passer par les CDIS pour convaincre des jeunes car ils sont déjà dans une démarche d'accompagnement et suivent les jeunes depuis leur sortie de prison,

---

<sup>39</sup> Cf. Chapitre I. IV. B.

ils connaissent bien leurs profils et leurs problématiques. Les travailleurs sociaux jouent un rôle fondamental dans le parcours de réinsertion car ils constituent des repères symboliques pour les jeunes. Cela permet aussi à Face Tunisie de faire le lien entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics car les CDIS dépendent du ministère des affaires sociales. Le jeune s'engage théoriquement à rester acteur de sa recherche d'emploi et à se rendre aux rendez-vous fixés par les partenaires du projet, en pratique ce n'est pas toujours le cas.

Un autre objectif du projet EBNI est de renforcer les compétences d'accompagnement d'environ 40 experts et expertes socio-éducatifs/ves auprès des jeunes anciens détenus. A ce jour 25 accompagnateurs/ trices se sont engagés auprès des jeunes bénéficiaires. Ils appartiennent principalement aux CDIS mais je me suis rendu compte que Face souhaite expérimenter le projet auprès d'accompagnateurs dit « privés » qui travaillent dans les bureaux de probation et dépendent du ministère de la justice (mais qui s'impliquent à titre personnel dans le cadre du projet). Cependant, il n'est pas évident de faire intervenir de tels accompagnateurs. Ils sont réticents à signer des conventions de partenariat car dans le cadre de leur métier il n'est pas légal de travailler avec des organisations de la société civile. Les jeunes peuvent aussi être orientés par les Maisons de jeunes relevant également du secteur public. On se rend compte que les travailleurs sociaux restent dépendants du domaine public ce qui peut limiter leur marge de liberté dans leur implication dans des programmes annexes. Toutefois, il peut être intéressant d'élargir le cercle des accompagnateurs pour avoir accès à d'autres jeunes. Effectivement, se limiter aux jeunes suivis par les CDIS ne reflète pas nécessairement la diversité des jeunes anciens détenus.

Le projet EBNI permet de renforcer les capacités des acteurs publics et également de les mettre en relation avec le secteur privé en impliquant les entreprises dans le projet. Nous l'avons vu la « plus-value » de Face est le lien qu'elle entretient avec le secteur privé. En ce sens, le dernier objectif du projet vise à renforcer l'engagement social de 100 collaborateurs/trices d'entreprises et entrepreneurs/euses dans l'accompagnement et la réinsertion des jeunes. Les entreprises partenaires de Face s'engagent bénévolement auprès du Club à travers une Charte (Annexe 3) pour une durée d'un an renouvelable. Ils deviennent alors « parrains/marraines » des jeunes et participent au soutien, à l'appui ou encore à l'animation des différentes activités collectives. En me basant sur les personnes que j'ai rencontré durant mon stage, je peux dire que les parrains/marraines sont en majorité des responsables des ressources humaines ou directeurs d'entreprises mais il y a aussi dans une moindre mesure des employés. Ils font en majorité partie de multinationales et pour quelques-uns d'entreprises locales. Ils jouent un rôle

de soutien en aidant les jeunes à clarifier leurs projets professionnels et en les accompagnant dans la rédaction de leurs CV ou encore leurs recherches d'emploi. Ils établissent un lien entre les jeunes anciens détenus et le monde de l'entreprise en expliquant aux jeunes les exigences et le fonctionnement d'une entreprise. Ils permettent aussi aux jeunes de se construire un réseau relationnel important dans leur vie sociale et professionnelle. De plus, établir un contact avec des collaborateurs d'entreprises apporte une réelle reconnaissance au jeune, plus que dans un accompagnement classique avec un travailleur social. Effectivement, si le jeune voit que des salariés d'entreprises prennent du temps pour lui et viennent l'aider bénévolement ils se sentiront d'avantage considérés par le monde professionnel. La relation entre les jeunes et les parrains/marraines va plus loin qu'un simple lien professionnel, il est important que s'installe une relation de confiance, de partage réciproque et une volonté de transmission de la part du parrain. Cela représente aussi une « plus-value » pour les salariés qui développent leur engagement citoyen en participant à ce projet. Cet engagement volontaire leur permet souvent de répondre à des aspirations personnelles, de se sentir utile et à l'écoute. Il permet aussi de développer la politique RSE de l'entreprise. Le projet a pour objectif de se défaire des préjugés qui peuvent peser sur les jeunes anciens détenus et faire le lien entre deux milieux qui ne se côtoient que rarement, le milieu professionnel et le milieu carcéral.

Plus généralement ce projet aura un impact sur les familles des jeunes, les personnels de prison, les pouvoirs publics et les entreprises tunisiennes.

Ainsi, ce projet n'est pas seulement destiné à l'accompagnement des jeunes mais entre aussi dans une démarche de renforcement des capacités des différents acteurs de la société civile qui agissent en faveur de la jeunesse. L'idée est de créer un réseau d'accompagnateurs multi-acteurs, solide et formé pour suivre les jeunes libérés considérés comme potentiellement vulnérables face au processus de radicalisation.

### **C. Les partenaires institutionnels**

Pour comprendre les liens de Face avec les acteurs locaux il me fallait présenter dans cette section les partenaires institutionnels qui ont pris part au programme.

Déjà, les Centres de défense et d'intégration sociale sont chargés de l'exécution de la politique de l'Etat dans les domaines de la défense et de l'intégration sociale. Les accompagnateurs/trices sont des travailleurs et travailleuses sociaux (psychologues, assistants/tes social, éducateurs/trices, etc). Ils sont la « pierre angulaire » du projet, pour reprendre les termes de Rafik, dans le sens où ils font le lien entre l'association et les jeunes.

Ils sont en charge de l'orientation et l'accompagnement des personnes vulnérables, surtout les enfants/ jeunes mais aussi des familles. C'est ce que m'indique une assistante sociale et accompagnatrice que j'ai rencontré lors d'un atelier. Elle m'explique que lorsque les jeunes sortent de prison, l'administration carcérale prévient les CDIS pour qu'ils prennent en charge les jeunes à leur sortie. En termes d'accompagnement des détenus libérés, les travailleurs sociaux se chargent de la prévention et sensibilisation en milieu pénitentiaire (même si l'accès est en pratique très limité), de l'accompagnement et orientation des jeunes et de leur réinsertion socio-professionnelle. Toutefois, ces centres ne sont pas uniquement destinés à l'encadrement social et éducatif des enfants en conflit avec la loi et anciens détenus. Ils contribuent également au dépistage précoce des situations pouvant mener à la délinquance, ils luttent contre les violences conjugales et violences infantiles, ils aident les familles les plus démunies. Ils sont aussi censés mettre en place un système d'observation, de collecte et de traitement des données relatives aux formes d'inadaptation sociale. En discutant avec les accompagnateurs des CDIS, je me rends compte que ces études sont rarement mises en place du fait du manque de temps et de moyens dont ils disposent.

Ensuite, la Direction générale des prisons et de la rééducation, rattachée au ministère de la justice selon la loi n°2001-52 du 14 mai 2001, est un partenaire institutionnel majeur du projet EBNI. La DGPR est chargée de l'application de la politique pénitentiaire et de rééducation telle que définie par le ministère. Toutefois ce n'est pas sa seule mission, la DGPR doit aussi veiller à l'exécution des décisions judiciaires privatives de liberté, garantir la sécurité des prisons et centres de rééducation pour mineurs, coordonner la coopération entre les structures nationales dans le domaine de la rééducation et l'intégration des détenus mineurs et aider les juges d'exécution des peines à l'application des peines. Les jeunes bénéficiaires viennent de quitter le milieu carcéral et des situations de délinquance, il n'est donc pas possible pour Face de faire abstraction de cette instance. De plus au départ le projet devait débuter en prison, la DGPR et plus largement le Ministère de la Justice restent donc des interlocuteurs majeurs du projet EBNI.

L'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI) est un établissement public placé sous tutelle du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. Elle a été créée en vertu de la loi n° 93-11 du 17 mai 1993 et a pour mission principale la mise en œuvre de la politique du gouvernement relative à la promotion de l'emploi. L'ANETI a différentes obligations comme par exemple assurer l'information et l'orientation professionnelle des demandeurs de formation en vue de leur insertion dans la vie active, mettre en œuvre des programmes de promotion de l'emploi et d'insertion des jeunes, animer le marché de l'emploi

grâce notamment à son réseau de bureaux de l'emploi et du travail indépendant (BETI), etc.<sup>40</sup> L'ANETI bénéficie d'un réseau important et d'accès à des formations qui peuvent faciliter l'intégration professionnelle des jeunes bénéficiaires du projet EBNI.

Un autre partenaire de l'association dans le cadre du projet est l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP), elle aussi dépendante du ministère de la formation professionnelle et de l'emploi, elle gère 136 établissements de formation professionnelle abritant 13 secteurs<sup>41</sup>. Elle permet de faciliter l'accès aux centres de formations dans différents domaines (pâtisserie, soudure, coiffure...) aux jeunes bénéficiaires et soutien Face dans son action pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes tunisiens en situation de vulnérabilité.

Enfin, en termes de financements l'Union européenne (par l'intermédiaire de la délégation Europaid) finance à 80% le projet. La fondation et le Club Face doivent régulièrement chercher d'autres sources de financement pour les 20% restants. Ils répondent donc fréquemment à des appels à projet qui concordent avec les objectifs du projet EBNI. L'Union européenne sera en charge de l'évaluation du projet qui sera réalisée en parallèle avec l'évaluateur externe « Haatch »<sup>42</sup>. Le Club Face Tunisie sera en charge de leur fournir les données nécessaires (recueillies tout au long du projet) pour évaluer l'efficacité, la pertinence et l'impact du projet sur les bénéficiaires.

#### **D. Le parcours d'accompagnement du jeune**

Comme l'explique Sarah lors de la réunion d'équipe du 27 février 2020, presque tous les projets proposent un parrainage individuel, c'est-à-dire que les jeunes rencontrent une fois par mois un accompagnateur et une fois par mois un parrain/marraine. Or, les porteurs de projet trouvaient plus pertinent de mettre en place un accompagnement individuel doublé d'un accompagnement collectif pour le projet EBNI, cela leur paraissait « moins lourd à piloter ». Cela permet également de varier les modes d'accompagnement et de permettre aux jeunes de

---

<sup>40</sup> Informations disponibles sur le site de l'ANETI, rubrique « présentation de l'ANETI » <http://www.emploi.nat.tn/fo/Fr/global.php>

<sup>41</sup> Informations disponibles sur le site du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi rubrique formation professionnelle : <http://www.emploi.gov.tn/formation-professionnelle/>

<sup>42</sup> Haatch réalise depuis 2009 des missions de conseil en stratégie RSE et de mesure d'impact pour les entreprises, associations ou acteurs publics, il est spécialisé dans l'innovation sociale.

rencontrer des pairs qui se trouvent dans la même situation qu'eux dans le cadre des ateliers collectifs, et ainsi travailler sur le renforcement du lien social.

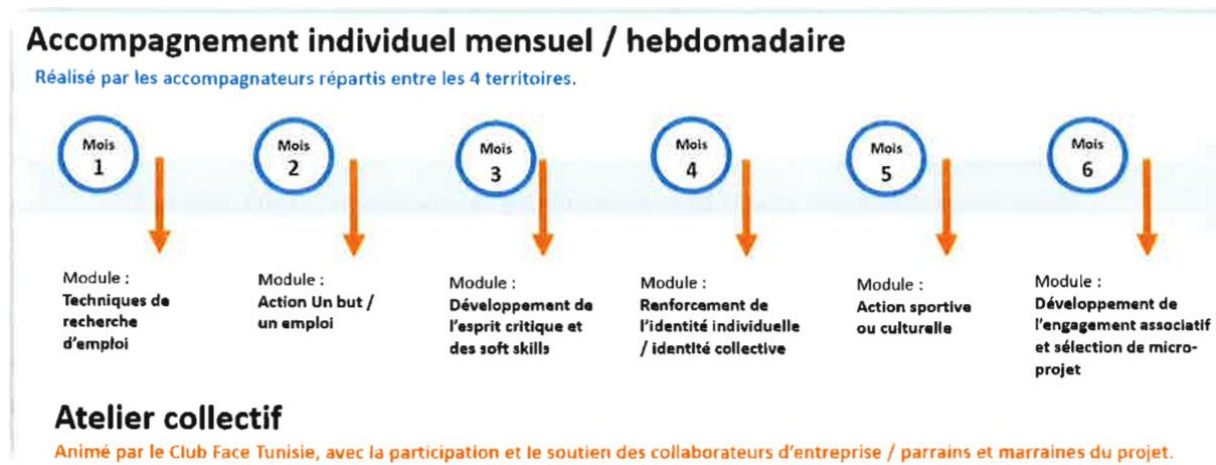


Figure 5 - Le parcours d'accompagnement du jeune - présentation du projet EBNI

Comme nous pouvons le voir sur le schéma ci-dessus, le programme d'accompagnement des jeunes récemment libérés, est prévu sur une durée de six mois pour chaque vague (trois vagues sur toute la durée du projet). L'idée est d'alterner entre des temps individuels avec un accompagnateur et des ateliers collectifs animés par le Club Face Tunisie en partenariat avec des collaborateurs d'entreprises partenaires (les parrains/marraines doivent participer au minimum à deux ateliers). Il s'agit donc d'un accompagnement global comprenant deux volets essentiels. Le premier est professionnel, il vise à l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Le second volet est social et vise à faciliter leur réinsertion sociale après leur passage en prison. L'objectif global de cet accompagnement social et professionnel est d'écarter les jeunes des discours extrémistes et des possibilités de récidives.

Le Club Face Tunisie joue un rôle de coordinateur et d'animateur de son réseau de parrainage, il contractualise les partenariats, s'assure de la médiation, du suivi et de l'évaluation du projet, il met en relation les jeunes avec un réseau d'entreprises partenaires et s'occupe de la logistique autour de l'organisation des différents ateliers.

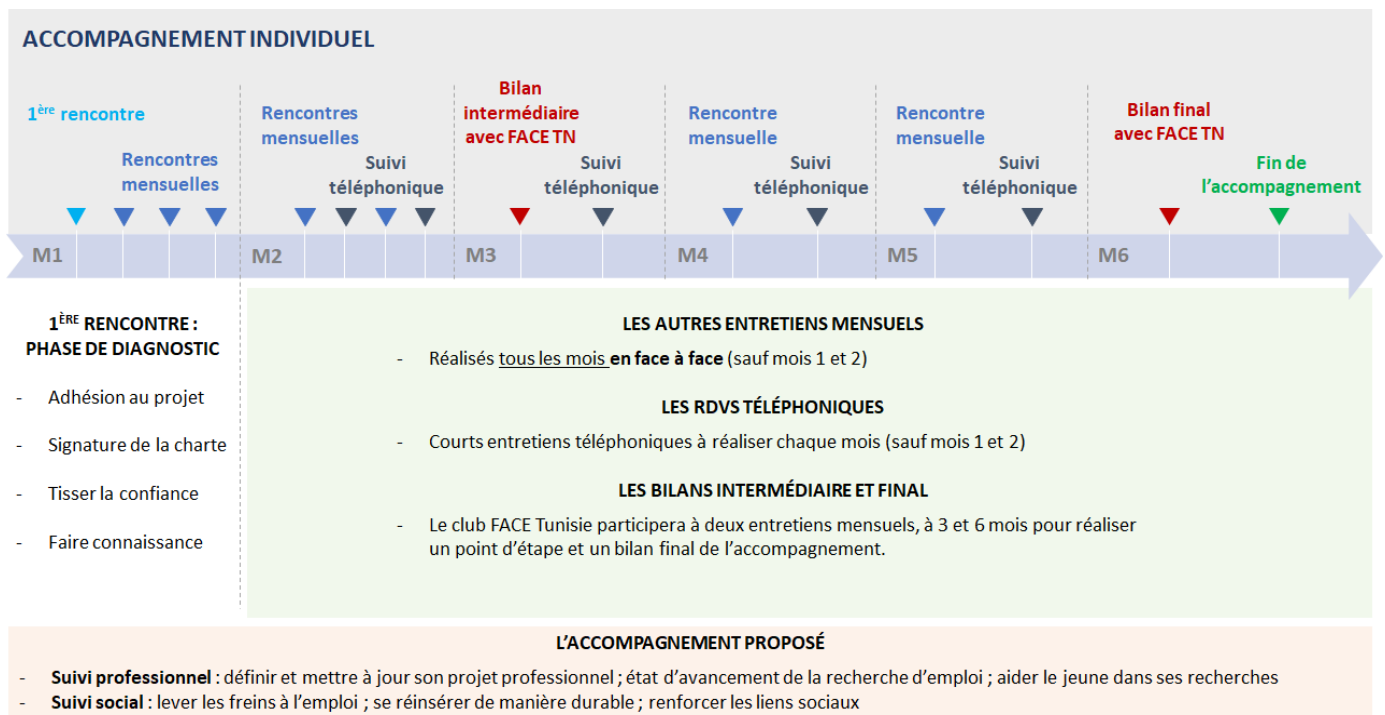


Figure 6 - Le parcours d'accompagnement individuel, journée de formation accompagnateur, 8-9 mars 2019, Face Tunisie

Le schéma ci-dessus rend compte du parcours d'accompagnement individuel géré essentiellement par les accompagnateurs des CDIS des quatre régions cibles. Ce schéma a été exposé aux accompagnateurs lors de la session de formation qui a lieu en amont du projet en mars 2019. Le rôle des accompagnateurs est d'établir un suivi régulier du jeune au moyen d'entretiens individuels en face à face ou téléphonique. Ils doivent rencontrer les jeunes au moins une fois par mois lors d'un entretien d'une à deux heures. Les personnels des CDIS connaissent bien les jeunes et ont déjà établi ce suivi régulier, les jeunes peuvent librement les solliciter et se rendre dans les centres qui sont implantés dans les localités où ils vivent. Les accompagnateurs doivent installer une relation de confiance entre eux et les jeunes pour les suivre au mieux. Les membres du Club Face se rendent régulièrement dans les CDIS (au minimum avant chaque atelier), ils y rencontrent en général le directeur de la structure et plusieurs accompagnateurs. Cela leur permet de discuter de la préparation des ateliers, des éventuels changements dans les listes des jeunes bénéficiaires, d'évoquer les incompréhensions, interrogations ou désaccords quant au projet. Le Club Face fournit également aux accompagnateurs des livrets de suivi à destination des jeunes et des familles. Les accompagnateurs doivent remplir ces livrets tout au long du processus d'accompagnement en interrogeant les jeunes sur leur perception du projet, sur leur profil, leurs situations sociale et familiale, etc. L'objectif des entretiens individuels est aussi de définir le projet professionnel des jeunes, d'en valoriser les évolutions et de les appuyer dans leurs recherches d'emploi. Les



bilans intermédiaires avec les membres de Face, qui figurent sur le schéma, n'auront finalement pas lieu à mi-parcours pour des questions de confidentialité des informations recueillies. A la fin du parcours, l'accompagnateur devra remettre le livret au Club Face qui servira à l'évaluation du projet. L'équipe Face Tunisie pourra aussi éventuellement réaliser deux ou trois entretiens avec certains jeunes assidus au programme à la fin du parcours pour recueillir leur avis sur le déroulement du projet et pouvoir évaluer qualitativement le projet.

Le tableau suivant récapitule les différents outils dont disposent les accompagnateurs pour réaliser leur mission, celui-ci a été fourni par la fondation Face et figure dans le « guide pour l'accompagnateur » distribué au début du projet :

Outils	A destination des jeunes	A destination des accompagnateurs	Utilisation
Livret d'accompagnement - Fiche diagnostic - Plan d'accompagnement - Fiche de suivi mensuel.	✓	✓	A remplir par l'accompagnateur à chaque rencontre avec le jeune. La fiche diagnostic et le plan d'accompagnement sont à remplir à l'issue de la 1 <sup>ère</sup> rencontre. Après chaque rencontre mensuelle suivante, une fiche de suivi est à compléter.
Support d'entretien professionnel		✓	Support pour aider l'accompagnateur à soutenir le jeune dans la définition de son projet professionnel.
Cartographie des acteurs		✓	Permet d'orienter le jeune vers les différents acteurs du territoire en fonction des besoins identifiés par l'accompagnateur.
Tableau de suivi des recherches d'emploi	✓		Permet au jeune de suivre sa recherche d'emploi. Il est à remettre lors de la 1 <sup>ère</sup> séance.
Aide à la préparation des entretiens professionnels	✓		Permet au jeune de préparer ses entretiens et lister ses avancées. Il est à remettre lors de la 1 <sup>ère</sup> séance.
Guide accompagnateur		✓	Document récapitulatif du rôle de l'accompagnateur et les outils à sa disposition.
Tableau de suivi des entretiens téléphoniques		✓	Après chaque entretien mensuel, le tableau de suivi est à compléter.

Figure 7 - Récapitulatif des outils à destination des accompagnateurs – Guide pour l'accompagnateur, p.17, Face

Pour ce qui est des ateliers collectifs, le programme EBNI a été pensé au départ autour de six modules d'environ trois heures par vague. L'ensemble des acteurs qui ont coconstruit le projet ont conçu une « mallette pédagogique » où figure le détail des modules et qui propose différents ateliers pratiques pour répondre aux objectifs du module. Il revient ensuite aux animateurs de choisir une ou deux activités et de les adapter au contexte du groupe. Pour chaque module les parrains/marraines jouent un rôle de lien entre le milieu de l'entreprise et les objectifs de l'atelier. Chaque module doit avoir lieu dans les quatre localités cibles du projet.

## **E. Les six modules collectifs du projet**

Le premier objectif du projet EBNI est de prévenir la marginalisation économique en soutenant les jeunes dans leurs recherches d'emploi. Ainsi, le premier module intitulé « techniques de recherche d'emploi et valorisation de l'estime de soi » vise à former les jeunes aux techniques de recherche d'emploi pour les aider à préparer leurs CV et lettres de motivation, et se préparer à des situations d'entretiens. Les parrains/marraines ont pour rôle de coanimer cet atelier avec le Club Face Tunisie en mettant au service des jeunes bénéficiaires leurs connaissances du monde de l'entreprise et de faire le lien entre la théorie et la réalité de l'entreprise. En plus d'entrer en contact avec des salariés d'entreprises, les jeunes prennent confiance dans leurs aptitudes et compétences et apprennent à adopter un comportement professionnel.

Dans le cadre de la prévention de la radicalisation et de la réinsertion sociale, il est indispensable de créer des liens sociaux entre les jeunes en situation de vulnérabilité et leur entourage. Ainsi, le second module intitulé « un but / un emploi » a pour objectif de briser les stéréotypes et les clichés respectifs entre les jeunes et les entreprises. Lorsque j'ai intégré Face Tunisie l'équipe était en train de préparer ce module, c'est le premier auquel j'ai assisté. Dans l'étude de l'Association pour la promotion du droit à la différence (Cherni, Mejri, et Ghrissa, 2017), les auteurs relèvent chez les jeunes tunisiens une faible motivation à fréquenter les centres culturels et/ou de pratiquer des activités de loisirs. Les activités proposées sont souvent en décalage avec les aspirations des jeunes. Par l'intermédiaire d'une rencontre sportive entre les jeunes et les collaborateurs d'entreprises il s'agit de permettre aux jeunes de renforcer leurs sentiments d'identité et d'appartenance, en plus d'influer sur leur bien-être. Il s'agit aussi pour les parrains/marraines d'échanger avec les jeunes en dépassant leurs préjugés afin d'installer une relation de confiance entre eux. Selon Sarah, « c'est une manière de communiquer différemment et voir aussi autre chose que, ok il n'a peut-être pas grand-chose sur son CV mais au moins il a un esprit d'équipe, il est énergique, il est enthousiaste, envie de faire des choses, il est motivé » (entretien du 25 février 2020, Sarah, Cheffe de projet Face France, locaux de Face Tunisie). L'objectif de cette rencontre, en plus de l'inclusion sociale, est de permettre aux collaborateurs d'entreprises de transmettre leur expertise sur le monde professionnel et de pouvoir conseiller les jeunes sur leur avenir professionnel.

Nous l'avons vu dans le premier chapitre de ce rapport, le processus de radicalisation peut favoriser des logiques extrêmes de la pensée avec comme résultat le rejet de ce qui n'est pas conforme à ses propres croyances, idées ou valeurs. Pour prévenir la radicalisation violente

il est donc indispensable de pousser les individus à s'interroger sur leurs propres certitudes et en évaluer les conséquences. En ce sens le troisième module auquel j'ai participé qui s'intitule « développement de l'esprit critique et valorisation de soi » a pour objectif d'agir sur les facteurs de protection et de vulnérabilité des jeunes. Par l'intermédiaire d'activités ludiques et pratiques, l'idée est de renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des jeunes en leur proposant des sujets tels que le rapport aux informations (*fake news*), la tolérance ou encore le rapport aux réseaux sociaux. L'objectif est de travailler sur le sentiment d'exclusion, la vision dogmatique, la polarisation des croyances, l'essentialisation de l'autre ou encore le sentiment d'indifférence. Le rôle des parrains/marraines est de mettre en valeur l'importance des *soft skills* (compétences informelles) dans le cadre professionnel.

Nous l'avons vu, les jeunes et plus particulièrement les adolescents qui connaissent un « mal être identitaire » peuvent chercher des réponses en se comparant à certains groupes où les « autres » sont classés dans des catégories subjectives. Cette vision peut conduire à des comportements discriminatoires et à une lecture binaire du monde, qui constituent le terreau de la radicalisation. Le quatrième module s'inscrit dans la continuité du précédent, il propose de travailler sur les facteurs de vulnérabilité des jeunes en insistant sur le malaise identitaire qui peut conduire à des comportements radicaux. Il s'intitule « renforcement de l'identité individuelle et collective ». Lors de mon stage je n'ai pu assister qu'à la préparation du premier atelier de ce module, étant donné la crise sanitaire du Covid-19 et le confinement qui a suivi, l'association a été contrainte de mettre en suspens les ateliers du projet EBNI. De la même manière que le module « développement de l'esprit critique » l'objectif est, par des ateliers ludiques et participatifs, de pousser les jeunes à se questionner sur les effets des préjugés ou de la stigmatisation, sur le sentiment d'inclusion et d'exclusion et aussi de renforcer le sentiment d'appartenance à son milieu. Toujours pour faire le lien entre le monde professionnel et le module, les parrains/marraines peuvent intervenir en parlant de l'identité, de la culture d'entreprise et de l'importance de la prendre en compte dans une recherche d'emploi.

Le cinquième module, qui n'a pas encore été mis en place, s'intitule « action sportive et culturelle ». Sur le modèle du second module celui-ci s'appuie sur le sport et la culture comme supports de la vie sociale, sources d'engagement et d'épanouissement personnel pour les jeunes. Au moment de mon stage l'activité n'avait pas encore été choisie, l'équipe pensait plutôt organiser une séance de ciné-débat sur un film du monde arabe traitant d'un sujet assez sensible (drogue, prostitution, radicalisation, etc.) qui peut faire réagir les jeunes. Pour faire le lien avec le monde professionnel, les parrains/marraines pourront mettre en évidence l'importance des

activités extra-professionnelles dans une candidature ou l'importance accordée par les employeurs aux savoirs-être et compétences extra-professionnelles.

Un dernier module<sup>43</sup> intitulé « développement de l'engagement associatif » était initialement prévu dans le projet. Une enveloppe de soixante mille euros pour soutenir des micro-projets communautaires était prévu dans une activité des lignes directrices du projet. L'idée étant de favoriser l'engagement citoyen du jeune en lui permettant de s'engager dans des associations locales et ainsi lutter contre une éventuelle marginalisation. L'objectif était de l'éloigner de l'environnement défavorable l'ayant amené à la délinquance en le faisant participer à la vie de la communauté par le biais d'initiatives locales. Le but était de travailler sur le sentiment d'utilité des jeunes en les aidant à créer des liens avec d'autres acteurs et en les éloignant des discours radicaux. L'idée était alors de présélectionner quatre ou cinq micro-projets associatifs locaux et que les jeunes puissent choisir le projet qui les intéresse. L'objectif était aussi de permettre aux jeunes de rehausser leur estime de soi par un engagement positif en apprenant les valeurs de respect, de solidarité et d'engagement.

Enfinement en discutant avec mes collègues et la cheffe de projet en France je me rends compte que ce module ne sera pas mis en place tel quel. Effectivement cette activité impliquerait un suivi de terrain et financier très pointu et lourd pour le Club et la fondation (les associations locales sélectionnées devraient présenter à l'évaluateur un bilan narratif et financier complet). Lors de la réunion d'équipe en février 2020, je comprends que mes collègues décident de s'orienter davantage vers un partenariat avec des associations qui font de l'entrepreneuriat avec les jeunes sortants de prison tel que *Tunisia Plus*. L'idée sera alors de soutenir financièrement ce type d'association et permettre à dix ou douze jeunes qui ont été assidus sur les cinq premiers modules de développer un projet d'entrepreneuriat en étant suivis et conseillés par l'association.

A travers la présentation de ce parcours d'accompagnement on se rend compte qu'il s'agit d'un suivi global. L'Etat d'esprit de l'association est d'aller au-delà des modules strictement prévus par le projet, c'est ce que me confirme Rafik :

*« Chez Face on veut toujours aller plus loin, c'est pas seulement l'organisation des ateliers mais on veut leur trouver un travail, leur montrer qu'ils peuvent réussir, éviter qu'ils replongent »* - Rafik, directeur exécutif de Face Tunisie, prise de note du 21 janvier 2020.

---

<sup>43</sup> Ce module est à part du processus d'accompagnement, il concernera uniquement une partie des jeunes bénéficiaires jugés suffisamment assidus aux autres ateliers du module.

Effectivement, l'équipe Face Tunisie ne s'en tient pas uniquement au strict accompagnement dans le cadre des six modules. Ils cherchent aussi en parallèle des solutions pour les jeunes en essayant de leur trouver des places dans des centres de formation selon les spécialités souhaitées ou encore en leur permettant de se réinsérer scolairement pour les jeunes en situation de décrochage scolaire. Ils proposent aussi des contributions pour les accompagnateurs en leur offrant par exemple des formations en français/ anglais ou en informatique selon leurs besoins.

#### **F. Mars 2018 à janvier 2020 : les premières étapes du projet**

Pour clôturer cette section, je voudrais revenir brièvement sur les premières étapes du projet qui ont été mises en place avant mon arrivée dans la structure, pour bien comprendre le déroulement du projet. J'ai recueilli ces informations grâce aux nombreuses discussions informelles que j'ai eue avec mes collègues, lors des réunions d'équipe (notamment avec Sarah) et dans les différents rapports et guides du projet recueillis durant mon stage.

La première étape en mars 2018, lorsque les cheffes de projets de la fondation en France ont pris en charge la coordination du projet, a été consacrée à l'identification des enjeux autour de cette problématique d'intervention. La fondation a réalisé un état de l'art des informations disponibles dans le domaine de la lutte contre la radicalisation et des techniques de prévention existantes en Tunisie et à l'international. Lors de notre entretien<sup>44</sup> Sarah m'explique que la conception du projet a « fonctionné à 6/ 8 cerveaux même jusqu'à 10 cerveaux ». Sarah et Wided (cheffe de projet experte en radicalisation) ont fait appel à deux chercheurs : un français et un tunisien qui travaillent sur les questions de la jeunesse, de la laïcité ou encore des extrémismes violents en France. Ils ont voulu qu'il y ait un expert tunisien pour adapter au mieux le projet au contexte. Lors du premier partenariat entre le Club et la Fondation sur le projet d'égalité professionnelle lancé en 2014<sup>45</sup>, la fondation avait conçu la partie théorique et a laissé le Club gérer la partie pratique ; il n'y avait pas à ce moment-là de démarche de « cocréation ». Pour le projet EBNI la démarche est totalement différente, Sarah l'explique en partie par son « attachement à la Tunisie » (elle a vécu dix ans dans le pays). Les cheffes de projet en France ont donc décidé de travailler en étroite coopération avec les cheffes de projet en Tunisie qui étaient à ce moment Afef et Syrine<sup>46</sup>, ces dernières se sont occupées de rencontrer

---

<sup>44</sup> Entretien du 25 février 2020 dans les locaux de Face Tunisie avec Sarah, cheffe de projet de la fondation en France.

<sup>45</sup> Cf. Chapitre II. I. B. a.

<sup>46</sup> Cf. Chapitre II. I. B. b.

les acteurs locaux experts sur la thématique pour mieux cibler les enjeux du projet dans le contexte tunisien. Les réunions de coordination organisées par la délégation de l'Union européenne en Tunisie ont permis de réaliser une cartographie des acteurs clefs et d'identifier les lieux et initiatives existantes dans le domaine de la radicalisation ou de l'accompagnement des anciens détenus et ainsi identifier les axes de collaboration possibles.

Début 2019, le principal objectif a été de mobiliser les différents acteurs pour participer à un objectif commun. Différents ministères (ministère de la justice, des affaires sociales, de la formation professionnelle et de l'emploi, de l'éducation, etc.), des acteurs de la société civile (ONU femmes, *Search For Common Ground*, Association pour la promotion du droit à la différence, etc.) et de nombreux acteurs privés (Orange, ABC Bank, Café Bondin, Total, etc.) ont alors été sollicités. Les réticences exprimées au départ ont été levées par un travail de sensibilisation et en tenant compte de la variété des opinions des parties prenantes. Un ensemble d'ateliers de co-construction a été mis en place avec une trentaine d'acteurs locaux. Ces rencontres qui se sont étendues jusqu'en mars 2019 ont permis d'élaborer un « kit d'accompagnement et manuel de détection et de prévention de la radicalisation » à destination des travailleurs sociaux et des parrains/marraines. Cette période a aussi été l'occasion de cerner les éventuels freins au déploiement de l'action. A la suite de cela des sessions de formation avec les accompagnateurs, la DGPR, les entreprises partenaires et l'ANETI ont eu lieu pour les sensibiliser aux enjeux du projet, leur fournir les outils nécessaires à l'accompagnement des jeunes et éventuellement recadrer les derniers points de désaccords.

A partir de l'été 2019 a débuté la phase d'identification des jeunes par le biais des CDIS. Les critères de sélection des jeunes et les objectifs du projet ont d'abord été présentés aux CDIS, ils ont ensuite fourni les listes de jeunes sélectionnés au Club Face. Les premières rencontres avec les jeunes volontaires ont permis de mieux cerner leurs profils et leurs besoins, ils étaient une vingtaine par CDIS à porter un intérêt pour le projet. C'était l'occasion de présenter aux jeunes le processus d'accompagnement, de cerner la diversité de leurs situations et de sélectionner les jeunes finalement retenus pour participer au programme.

La première vague d'accompagnement a commencé le 29 octobre 2019 avec le premier atelier du module d'initiation aux techniques de recherche d'emploi (TRE) qui s'est déroulé d'abord sur le Grand Tunis (avec les jeunes de Tunis et de Bizerte) à la maison de jeunesse de Cité Ibn Khaldoun (banlieue nord de Tunis) où presque cinquante jeunes étaient présents. Cet atelier s'est déroulé en présence d'une vingtaine d'entreprises et de l'ANETI. Le second atelier TRE s'est déroulé à Sousse le 20 novembre 2019 en présence de l'ANETI, de l'ATFP et de

cinq entreprises partenaires. Une vingtaine de jeunes ont répondu présents. Le dernier atelier TRE (de la première vague) s'est déroulé le 07 janvier 2020 à Béja en présence d'une dizaine de jeunes de la région. L'ANETI ou encore différents centres de formation et d'apprentissage, ainsi que cinq entreprises partenaires étaient présents. Selon les retours de mes collègues ces ateliers ont été globalement réussis au regard du nombre important de jeunes et partenaires publics et privés présents dans les quatre localités. J'expliquerai dans le prochain chapitre les difficultés qui sont ressorties suite au déroulement de ce premier module TRE.

Durant l'année 2019, les membres du Club Face en ont aussi profité pour rencontrer les différentes parties prenantes dont les institutions publiques et les autres associations partenaires, afin de consolider le partenariat par la signature de conventions entre Face et les différentes instances, de cerner les éventuels désaccords sur le projet et d'établir de nouvelles collaborations.

### **III. Retour réflexif sur mon stage au sein de Face Tunisie**

#### **A. Principales étapes du stage et missions**

Mon stage a commencé le 20 janvier 2020 le lendemain de mon arrivée en Tunisie et s'est terminé le 19 mars 2020. Il a malheureusement dû s'interrompre précocement à cause de la crise sanitaire du Covid-19, je n'ai pu rester que deux mois sur le terrain sur les trois mois initialement prévus. J'ai tout de même pu récolter un certain nombre d'informations en tenant un carnet de terrain journalier et en étant en immersion totale dans la structure dès le départ. Cependant, il a été assez frustrant de voir mon stage s'arrêter aussi brutalement sans avoir pu développer complètement mes compétences. J'ai continué à prêter main forte quelques jours par semaine à l'équipe de Face à distance, spécifiquement sur la partie communication. En revanche, les activités du projet EBNI ont été interrompues ; il m'était donc difficile de continuer à travailler à temps plein avec la structure.

En arrivant sur le terrain, je m'étais préparée à travailler sur un sujet que je connaissais peu mais dont je suis intéressée depuis le début de mes études en sciences sociales (la radicalisation et le milieu carcéral). De par mes expériences passées, je suis assez familière à la question de la jeunesse et aussi habituée à travailler avec des personnes issues d'une culture différente de la mienne. Ce stage était pour moi une très belle opportunité car il correspondait parfaitement à mes critères de recherche tant au niveau du sujet que du terrain d'étude. J'ai eu aussi un bon premier contact à distance avec mes futurs collègues. En revanche, je ne savais

pas véritablement à quoi m'attendre en termes de tâches confiées. Au départ je savais que j'intégrerai la structure pour appuyer les chargés de projet dans leurs missions autour du projet EBNI sur les questions de logistique et de communication. Je suis partie avec un peu d'appréhension car mes missions restaient relativement floues.

Mon accueil dans la structure s'est bien passé, il m'a fallu globalement une semaine pour me sentir plus à l'aise avec les membres de l'équipe. Tous ont été très accueillants mais j'ai eu, au départ, l'impression d'avoir des difficultés à trouver ma place dans le projet. Il m'a fallu quelques temps pour bien comprendre le fonctionnement de l'équipe et pour que l'on me confie de véritables missions. La première semaine j'ai discuté avec les différents membres de l'équipe, j'ai observé les rôles de chacun, j'ai aussi pu lire la documentation sur le projet que m'ont fourni mes collègues. Cela m'a permis de découvrir les différentes actions de Face, les projets en cours et me familiariser avec le sujet. Dès le deuxième jour de mon stage j'ai participé à une première réunion avec une entreprise partenaire, Sofrecom, où l'équipe de Face a présenté ses différents projets pour permettre de concrétiser un éventuel partenariat sur un ou plusieurs projets. Ainsi j'ai pu mieux cerner la manière dont ils interagissent avec leurs partenaires. J'ai aussi rapidement rencontré Zahra, la présidente de l'association qui est venue rendre visite à l'équipe pour faire un point sur les activités prévues. Le lendemain j'ai assisté à une première réunion avec un des CDIS partenaire du projet à Douar Hicher pour préparer le futur atelier. Cette première rencontre a été quelque peu frustrante pour moi car elle s'est déroulée en arabe, dont je n'ai que peu de notions, j'ai donc eu du mal à comprendre le propos de la rencontre. Après chaque réunion avec les CDIS je demandais à faire un point avec mes collègues pour qu'ils me rappellent les points essentiels de la réunion et aussi recueillir leurs avis sur ce qui avait été dit.

Le 24 janvier j'ai pu assister au premier atelier « un but / un emploi » qui s'est déroulé dans un stade des berges du Lac I, près de Tunis centre. Nous nous sommes occupés de toute la logistique en amont et également pendant l'activité. J'ai rencontré les premiers jeunes lors de cet événement, le contact était assez difficile étant donné la barrière de la langue, j'ai été frustrée de ne pas pouvoir plus échanger avec eux. En revanche j'ai pu discuter avec les accompagnateurs des CDIS et également des collaborateurs d'entreprises présents sur place pour saisir leur perception du projet.

Mon stage a ainsi été rythmé par différentes réunions avec les partenaires du projet (entreprises, CDIS) où j'avais un rôle assez passif d'observation, d'écoute et de prise de notes. Pour autant, ces réunions étaient très intéressantes pour comprendre les désaccords, les



interactions entre les différents acteurs et le déroulement du projet. Je me suis sentie de plus en plus à l'aise lors de ces réunions car plus j'avancais dans mon stage plus je maîtrisais quelques mots de vocabulaire qui me permettaient d'en comprendre l'essentiel. Les réunions avec les collaborateurs d'entreprises se déroulaient à la fois en français et en tunisien, il m'était donc plus facile de comprendre le propos.

Mon stage a aussi été ponctué par les différents ateliers avec les jeunes bénéficiaires, j'ai assisté à sept ateliers au total : les quatre ateliers du second module « un but/ un emploi » et trois ateliers du module « développement de l'esprit critique ». Il était très intéressant de pouvoir suivre les ateliers dans les différentes localités pour saisir les similitudes et différences entre les territoires. Il était bien d'assister à deux modules différents afin de pouvoir observer la mise en place, d'une part, d'une activité sportive qui demande une organisation logistique assez conséquente et, d'autre part, un atelier de sensibilisation au développement de l'esprit critique qui demande moins de moyens matériels mais une préparation davantage élaborée en amont. Il était également intéressant de suivre les mêmes jeunes sur différents ateliers afin d'observer l'évolution de leurs comportements. Enfin, j'ai pu observer la manière dont les membres de l'équipe réajustaient leur organisation et tirent des leçons de leur intervention tout au long du projet.

En dehors des ateliers et des réunions qui nous occupaient environ la moitié du temps, mes collègues m'ont confié plusieurs missions au sein de l'équipe. Peu à peu nous avons appris à nous connaître et lorsqu'une relation de confiance s'est installée j'ai commencé à avoir plus de responsabilités au sein de l'équipe.

J'ai principalement travaillé sur la base de données du projet qui sert de tableau de suivi des indicateurs du programme<sup>47</sup>. Il a fallu, en collaboration avec mes collègues, que j'actualise cette base de données en reprenant les listes des jeunes bénéficiaires de EBNI qui ont participé aux différents modules. Je devais recenser toutes les informations disponibles à leur sujet (âge, sexe, niveau de diplôme, expérience professionnelle, nom de l'accompagnateur, délits commis, durée de l'incarcération, nombre d'ateliers auxquels ils ont assisté) dans les quatre localités cibles. En plus de tenir à jour la base de données en ligne nécessaire à l'évaluation du projet, ce travail a aussi été bénéfique à Face Tunisie pour établir un « *profiling* » des jeunes. Cela a permis de mieux cerner les profils des jeunes et surtout d'avoir un aperçu plus clair de leurs besoins en termes notamment d'insertion professionnelle. En connaissant d'avantage les

---

<sup>47</sup> Ce tableau sera utilisé par les évaluateurs pour produire des données quantifiables à la fin du projet.

parcours, désirs et compétences déjà acquises des jeunes nous avons pu mieux orienter les solutions d'emploi qui leurs sont proposées.

Le second mois de mon stage j'ai travaillé avec Amal sur la rédaction du rapport narratif, celui-ci est corédigé avec Sarah, nous devons lui envoyer toutes les informations concrètes sur le projet recueillies par le Club depuis Mars 2019. Il sert de rapport intermédiaire au bailleur de fond pour qu'il prenne connaissance en détail de l'avancée du projet et des éventuels changements opérés. Ce rapport doit être relativement précis, il s'agit de détailler les principales rencontres, les activités réalisées en exposant les réussites et en explicitant les éventuels dysfonctionnements et les solutions trouvées. Il était très intéressant pour moi de participer à la rédaction de ce rapport car pour cela il est nécessaire d'opérer un travail réflexif sur notre action. La réflexivité est une compétence essentielle au travail de socio-anthropologue, dans nos études nous devons toujours prendre du recul sur nos recherches et en tirer des analyses, or c'est exactement le travail qu'il nous a fallu faire lors de la rédaction de ce rapport. J'ai ainsi pu mettre en pratique mes compétences théoriques en socio-anthropologie.

La dernière activité majeure de mon stage a été d'épauler mes collègues sur la communication autour du projet et plus largement des actions de Face. J'ai participé à la mise en ligne des actualités sur les réseaux sociaux de Face Tunisie, en publiant les photos *reporting* des différents ateliers que je devais accompagner d'un texte synthétisant le déroulé de l'action. J'ai également réalisé plusieurs présentations PowerPoint pour rendre compte de l'évolution du projet EBNI auprès des partenaires et également sur les autres projets de l'association afin d'en diffuser les résultats et avancées. Je me suis rendu compte que la communication était importante pour les associations, cela leur permet de diffuser leurs actions et ainsi agrandir leur réseau de partenaires. Mettre en valeur le nom de leurs partenaires sur les photos des activités ou sur leur site internet ou encore réaliser des présentations PowerPoint auprès de leurs financeurs, leur permet de consolider leurs partenariats et de renouveler leurs financements. La communication vise également à mieux faire connaître leurs actions auprès de la société civile, notamment lorsque les associations réalisent des appels aux dons ou lorsqu'elles ont besoin de main d'œuvre bénévole pour le développement d'un projet. En participant au volet communication de Face Tunisie j'ai pu améliorer mes compétences informatiques et développer mon esprit de synthèse.

Plus largement, j'ai aussi aidé mes collègues à la rédaction des réponses aux appels à projet, à la gestion de la comptabilité de l'association ou encore à l'organisation d'autres événements en lien avec les autres projets (exposition-vente dans un hôtel pour le projet

d'autonomisation des femmes, visite de prospection dans l'école du projet « Wassani el Madrasti » en vue des futurs travaux de rénovation, campagne de récolte de dons, etc.).

Ce stage polyvalent m'a donc permis de saisir les différents aspects et les enjeux du travail associatif dans un pays étranger.

## **B. Difficultés et obstacles rencontrés**

La principale difficulté de mon stage a été la barrière de la langue, non pas avec mon équipe car ceux-ci sont bilingues franco-arabe, je pouvais donc librement parler en français avec eux. Cependant, ne pas maîtriser la langue locale a constitué un obstacle à ma collecte d'information notamment lors des réunions avec les parties prenantes et des ateliers avec les jeunes. J'avais déjà rencontré ce problème lors de mon terrain de première année de master où je travaillais avec un public arabophone, j'avais déjà été frustrée de ne pas comprendre toutes les conversations. A la suite de ce stage, j'ai commencé à prendre des cours d'arabe littéraire à l'INALCO pour pallier le problème mais d'un pays à l'autre les dialectes arabes sont différents, je savais donc bien en arrivant en Tunisie que je ne saisis pas toutes les discussions. Pour faire face à cette difficulté sur le terrain j'ai essayé au maximum de poser des questions à mes collègues après les réunions et ateliers. J'aurais aimé pouvoir être davantage active dans la participation aux réunions et ateliers. J'ai certainement eu une perte d'informations à ce niveau mais je pense avoir saisi l'essentiel des propos sans en comprendre tous les détails. Le problème de la langue s'est aussi parfois retrouvé pendant les trajets lorsque mes collègues parlaient entre eux pour faire le point sur une réunion ou sur un désaccord. J'essayais tout de même de revenir à posteriori sur certains points avec mes collègues lors des temps de pause pour recueillir leurs avis ou j'intervenais dans la conversation lorsque le moment était opportun pour en saisir le propos. Enfin, et c'est peut-être le point le plus dommageable lié à ma méconnaissance du dialecte tunisien, j'aurai apprécié pouvoir davantage discuter avec les jeunes spécifiquement lors des ateliers. Dans mon idée de départ je voulais établir davantage de liens avec les jeunes pour mieux comprendre leurs parcours, leurs ressentis et leurs souhaits vis-à-vis du projet. Malheureusement, étant donné que nous ne parlions pas la même langue (aucun jeune ne maîtrise le français ou très peu) il m'était très difficile d'établir un contact et un lien de confiance avec eux, surtout en tenant compte du fait que nous ne les voyions que très peu.

Cela me conduit à évoquer une réflexion autour de mon stage. J'ai beaucoup apprécié découvrir « de l'intérieur » le fonctionnement d'une association, la gestion de projet et la mise en place logistique d'activités en suivant des lignes directrices mais je me suis parfois sentie

« éloignée » des bénéficiaires. Effectivement, nous n'avons rencontré chaque groupe de jeunes (de chaque localité) uniquement deux fois sur deux mois et nous passons systématiquement par l'intermédiaire de leurs accompagnateurs pour les mobiliser lors des ateliers. J'aurais aimé être en contact plus direct avec les bénéficiaires car en se plaçant en amont de l'action il est difficile d'établir un vrai lien de confiance avec les jeunes. De plus, passer par des intermédiaires peut ralentir le bon déroulement de l'action et créer des biais dans le parcours d'insertion des jeunes car l'information n'est pas toujours bien relayée et le suivi parfois difficile à tenir.

Un autre obstacle de mon stage a été qu'il s'arrête un mois avant la date initialement prévue. Cela a été frustrant de devoir quitter la structure au moment où je commençais à m'y sentir plus à l'aise et où on commençait à me confier plus de responsabilités. J'avais envisagé de développer davantage mon étude en réalisant plus d'entretiens formels avec mes collègues et avec les parties prenantes pour recueillir des informations plus précises sur leurs opinions quant au déroulement du projet pour venir nourrir mon étude qualitative.

Le manque d'expérience que j'avais au début de mon stage m'a rendu assez passive dans l'action les premières semaines. J'ai mis quelques temps à prendre confiance en mes capacités, à davantage donner mon avis lors des réunions d'équipe ou à être force de proposition sur le déroulement des ateliers par exemple. La seconde partie de mon stage j'ai pris plus d'initiatives et mes collègues m'ont laissé une plus grande marge de manœuvre dans les missions qui m'ont été confiées, pouvoir terminer ce stage m'aurait permis de développer et d'améliorer encore mes compétences en gestion de projet. J'aurai apprécié poursuivre mon stage jusqu'à la fin car je commençais à me sentir plus à l'aise et j'aurais pu être davantage active lors des réunions avec les entreprises notamment (c'est en tout cas ce qui avait été convenu avec ma responsable de stage avant de partir).

### **C. Outils d'analyse méthodologique**

Pour clôturer ce chapitre il me faut présenter les outils d'analyse méthodologique que j'ai utilisé durant mon stage pour mener à bien la présente étude.

Mon principal outil d'analyse est l'observation participante, j'ai partagé le quotidien de mes collègues et fait l'expérience du travail de terrain en association. Je parle ici d'observation participante telle qu'elle a commencé à être utilisée par « l'ethnosociologie » et reprise par de nombreux chercheurs en sciences sociales. Si l'on s'en tient à la définition que donne l'école de Chicago, l'observation participante consiste à lier sur le terrain « *l'observation*, qui implique

une certaine distance, et la *participation*, qui suppose au contraire une immersion du chercheur dans la population qu'il étudie » (Lapassade, 2016). Cette méthode vise à vivre la réalité des sujets observés et comprendre certains mécanismes difficilement décriptables d'un point de vue extérieur, en participant à l'action au même titre que les acteurs de l'institution dans laquelle on s'immerge. Tout l'enjeu de l'étude est donc de parvenir à trouver un équilibre entre le détachement pour pouvoir produire des analyses intéressantes et l'implication dans la structure nécessaire au bon déroulement de mon stage. La tenue régulière de mon journal de terrain m'a permis de noter en détail le déroulement des journées, les éventuelles prises de notes sur les discussions informelles, mes premières analyses et observations ; informations qui m'ont été indispensables dans l'écriture de ce mémoire.

En étant en immersion totale dans la structure, j'ai eu beaucoup de discussions informelles avec mes collègues, les accompagnateurs et les collaborateurs d'entreprises lors des ateliers. Ces discussions ont été précieuses pour recueillir les points de vue des différentes parties prenantes et d'en savoir plus sur le déroulement du projet.

Sur la fin de mon stage j'ai réalisé un entretien avec Sarah et de manière plus informelle j'ai aussi interrogé mes collègues sur leur perception du projet. En travaillant sur la base de données j'ai pu recueillir quelques informations quantitatives en termes de données sociodémographiques sur les jeunes mais qui restent, à mon sens, trop incomplètes pour produire des analyses quantitatives pertinentes.

J'ai également effectué un travail de recherche bibliographique sur le contexte d'intervention et sur le sujet de la prévention de la radicalisation, afin de rendre compte de la documentation disponible sur le sujet, de mieux cerner les bornes de mon terrain et de combler le manque de témoignages formels recueillis lors de mon stage.

## **Chapitre III - Etude de cas du projet EBNI : analyse d'un projet de prévention de la radicalisation**

La dernière section de ce rapport s'attache à présenter les principaux résultats de l'étude de cas du projet EBNI sur lequel j'ai travaillé durant ces deux mois de stage. L'objectif est de mieux comprendre la manière dont ce programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, anciens détenus, apparaît comme un outil de prévention de la radicalisation, dans le contexte d'intervention présenté dans les sections précédentes. Plus spécifiquement, je tenterai d'exposer dans cette partie les interactions, réussites et difficultés que présente ce type de projet dans un contexte où la radicalisation est un sujet encore relativement tabou. J'essaierai de produire quelques recommandations pertinentes à prendre en compte dans le développement d'un tel projet qui, rappelons-le, est un projet « pilote » en Tunisie. L'aboutissement de cette partie est de présenter les principales conclusions de l'étude et de répondre à mon questionnement de départ.

### **I. Focus sur un atelier du projet EBNI**

Pour introduire cette section il me paraissait intéressant de présenter le déroulement d'un atelier auquel j'ai assisté, de son organisation en amont jusqu'au jour de sa mise en place. J'ai choisi de présenter le premier atelier du module « développement de l'esprit critique »<sup>48</sup> qui s'est déroulé au profit des jeunes du Grand Tunis.

Le troisième module du projet EBNI propose de mettre en place des activités pour permettre aux jeunes de développer leur sens critique. Comme le rappellent les auteurs du *rapport de prévention de la radicalisation menant à la violence*, la définition même de la radicalisation serait liée à un « manque d'esprit critique face à un ensemble de problèmes (personnel, familial, sociétal) qui crée un vide et une rupture sociale chez les jeunes qui seraient ensuite exploités par les recruteurs. » (CIPC, 2017 : 27) Pour prévenir la radicalisation il apparaît indispensable de travailler sur le raisonnement des personnes et cela conduit inévitablement à pousser les jeunes à s'interroger sur leurs propres croyances afin de leur proposer des stratégies alternatives à la violence. Les techniques de mise en situation autour du développement de la pensée critique sont très utilisées en Occident comme méthode de prévention de la radicalisation. Les intervenants dans les pays occidentaux travaillent beaucoup sur le sentiment de discrimination

---

<sup>48</sup> Cf. Chapitre II. II. E.

et d'injustice, le développement de l'esprit critique apparait donc dans ces stratégies comme une méthode pertinente pour interpréter les injustices et renforcer les facteurs de protection des jeunes (CIPC, 2017). L'idée de ce module est donc d'apprendre aux jeunes à identifier les différentes opinions tout en respectant celles des autres, augmenter leur capacité à intégrer différents points de vue, etc.

Nous avons initié la préparation de cet atelier une dizaine de jours avant sa réalisation. J'ai rapidement noté quelques désaccords quant à sa mise en place. Effectivement, les membres de l'équipe Face ne parviennent pas à s'accorder sur les personnes à choisir pour l'animer. Certains de mes collègues proposent de faire intervenir des psychologues pour animer les deux modules de « développement de l'esprit critique » et « renforcement de l'identité individuelle et collective ». L'une de mes collègues me dit lors d'une discussion informelle qu'ils ne sont pas formés pour cela et qu'ils ne vont pas « s'inventer psychologue ! ». Pour elle, il est plus pertinent de faire intervenir une personne qui a reçu une formation spécifique sur ces thématiques pour animer les ateliers. Or, au départ l'idée du projet était de ne pas nécessairement impliquer des psychologues, comme le précise Sarah lors de la réunion d'équipe « au début, on s'est dit on prend des gens qui sont dans le social mais pas forcément des psychologues parce qu'on n'a pas voulu aller sur la vision psychologique de la radicalisation » (Sarah, prise de note du 27 février 2020, locaux Face Tunisie), elle ajoute que dans les CDIS les jeunes sont déjà reçus par des psychologues. L'idée du projet était donc de proposer un accompagnement différent. De plus, l'implication des psychologues dans l'animation des ateliers pose question car lors d'une réunion de préparation organisée en amont de l'atelier, les psychologues ont fait savoir que la présence des parrains/marraines n'était pas souhaitable. Pour reprendre leurs termes, l'intervention d'un « corps étranger » lors de l'activité peut perturber les comportements des jeunes. Les psychologues pensent que l'intervention des entreprises peut perturber la dynamique de groupe car le jeune ne se sentira pas à l'aise face à des potentiels recruteurs. A l'inverse, d'autres collègues rappellent que l'idée de départ du projet est justement de créer des liens entre les jeunes et les entreprises, et « briser » les stéréotypes des deux parties pour que justement les jeunes se sentent davantage à l'aise avec leurs parrains/marraines. Sarah rappelle, en ce sens, que l'objectif n'est pas de se faire aider par des psychologues parce qu'ils sont formés à ce type d'activité mais que le but du projet EBNI reste « d'abord et avant tout de mettre un lien avec les entreprises, la vision psychologique il y a pleins d'autres associations qui le font, et qui font bien mieux que nous » (Sarah, prise de note du 27 février 2020, locaux Face Tunisie). Sarah n'est pas contre l'idée qu'ils fassent appel à des psychologues pour animer

certaines ateliers mais elle rappelle que l'important est de se servir des outils qui ont été conçus lors de la préparation du projet et qui figurent dans la « mallette pédagogique » qui avait été validée par les différentes parties prenantes au lancement du projet.

Certains de mes collègues ont, suite à ces discussions et sans avoir l'accord de tous les membres, fait appel à des formateurs d'une entreprise partenaire (Téléperformance<sup>49</sup>) pour qu'ils viennent animer l'atelier en question. Ils étaient au départ d'accord sur le principe, cependant ils ont recontacté l'association quelques jours avant l'atelier afin d'en savoir plus sur les modalités d'intervention. Paradoxalement, ils disent qu'ils souhaitent animer l'atelier en français (car leurs formateurs sont habitués à le faire de la sorte), ils veulent sinon qu'on leur fournisse un support pédagogique en arabe pour pouvoir animer l'atelier. Le projet ayant pris du retard<sup>50</sup>, la direction du Club Face souhaite accélérer la mise en place des ateliers en raccourcissant l'espace-temps entre les différents ateliers. Nous nous sommes retrouvés à devoir organiser les trois ateliers du module « développement de l'esprit critique » en une semaine, avec une seule journée de préparation entre chaque atelier. En conséquence de cela, les formateurs initialement prévus pour animer l'atelier n'étaient plus disponibles à toutes les dates prévues. Il a donc fallu trouver une solution alternative quelques jours avant la date prévue pour l'atelier.

Ainsi, une semaine avant la date fixée avec les CDIS je note que les jeunes ont été mobilisés mais qu'en amont les modalités du déroulement de l'atelier ne sont pas établies et que l'identité des intervenants n'est pas encore fixée.

Wafa a finalement fait appel à son réseau de contacts personnels et a mobilisé deux psychologues pour animer les ateliers. Mes collègues se sont mis d'accord sur le fait que celles-ci interviendraient sur les deux premiers ateliers du Grand Tunis. L'idée de l'équipe de Face était alors de créer un « comité de pilotage » constitué de psychologues et/ou d'experts pour former d'autres intervenants sur ces ateliers de sensibilisation. On se rend rapidement compte qu'il est difficile de mettre en place ce type d'organisation lorsqu'il y a très peu de temps entre les différents ateliers et que les entreprises semblent réticentes à animer des ateliers dont elles ne maîtrisent pas le sujet.

---

<sup>49</sup> Les salariés de Téléperformance ont été très présents lors de l'atelier « un but / un emploi », c'est leur équipe de football interne qui ont animé les ateliers des quatre localités.

<sup>50</sup> J'expliquerai dans la section suivante que le projet a pris plusieurs mois de retard et que Face Tunisie souhaite à présent accélérer le déroulement des ateliers.



Les psychologues sont venues dans les locaux de Face pour discuter des modalités de mise en place du module (objectifs de l'atelier, logistique, rémunération). Pour le premier atelier sur le Grand Tunis, l'équipe a décidé de ne pas regrouper tous les jeunes des différents CDIS comme cela a été fait pour les deux premiers modules. Ils ont décidé de recevoir les jeunes dans leurs CDIS référents, afin d'avoir des groupes de plus petite taille avec des jeunes du même quartier qui se connaissent plus ou moins. Cette activité de sensibilisation doit se faire dans un cadre plus restreint que les modules précédents afin de laisser à tous les jeunes l'opportunité de s'exprimer et de créer un espace de confiance. Les psychologues ont donc été mobilisées simultanément dans deux CDIS du Grand Tunis et l'idée est qu'elles poursuivent sur l'animation du prochain module afin de créer une continuité.

Je me rends compte que certains de mes collègues ne trouvent pas la « mallette pédagogique » véritablement adaptée aux jeunes. Ils trouvent que les activités pensées pour animer les ateliers sont parfois déconnectées de la vie des jeunes, par exemple une des activités propose d'apprendre à se servir d'un compte LinkedIn, or la majorité des jeunes sont en décrochage scolaire et ont très peu d'expériences professionnelles pour remplir un profil sur LinkedIn. Plus spécifiquement pour ce qui est du module « esprit critique », certains de mes collègues ne trouvent pas appropriée une des activités proposées qui donne la consigne suivante :

*« Proposez la mise en situation suivante aux participants : La planète Terre est devenue inhabitable en raison de la pollution. Le groupe a été choisi par la Station spatiale internationale pour agir à titre de comité de sélection pour la première mission humaine sur Mars »* – Mallette pédagogique, développement de l'esprit critique, projet EBNI, Face Tunisie

Ces consignes paraissent trop fictives dans l'esprit des jeunes et ils risquent de ne pas comprendre l'objectif du module, si on leur propose ce type d'activité. Certains de mes collègues présentent donc des réticences à utiliser la « mallette pédagogique » telle quelle. Toutefois, en débriefant avec Sarah elle nous rappelle que l'objectif du projet EBNI est d'adapter la mallette au contexte d'intervention et que nous pouvons modifier les points qui ne nous semblent pas pertinents, elle sert simplement de trame à suivre. Sarah précise que ce sont des outils qui ont été construits à partir de techniques de prévention de la radicalisation élaborés par des experts au Canada, aux USA, en Angleterre ou en France, et qu'elle a elle-même testé ces outils en France sur d'autres projets. Un programme qui a particulièrement bien fonctionné en ce sens a été mis en place en Angleterre, il s'intitule « *Being British Beign Muslim* » (Liht et Savage, 2013; Savage, Khan, et Liht, 2014). Il se base sur le renforcement des capacités des

individus à comprendre les points de vue et valeurs des autres de façon plus complexe par trois notions « la différenciation », « la pluralisation » et « l'intégration ». Bien sûr ce programme a été mis en place dans un contexte différent avec des individus aux profils distincts de ceux du projet EBNI mais ce sont des techniques réutilisables dans n'importe quelle localité tant que celles-ci sont adaptées à la population cible et au contexte d'intervention.

Les premiers ateliers du module « développement de l'esprit critique » se sont finalement tenus le lundi 24 février 2020 simultanément dans les CDIS de Ben Arous (Fouchana) et de la Manouba. J'ai moi-même assisté à celui qui s'est déroulé dans le CDIS de Fouchana. Rafik, Ahlem et moi-même sommes arrivés au CDIS en début de matinée accompagnés de la psychologue. Nous avons été accueillis par les accompagnateurs responsables des jeunes de ce CDIS. Ils nous ont laissé nous installer dans une grande salle de réunion où était disposée une grande table en arc de cercle (voir photos ci-dessous). Nous avons dans un premier temps installé nos Roll-Up de présentation du projet et de l'association où figurent le nom de la fondation et du bailleur de fonds qui servent à la visibilité de Face. Nous avons une demi-heure avant l'arrivée des jeunes pour finir de préparer l'activité.



N.B : les visages des jeunes ont été floutés pour des raisons de confidentialité.

*Figure 8 - Photos prises lors de l'atelier esprit critique, CDIS Fouchana, 24 février 2020, Face Tunisie*

Ahlem avait de son côté préparé l'atelier en amont en imprimant le matériel préconisé par la « mallette pédagogique ». En discutant avec la psychologue j'ai remarqué que celle-ci n'avait pas véritablement compris l'objectif du module, elle ne s'est pas basée sur la « mallette pédagogique » pour préparer l'atelier mais avait préparé des activités qu'elle utilise dans son métier. Il a donc fallu au début de l'atelier un temps de préparation et de discussion pour cadrer le sujet et s'accorder sur la manière de procéder. La psychologue a pris connaissance des

objectifs du module présentés dans la mallette et a ajouté ses connaissances en psychologie sur le développement de l'esprit critique, en attendant l'arrivée des jeunes.

Ensuite, les jeunes sont arrivés et se sont installés autour de la table, ils étaient une quinzaine dont quatre filles, âgés de 16 et 25 ans. Neuf d'entre eux ont déjà participé à un ou plusieurs modules du projet. Nous les avons accueillis et avons fait un tour de table pour que chacun puisse se présenter et apprendre à nous connaître.

La séance a débuté par un jeu de rôle proposé par la psychologue, trois jeunes se sont immédiatement portés volontaires pour participer. L'idée était que les jeunes se mettent « dans la peau » de plusieurs personnages : l'un d'eux devait jouer le rôle de l'agent de sécurité à l'entrée d'un grand centre commercial de « haut standing », les deux autres devaient jouer le rôle de deux jeunes qui veulent entrer dans le magasin (et ne changent donc pas fondamentalement d'identité). Les jeunes devaient ensuite improviser une situation « dans la peau » de leurs personnages. L'objectif de cet exercice est de développer la capacité des jeunes à imaginer, créer une fiction, verbaliser une situation donnée et ainsi développer leur sens critique. Cela a permis d'ouvrir le débat et les réactions face à ces situations inédites. Certains jeunes ont évoqué le fait qu'ils ont vécu des situations similaires (par exemple le refus d'accéder à un commerce) et ont partagé avec les autres leurs ressentis face à de telles situations. Ce jeu de rôle nous a permis d'aborder le sentiment d'exclusion et de stigmatisation, déjà ressentis par certains des jeunes présents.

La seconde partie de l'atelier était un peu moins cadrée et s'est faite avec plus d'improvisation. La psychologue et mes collègues ont lancé des sujets pour ouvrir le débat et observer les réactions des jeunes vis-à-vis des situations données. Les interrogations étaient par exemple : que fais-tu si tu trouves une grande somme d'argent ? Si tu trouves quelqu'un au bord de la route qui a eu un accident, comment réagis-tu ? Si tu discutes avec quelqu'un qui n'a pas la même opinion religieuse que toi comment réagis-tu ? L'idée de cette partie était alors de travailler sur le sentiment d'indifférence et d'essentialisation de l'autre.

N'ayant pas compris toutes les réactions des jeunes je discute à posteriori avec la psychologue pour qu'elle m'éclaire sur les discours qui sont ressortis. On relève par exemple un sentiment de rejet, un complexe d'infériorité ou encore un sentiment de différence discriminatoire vis-à-vis d'autrui dans les paroles des jeunes. Ils expriment souvent ces sentiments en parlant des autres mais je peux noter que certains jeunes se réfèrent en fait à des situations vécues et à des ressentis personnels. Nous pouvons faire le lien entre ces perceptions et le sentiment d'appartenance qui semble peu présent chez certains jeunes (selon les analyses

de la psychologue). Je constate que les jeunes sont aussi beaucoup revenus sur la thématique de l'immigration clandestine, dite aussi « *Harga* » en contexte tunisien, qui semble interroger les jeunes. Des auteurs comme Merdaci (2009) ont montré que les jeunes tentés par l'immigration clandestine sont à la recherche d'appartenance sociale. Bien sûr ce n'est pas parce que les jeunes évoquent ce sujet qu'ils sont forcément prêts à partir en migration clandestine. En revanche cela peut révéler certains concepts tel que l'appartenance à la nation, à un groupe ou encore l'affiliation sociale, comme sentiments présents dans les esprits des jeunes. Le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une cause est justement un facteur de vulnérabilité (en l'absence de ce sentiment ou lorsque le jeune est à la recherche d'un groupe d'appartenance) sur lequel il est important de travailler dans les techniques de prévention de la radicalisation.

Dans les attitudes des jeunes je note un certain manque de confiance en eux, certains ont par exemple le regard fuyant, regardent leur téléphone ou présentent une démarche peu confiante. Un des jeunes attire particulièrement mon attention il se montre assez virulent dans ses réponses, il semble même « en colère ». Par exemple à la question « Si tu trouves quelqu'un au bord de la route qui as eu un accident, comment réagis-tu ? », le jeune répond sans hésitation qu'il ne fait rien et qu'il laisse la personne seule sur le bord de la route. Cela peut sembler être un point de vue « radical » mais ces propos « provocateurs » sont certainement dus (en partie) au fait qu'il se trouve en pleine période d'adolescence, connue comme étant une période d'affirmation identitaire. Face aux autres jeunes on sent qu'il veut se démarquer et confronter son point de vue à celui des adultes présents. Ces situations sont particulièrement intéressantes à observer car on se rend compte que d'un jeune à l'autre les réactions sont différentes. Elles révèlent des traits de leur personnalité et chez certains des situations de mal-être vis-à-vis de leur passage en prison ou de leur situation précaire, ou un besoin d'affirmer son identité face à celle des autres. En écoutant les jeunes je me rends compte que ceux-ci sont en pleine période de « construction identitaire » inévitablement marquée par leur passage en prison. C'est justement sur l'ensemble des sentiments (bien visibles lors de ces discussions) qui traversent les jeunes durant cette période particulière que le projet EBNI propose de travailler. Justement parce que des comportements comme la difficulté à trouver un groupe d'appartenance peut, dans certains cas et couplée avec d'autres facteurs, constituer un terrain propice au développement du processus de radicalisation.

Dès la première partie de séance j'ai pu noter que certains jeunes étaient beaucoup plus à l'aise à parler que d'autres. De prime abord les garçons parlent plus facilement que les filles qui se montrent plus timides, même si elles ont fini par se livrer plus à la fin de l'atelier

lorsqu'on leur posait des questions sur leur projet professionnel. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les normes sociales qui pèsent plus fortement sur les filles en Tunisie contribuent peut-être à expliquer ce décalage. On se rend compte qu'il est plus difficile de mobiliser les jeunes filles pour le projet, déjà bien sûr parce qu'elles sont moins nombreuses à passer par la prison (sachant que 97% des détenus sont des hommes). Aussi parce que pour les filles il est plus difficile de s'exposer après un passage en prison car cela représente souvent une « honte » pour la famille et les filles peuvent être contraintes à rester dans l'espace domestique. Évidemment, nous n'en feront pas une généralité car dans d'autres cas les filles ont montré qu'elles s'exprimaient autant que les garçons. On remarque aussi que les jeunes qui ont déjà participé à un module précédent du projet EBNI sont plus rapidement à l'aise pour prendre la parole. Cela peut être un aperçu des premiers résultats du projet sur l'évolution des comportements des jeunes. Cela dépend certainement aussi des caractères des jeunes, certains étant plus réservés que d'autres.

En fin de séance, nous leurs avons demandé de parler de leurs envies et de leurs projets professionnels pour faire le lien avec un des objectifs du projet EBNI qui est l'insertion professionnelle. Dans l'ensemble les jeunes ont une idée de ce qu'ils souhaitent faire en termes de formation ou d'emploi. Il est intéressant de voir comment le projet de certains jeunes a évolué depuis le premier module auquel ils ont participé. Pour certains le projet devient plus clair et ils montrent une réelle volonté de le concrétiser. Par exemple, un des jeunes bénéficiaires nous confie que grâce au projet EBNI il a pu clarifier son projet professionnel ; il souhaite faire une formation en pâtisserie et précise qu'il est en train d'économiser pour pouvoir réaliser son projet.

Finalement, on note que malgré la fragilité sociale et psychologique de certains jeunes qui transparait dans leurs attitudes et leurs discours, ils se prêtent globalement bien au jeu et sont assez réceptifs aux questions posées, à l'exception d'un ou deux qui restent plus en retrait.

Je me rends compte que les jeunes sont beaucoup plus réactifs lorsqu'ils sont sollicités par des ateliers ludiques (jeux de rôles). Sur une activité de trois heures il est difficile pour eux de conserver un niveau de concentration élevé lorsqu'ils sont passifs et ne font qu'écouter les intervenants parler. Il est indispensable de développer une approche expérientielle et interactive (réflexion par groupes, prise de parole, etc.) afin de pouvoir élaborer une réflexion collective et motiver les jeunes à s'impliquer. Le manque de préparation en amont s'est fait ressentir pendant la séance, il a eu plusieurs moments de latence, les jeunes montraient parfois des signes d'ennui

(ils répondaient au téléphone ou quittaient la pièce) et les intervenant manquaient parfois de dynamisme, n'ayant pas de véritable trame à suivre.

Un autre point que j'ai noté est relatif à l'implication des accompagnateurs. Ceux-ci étaient présents dans la pièce et ont quelques fois essayé de réagir avec les jeunes sur les questions posées. A mon sens, ils se sont retrouvés quelques peu exclus de l'action et cela a été reproché à l'équipe Face après l'atelier. Effectivement, les accompagnateurs ont fait part de leur volonté à être davantage impliqué dans l'action en amont et à être plus actifs pendant la séance. Les accompagnateurs ont aussi trouvé que les animateurs étaient parfois trop directifs vis-à-vis des jeunes et ils n'ont pas véritablement compris l'objectif de l'atelier, même si celui-ci leur avait été présenté lors des formations début 2019.

Nous nous sommes donc réunis quelques semaines après l'atelier avec les deux psychologues pour faire le point sur ce qui a été fait dans chaque localité, pour dégager des pistes d'amélioration pour les ateliers suivants. Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il n'y ait pas eu suffisamment de préparation en amont. Nous décidons d'un commun accord d'impliquer les accompagnateurs en organisant avant chaque atelier de sensibilisation une réunion commune pour cadrer le développement de l'activité. Les psychologues – animatrices se sont engagées à fournir au préalable une fiche récapitulative présentant le déroulement de l'activité en précisant ce qu'elles souhaitent mettre en place afin que toutes les parties prenantes en prennent connaissance et que chacun puisse manifester son éventuel désaccord vis-à-vis de tel ou tel point. Les psychologues – animatrices s'engagent également à rédiger un court compte rendu après chaque atelier pour en expliquer le déroulement, analyser les réactions des jeunes et dégager des pistes d'améliorations. Pour les prochains ateliers elles proposent en plus de conserver les jeux de rôles, de projeter des images sur différents sujets évocateurs (la religion, les violences faites aux femmes, le rapport aux autorités, etc.) pour faire réagir les jeunes. J'ai moi-même proposé de mettre en place une activité en m'appuyant sur la lecture de la « mallette pédagogique » et en l'adaptant à la situation (que j'ai observé durant les premiers ateliers) : l'idée serait alors de présenter différents personnages significatifs (un policier, une figure religieuse, une célébrité, etc.) et de poser aux jeunes différentes questions telles que : « En qui auriez-vous le plus confiance pour garder un secret ? » ; « avec qui souhaiteriez-vous être amis » ; « pourquoi ? » afin de confronter leurs réponses. Il me semble également indispensable à la fin de l'activité de demander aux jeunes leurs ressentis vis-à-vis de l'atelier et savoir ce qu'ils en ont retenus pour la suite.

La présentation de cet atelier est un exemple parmi d'autres pour signifier les difficultés et enjeux à prendre en compte dans la mise en place d'activités spécifiques telle que « le développement de l'esprit critique » souvent utilisées dans les programmes de prévention de la radicalisation.

## **II. L'insertion sociale et professionnelle comme outil de prévention de la radicalisation : enjeux et difficultés**

L'objectif de cette section est de mettre en évidence les enjeux relatifs à un programme qui mise sur l'insertion sociale et professionnelle pour mener à bien sa mission de prévention de la radicalisation. Comme je l'ai évoqué dans le chapitre précédent, les porteurs de projet se sont inspirés des différents outils des programmes de prévention existants pour mener à bien ce projet. Il a fallu appliquer ces outils à un contexte tunisien complexe comme démontré dans le premier chapitre. Le projet EBNI étant un projet « pilote » en Tunisie, quelques difficultés de mise en place sont apparues et il a fallu le recadrer au fur à mesure.

### **A. Quelques obstacles à la mise en route du projet**

#### **a. Lourdeur et complexité bureaucratique.**

Dès mes premiers jours dans l'association j'ai remarqué que le projet avait pris du retard sur le calendrier initialement prévu, que l'on peut expliquer de différentes manières.

Déjà parce qu'en Tunisie la bureaucratie est assez complexe et chaque procédure prend du temps. C'est ce que me confirme Sarah lors de notre entretien, elle me précise à ce sujet que chaque CDIS a son fonctionnement et que les informations prennent beaucoup de temps à être examinées par les décideurs. L'harmonisation tardive de la logistique entre les CDIS et leurs responsables a eu pour conséquence un retard dans l'accessibilité aux listes des jeunes pour le Club Face. De plus, le projet EBNI constitue le premier partenariat de la fondation et du Club Face Tunisie avec les ministères de la justice et des affaires sociales tunisiens auprès des personnes sortants de prison. D'une part se sont deux ministères au fonctionnement très différents qui ne sont pas habitués à collaborer. D'autre part, il était nécessaire de fournir des gages de confiance à ces deux principaux partenaires parce que les deux ministères se sont inquiétés de la potentielle menace à l'ordre et la sécurité publique que pouvait représenter l'accompagnement en milieu ouvert en évoquant le sujet de la radicalisation. En ce sens, Sarah souligne lors de notre entretien : « on ne va pas se mentir l'organisation en Tunisie est

complexe, on s'est arraché les cheveux plus d'une fois ! » (Sarah, cheffe de projet Face France, 25 février 2020, locaux de Face). La coordination avec les différents ministères permet toutefois de profiter d'un réseau pluridisciplinaire et parfois de subventions importantes (CIPC, 2017). Il a donc fallu à l'équipe de Face multiplier les réunions avec ces ministères dès le début pour leur exposer le projet et les convaincre de s'engager avec eux pour leur faciliter l'accès aux prisons et aux CDIS.

A la lourdeur bureaucratique qui allonge les procédures, s'ajoutent les remaniements ministériels fréquents depuis la fin du régime de Ben Ali dû à l'instabilité politique du pays. Les changements ministériels ont certainement contribué à la prise de retard sur le projet, les équipes de Face devant à chaque fois rencontrer les nouveaux ministres et exposer le projet pour que celui-ci soit approuvé et qu'ils puissent avoir accès aux instances avec qui ils travaillent.

#### **b. Accès au milieu carcéral et radicalisation**

Nous l'avons vu, il a été très compliqué d'approcher les détenus en prison. La DGPR avait sur le principe donné son accord pour pouvoir débiter le premier module « d'initiation aux techniques de recherche d'emploi » en milieu carcéral et ainsi installer un suivi entre l'intérieur et extérieur de la prison, comme il est souvent préconisé dans les programmes d'accompagnement des anciens détenus. Cependant, aujourd'hui il est beaucoup plus difficile pour les associations d'intervenir en prison. Le ministère de la justice a signé en 2012 un accord avec sept organisations de défense des droits de l'Homme, en vertu duquel ces dernières ont été autorisées à effectuer des visites aux établissements pénitentiaires selon des règles strictes (DCAF, 2014). En dehors de quelques exceptions, le ministère de la justice est très réticent à faire entrer des organisations de la société civile dans les prisons. Cela s'explique notamment par le fait qu'après la révolution un certain nombre d'associations qui se présentaient comme « humanitaires » étaient en fait des regroupements de salafistes prêchant un islam radical auprès des détenus. Je suppose également que des contrôles plus resserrés se font autour de projets qui se proposent de travailler sur la prévention de la radicalisation. Effectivement, la radicalisation reste un sujet encore sensible en Tunisie, et les instances gouvernementales s'interrogent souvent sur les objectifs implicites de ces projets dont les bailleurs de fonds sont internationaux. Sarah, lors de notre entretien appuie d'ailleurs cette idée en me confirmant que la radicalisation est un sujet tabou dans le contexte tunisien

:



*« La radicalisation quand tu vas voir le ministère de la justice qui veut pas en entendre parler, pour lui il n'y a pas de prisonniers radicalisés en Tunisie enfin tu vois c'est des choses où c'est encore très tabou quoi »* (Sarah, cheffe de projet fondation Face, 25 février 2020, locaux du Club Face Tunisie).

On remarque que les obstacles proviennent en partie du fait qu'il n'y a pas de consensus autour d'une définition claire de la radicalisation au niveau international mais aussi local. La définition reste large et floue, elle apparaît comme un processus et peut rapidement être confondue avec les concepts « d'extrémisme violent » ou de « terrorisme ». Elle dépend largement du contexte sociopolitique et historique du pays. Le rapport du CIPC de 2017 donne plusieurs exemples de perception de la radicalisation selon les contextes, dans certains pays elle sera perçue comme « normale [...] elle fait partie de l'histoire de son pays » ou encore comme « l'arrêt du progrès et de la modernité » (CIPC, 2017 : 28). La perception des parties prenantes de cette notion aura nécessairement un impact sur les programmes de prévention.

Ces réticences à se positionner sur le sujet de la radicalisation s'expliquent aussi certainement par des décisions de la période benaliste où le président avait mis en place une politique très répressive contre les islamistes et dont beaucoup de tunisiens sont convaincus qu'elle a eu pour conséquences la radicalisation de nombreux jeunes ayant perdu confiance en la vie publique (Labidi, 2011).

Le ralentissement du projet s'est fait également dès le départ lors de la conception des outils. Les cheffes de projet étant dans une démarche de « co-construction » il a fallu de nombreux temps collectifs avec les acteurs locaux pour discuter de la conception du projet, organiser des formations et des réunions d'informations pour sélectionner les accompagnateurs et les former sur les objectifs du projet. Ainsi, les ateliers collectifs qui devaient initialement être lancés à l'été 2019 ont finalement débuté en octobre 2019.

## **B. Les profils des jeunes bénéficiaires**

Le retard pris au départ n'a finalement pas eu de conséquences déplorables sur le projet car même si les trois vagues initialement prévues ne pourront finalement pas être mises en place, l'équipe Face parviendra à priori à remplir les objectifs émis par Europaid. Effectivement en mettant à jour la base de données je me suis rendu compte que lors de la première vague (non achevée) ils sont parvenus à mobiliser 111 jeunes lors des ateliers, ce qui représente plus de la moitié des 200 jeunes identifiés comme bénéficiaires cibles. Etant donné qu'ils sont parvenus

à mobiliser davantage de jeunes que ce qui était initialement prévu, en poursuivant ainsi sur la seconde vague les objectifs quantitatifs seront à priori largement remplis.

<b>Vague 1 : Octobre 2019 - Avril 2020</b>						
	Résultats - Vague 1	Résultats - Vague 1	Résultats - Vague 1	Résultats - Vague 1	Total des résultats Vague 1	% des résultats
	Béja	Bizerte	Grand Tunis	Sousse		Année 1
<b>Jeunes</b>						
<b>Nombre de jeunes impliqués</b>	18	6	65	22	<b>111</b>	
<b>Nombre de femmes</b>	1	1	8	4	14	<b>13%</b>
<b>Nombre d'hommes</b>	17	5	57	18	97	<b>87%</b>
<b>Jeunes ayant participé à un seul module</b>	7	6	42	15	70	<b>63%</b>
<b>Jeunes ayant participé à au moins 2 modules</b>	11	0	23	7	41	<b>37%</b>

*Tableau 1 - Profils des jeunes bénéficiaires du projet EBNI, vague 1, Avril 2020*

J'ai réalisé le tableau ci-dessus à partir d'informations collectées dans la base de données sur laquelle j'ai travaillé. Je remarque que presque les trois quarts des jeunes ont moins de 21 ans et le plus jeune à 15 ans, les plus âgés ont en moyenne une trentaine d'années, le plus âgé à 35 ans. On remarque que 87% d'entre eux sont des garçons sur le total des quatre localités. Comme je l'ai expliqué dans la partie précédente, il y a beaucoup moins de filles dans le projet à la fois parce qu'elles sont moins nombreuses à passer par la prison et aussi en raison du poids des normes qui pèsent sur elles. L'une de mes collègues lors d'une discussion informelle me confirme cela en me disant qu'une fille « arabo-musulmane, si elle rentre en prison elle ne va pas recevoir le même regard qu'un homme et donc c'est une honte pour elle de sortir et de s'assumer, elle ne veut pas avoir de regard des autres » (Amal, prise de note du 28 janvier 2020, locaux de Face Tunisie). Pourtant il est important d'insister sur la réinsertion socio-professionnelle des femmes car celles-ci sont considérées comme plus « à risque » tant elles sont plus à même d'être rejetées par leur famille ou leur quartier. De plus, aujourd'hui les programmes de prévention de la radicalisation préconisent aussi une intervention auprès de femmes justement parce qu'il « existe un lien direct entre les enjeux d'égalité des sexes et les droits des femmes, et l'extrémisme violent » (ONU femmes, 2018 : 4).

En étudiant un peu plus en détail les profils des jeunes je me rends compte que pour beaucoup la figure paternelle est absente du schéma familial (le père est décédé, parti ou a lui-même été incarcéré). Dans les études sur la radicalisation on retrouve souvent chez les jeunes un rapport au père défaillant contribuant à la déstructuration familiale, s'ajoutant comme facteur de vulnérabilité.

Afin d'avoir une idée plus précise des centres d'intérêt des jeunes bénéficiaires par région, j'ai créé le tableau ci-dessous :

Centres d'intérêt	Béja	Bizerte	Grand Tunis	Sousse
Agriculture	7	/	/	/
Hôtellerie/ restauration	1	/	5	3
Maçonnerie	1	/	3	/
Commerce	1	/	1	2
Soudure/ Aluminium	1	/	3	2
Coiffure	1	/	4	1
Textile	/	1	2	2
Mécanique	/	/	2	2
Electronique	/	/	2	1
Réinsertion scolaire	/	1	2	/
Electricité	/	2	/	4
Indéfini	6	2	3	2
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>19</b>

Tableau 2 - Centres d'intérêts des jeunes par région, bénéficiaires du projet EBNI, mai 2020

Le tableau se base sur les informations recueillies soit lors des ateliers collectifs, soit fournies par les CDIS, soit selon les expériences professionnelles de certains jeunes ; il est incomplet car ces informations n'étaient pas toujours précisées dans les listes fournies par les CDIS et les jeunes ne le précisaient pas nécessairement en atelier. La plupart des jeunes semblent avoir une vague idée du domaine dans lequel ils veulent travailler même si parfois cela reste très flou. Certains expriment le souhait de bénéficier d'une formation professionnelle, la majorité souhaite trouver un emploi. Un obstacle que j'ai noté lors de mon stage est que, souvent, il est difficile de les intégrer dans des formations diplômantes car celles-ci requièrent un niveau de base supérieur à la 9<sup>e</sup> année de base, or la majorité d'entre eux n'ont pas ce niveau. L'équipe du Club Face tente de mobiliser son réseau de partenaires (ANETI, ATEP, etc.) pour débloquent des places pour les jeunes et leur faire intégrer rapidement des formations. Au total, quatre jeunes du Grand Tunis ont été réinscrits dans deux écoles pour poursuivre leur cursus scolaire. En mars 2020 nous avons aussi permis à deux jeunes du Grand Tunis d'intégrer une formation pratique en Soudure/ Aluminium dans un *small local Business* de Tunis et un jeune a bénéficié d'un placement dans une formation en électricité/ bâtiment dans le centre de formation professionnel de l'Ariana. Ces actions ne font pas partie des lignes directrices du projet EBNI, mais le Club a décidé de faire fonctionner son réseau pour proposer des solutions concrètes aux jeunes de réinsertion professionnelle et ainsi les motiver à s'engager dans le projet.

Si l'on s'intéresse au niveau scolaire des jeunes je me suis aperçue que la plupart d'entre eux, soit environ les trois quarts ont un niveau inférieur à la 9<sup>e</sup> année de base qui équivaut à la 3<sup>e</sup> dans le système scolaire français (voir annexe 4) et la très grande majorité s'est arrêtée à la 7<sup>e</sup> année de base correspondant au niveau 5<sup>e</sup> en France. Seulement une petite minorité (à peine 10 jeunes sur les 111 accompagnés) ont le baccalauréat ou un niveau universitaire. On se rend rapidement compte que la grande majorité des jeunes du projet ont très peu de diplômes et sont en décrochage scolaire. Je n'ai malheureusement pas pu produire de données quantitatives plus complètes sur les profils des jeunes car nous n'avons accès qu'à un nombre limité d'informations. Certaines données sont jugées confidentielles compte tenu de la situation des jeunes et ne sont donc pas disponibles au grand public. En travaillant sur la base de données je me suis rendu compte qu'il manquait beaucoup d'informations sur les jeunes notamment sur leurs situations familiales ou leurs niveaux de diplômes. Les CDIS nous fournissent des listes de jeunes où figurent ces informations mais pour la plupart elles sont anonymes, les jeunes sont différenciés par des numéros ou par leurs initiales. Pour remplir la base de données il m'a fallu faire des croisements avec les données que nous avons recueillies en discutant avec les jeunes lors des ateliers collectifs et les informations des listes, ce qui engendre inévitablement une perte d'information.

En termes de délits commis, le *profiling* des jeunes révèle que la plupart d'entre eux ont été incarcérés pour vols, violences ou détention/ consommation de stupéfiants. Il faut savoir que la législation quant à la consommation de cannabis en Tunisie est très sévère. Jusqu'en 2017 la législation anti-drogue régit par la « loi 52 » de 1992 infligeait une peine d'un an de prison et mille dinars d'amende aux détenteurs et consommateurs de cannabis et une peine de cinq ans en cas de récidive (Bouagga, 2018). Elle apparaissait comme une des législations les plus répressives pour la jeunesse. Le 25 avril 2017, après plusieurs années de négociations, le Parlement tunisien a décidé d'assouplir cette loi en laissant au juge un pouvoir d'appréciation de la peine (Brésillon, 2017). Les vols et la consommation de cannabis restent cependant le principal motif d'incarcération des jeunes du projet EBNI. Les peines des jeunes bénéficiaires sont pour la majorité relativement courtes allant de moins de deux mois à un an voire deux ans pour quelques-unes.

### **C. Assiduité des jeunes au projet**

Sur le Tableau 1, plus que le nombre total de jeunes mobilisés, il est intéressant de voir le pourcentage de jeunes qui ont participé à un seul module ou à plus de deux modules sur les

trois réalisés (sachant que les trois modules n'ont pas encore eu lieu dans toutes les localités) car cela nous donne une idée de leur assiduité. On se rend compte que sur la totalité des jeunes bénéficiaires presque 40% ont suivi au moins deux ateliers, on peut imaginer que si ceux-ci poursuivent sur cette lancée ils seront considérés comme ayant participé au programme sur la durée. L'objectif est que les jeunes assistent à au moins trois modules sur les cinq prévus (le sixième étant un module à part). On considère que les jeunes peuvent manquer un ou deux ateliers sans pour autant vouloir abandonner le projet.

#### **a. Motivation des jeunes**

La question de la motivation des jeunes est un sujet qui est revenu à plusieurs reprises dans les discussions avec mes collègues. Je note que les jeunes ont parfois du mal à saisir l'intérêt de ces ateliers, dans leur situation la principale préoccupation est de trouver rapidement un travail. Cela se fait souvent ressentir dans leurs discours, par exemple, lors d'un atelier du module « un but/ un emploi » à la fin nous demandons aux jeunes « qu'est-ce que vous aimez faire pendant votre temps libre ? » spontanément ils ont répondu « moi je veux un travail ! ». A maintes reprises je remarque que les jeunes semblent très préoccupés par leurs recherches d'emploi et ne comprennent pas toujours l'intérêt de participer à un atelier de « développement de l'esprit critique » par exemple, le lien avec le monde professionnel n'étant pas évident. Tout l'enjeu est de bien faire le lien entre les modules de sensibilisation et le rapport à l'entreprise, pour montrer aux jeunes que cela leur servira dans leur vie personnelle et professionnelle.

Globalement, il y a toujours eu un nombre satisfaisant de jeunes présents aux ateliers (entre 10 et 25 par localité), même si on note une légère baisse entre le premier et le troisième module. Les ateliers étaient au départ imaginés pour accueillir entre cinq et dix jeunes pour remplir le « quota » des 200 jeunes accompagnés, les premiers résultats semblent donc prometteurs pour la suite du programme.

J'ai constaté que des jeunes avaient intégré le programme au bout du troisième module, cela peut poser problème dans le bon déroulement du projet car ils n'auront pas tous suivis la même progression. Effectivement, les jeunes qui ont suivi tous les modules depuis le début semblent plus à l'aise dans leur prise de parole et évoluent dans leurs projets professionnels. Il est important de veiller à ce que la plupart des jeunes aient plus ou moins suivis le même nombre d'ateliers et surtout qu'ils aient intégré le projet à la même période pour que tous puissent observer une progression dans leurs parcours. Il ne faut pas oublier que les jeunes sortants de prison rencontrent des difficultés sociales qui peuvent accentuer l'impossibilité d'une réelle

assiduité au programme. Il est donc nécessaire, en partenariat avec les accompagnateurs, de lever les freins sociaux à l'emploi du jeune.

### **b. Motivation des accompagnateurs**

Je constate des disparités dans l'assiduité des jeunes des différentes régions. Effectivement, à Sousse par exemple, un groupe de cinq jeunes semble suivre le programme depuis le départ et revient à chaque atelier. A l'inverse, à Bizerte le jour de l'atelier « un but / un emploi » lorsque nous sommes arrivés sur les lieux nous n'avons trouvé qu'un seul jeune sur les douze prévus. Une grande partie des jeunes ne s'est pas présenté ce jour-là et ne semble pas vouloir poursuivre le projet, j'ai cherché à comprendre pourquoi. En discutant avec mes collègues je me rends compte qu'il y a quelques tensions avec les accompagnateurs de Bizerte, certains de mes collègues les soupçonnent d'avoir voulu « saboter » l'atelier en ne convoquant pas les jeunes. Les accompagnateurs s'engagent dans le projet EBNI de manière volontaire, cela représente donc une charge de travail supplémentaire. En discutant avec eux je me rends compte qu'ils ont déjà une surcharge de travail, ils sont souvent en sous effectifs, ont de nombreuses tâches à assumer au sein des CDIS et disposent de peu de moyen matériels et financiers. La plupart d'entre eux vivent dans les mêmes quartiers populaires que les jeunes et sont issus de familles modestes. Ils accompagnent les jeunes de manière bénévole dans le cadre du projet EBNI, sur leur temps personnel mais n'en tirent aucun bénéfice financier. Plusieurs fois les accompagnateurs ont fait savoir qu'ils ne se sentaient pas suffisamment inclus dans le programme, ils demandent d'avoir accès au contenu des ateliers collectifs et de pouvoir d'avantage intervenir. Lors de notre entretien Sarah revient sur le fait que l'intégralité du projet avait été présenté aux accompagnateurs lors des premières formations et qu'ils ont validés l'ensemble du parcours. Elle ajoute que leur manque de compréhension contribue à ralentir le projet car il faut régulièrement clarifier certains points, pourtant explicités en amont.

Pour favoriser la motivation des accompagnateurs, l'équipe du Club Face a décidé de leur fournir une contribution en leur proposant des cours de français et d'informatique, elle a également acheté du matériel de bureau et leurs paye les frais de transport pour se rendre aux ateliers. Ils ne peuvent pas recevoir de complément de salaire dans le cadre du projet car ils appartiennent à la fonction publique et ne doivent donc pas percevoir de rétributions annexes. Etant donné que les accompagnateurs font le lien entre les jeunes et les membres de Face, il est nécessaire d'entretenir de bonnes relations avec eux car leur motivation joue inévitablement sur

celle des jeunes. Pour reprendre les termes de Rafik, les accompagnateurs « tirent les ficelles des jeunes » et jouent ainsi grandement sur la réussite du projet.

### **c. Conséquences du premier module et enchaînement des ateliers**

Pour reprendre l'exemple de Bizerte, je comprends que lors du premier atelier du module « initiation aux TRE » les jeunes bizertins avaient été conviés à y participer mais ils ont dû se déplacer à Tunis (avec les jeunes du Grand Tunis), ils ont donc rencontré principalement des entreprises de Tunis et se sont donc certainement senti moins concernés par le projet.

Je saisis rapidement que ce premier module « TRE » a été un succès car il a mobilisé nombre de jeunes et d'entreprises sur les différents territoires. A posteriori, avec l'équipe, nous prenons conscience que sa place en début du cycle d'accompagnement à certainement eu un impact sur les comportements des jeunes lors des ateliers suivants. Effectivement, avec cet atelier ils ont directement été placés en « situation d'embauche », ils ont rencontré des entreprises, ont rédigé des CV et ont eu l'occasion de faire des simulations d'entretiens avec des DRH. Suite à cela les jeunes ont eu l'espoir que leurs rencontres avec les entreprises débouchent sur une embauche, ils se sont parfois imaginés que les entreprises les recontacteraient et leurs proposeraient des solutions d'emplois concrètes. N'ayant pas eu de retour après l'atelier les jeunes se sont certainement sentis frustrés et déçus de ne pas voir leurs projets se concrétiser. Nous l'avons vu, ce premier module avait été pensé pour commencer en milieu carcéral parce qu'avant même sa sortie de prison la priorité du détenu est de travailler sur sa réinsertion professionnelle, surtout pour des jeunes en situation d'extrême précarité. Ainsi, les porteurs de projet voulaient faire démarrer le processus d'accompagnement en prison de manière à faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur, comme il est souvent préconisé dans les programmes de réinsertion sociale et professionnelle des détenus (Liwerant, 2001). Finalement le module « TRE » a été contraint de débiter après la sortie de prison, il n'a donc certainement plus le même impact et contribue au contraire à créer de faux espoirs chez les jeunes. De plus, je comprends que ces premiers ateliers « TRE » ont été expliqués aux jeunes en partie en français, or la plupart d'entre eux ne parlent pas français et ne le comprennent pas non plus, ainsi cela a certainement entraîné une perte d'information et donc influé sur l'entrain des jeunes à poursuivre les ateliers suivants.

Un autre élément qui joue certainement sur la motivation des jeunes est la temporalité entre les différents ateliers au départ du projet. Les premières expérimentations de ces ateliers collectifs ont démontré la nécessité de laisser moins de temps s'écouler entre deux ateliers afin

de limiter la démobilisation des jeunes. Effectivement, entre le premier et le second atelier il s'est écoulé presque trois mois. Durant cette période les jeunes ont eu des contacts avec leurs accompagnateurs mais n'ont pas eu d'autres contacts avec les entreprises ou l'équipe Face.

Lors d'une discussion avec les accompagnateurs du CDIS de La Soukra, ils demandent à l'équipe de Face de fixer des « deadlines » quant à l'organisation des réunions et des ateliers. Ils signalent que lors du second atelier la date de celui-ci correspondait à une période à laquelle ils avaient eux-mêmes organisés des ateliers en interne, ils ne pouvaient donc pas mobiliser les jeunes à cet effet.

Au vu des résultats de la première vague avec mes collègues nous nous sommes accordés à dire que pour la seconde vague il serait d'avantage pertinent de débiter le cycle par le module « un but / un emploi » de manière à « briser la glace » entre les jeunes et les entreprises et réserver le module « TRE » comme une finalité au cycle d'accompagnement lorsque le jeune a pris confiance en lui et qu'il se sent plus à l'aise avec les parrains/marraines qui l'auront soutenu tout au long du cycle. De cette manière, le jeune aura également le temps de perfectionner son projet professionnel et éventuellement trouver la voie sur laquelle il souhaite s'engager.

Pour jouer sur la motivation des jeunes, l'équipe a décidé d'utiliser une partie du budget pour payer les frais de transport aux jeunes lorsqu'ils se rendent aux ateliers. Ils leur donnent trente-cinq dinars à chaque participation aux ateliers en plus de leur offrir le repas pour les motiver à revenir. On peut critiquer la « monétarisation » de la relation en se disant que les jeunes ne viennent que pour obtenir cette contribution et que si celle-ci n'existait pas ils ne viendraient pas. Toutefois, lorsque l'on sait que ces jeunes se trouvent dans une situation économique extrêmement précaire où certains ont à peine de quoi manger, à mon sens, la rétribution financière est pertinente, à la fois pour aider les jeunes dans leur vie quotidienne et également parce que cela les motive à suivre le programme dans son intégralité, qui aura certainement un impact à long terme sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

#### **D. Implication difficile du secteur privé**

Un autre enjeu majeur du projet EBNI est de mettre en lien les jeunes avec les entreprises. Lors de mon stage j'ai constaté la difficulté à mobiliser un réseau d'entreprises dans un programme de réinsertion d'anciens détenus. Pour la première vague 25 parrains/marraines ont signé la charte de partenariat avec le Club sur un objectif de 100 collaborateurs d'ici la fin du projet, 50 autres ont signalés être intéressés par le programme sans avoir formalisé leur



engagement. Effectivement, le monde professionnel est très éloigné des problématiques de ces jeunes qui sortent du milieu carcéral et en conséquence un certain nombre de préjugés pèsent sur eux. De plus, les entreprises ne sont pas ou peu confrontées dans leur quotidien aux questions de la radicalisation et peu ont expérimenté la collaboration avec un jeune sortant de prison. Ainsi, les formations à destination des entreprises organisées par Face au départ du projet avaient pour but de sensibiliser les futurs parrains/marraines à ce public et de les informer sur le processus de radicalisation. Même si cette étape a été largement réalisée pendant la première année du projet il semble nécessaire de continuer à inciter les acteurs privés à s'engager. Dès le début, mes collègues et Sarah m'expliquent qu'il a bien été précisé aux entreprises qu'il s'agissait d'un processus d'accompagnement dont le but était d'aider les jeunes à reprendre confiance en eux et à acquérir les outils nécessaires pour se réinsérer socialement et professionnellement, en insistant bien sur le fait que les entreprises n'étaient pas dans l'obligation d'embaucher les jeunes. Pourtant, j'ai moi-même assisté à des réunions avec les collaborateurs d'entreprises, beaucoup étaient réticents à s'engager dans ce type de projet parce qu'ils se sentent obligés de proposer une embauche à ces jeunes sortis de prison.

En effet en Tunisie, lorsqu'un individu est condamné par la justice, les délits sont consignés dans son casier judiciaire. Celui-ci se compose de trois bulletins différents, le bulletin n°3 (B3) répertorie toutes les condamnations d'une personne pour les crimes et délits non effacés par une procédure de réhabilitation. Le B3 est par ailleurs vierge pour toute personne avant ses 18 ans. La personne condamnée peut néanmoins faire une demande de réhabilitation passé un certain délai à l'issue de l'exécution de la peine ou du délai de prescription, ce délai varie selon s'il s'agit d'un délit, d'un crime et des cas de récidives. Lors de l'embauche d'un salarié, l'employeur peut demander une copie du bulletin n°3, c'est une pratique courante dans le secteur public qui s'est étendue au secteur privé. Ainsi, pour les personnes dont le casier judiciaire n'est pas vierge cela constitue un réel frein à leur réinsertion professionnelle. Le but pour Face, dès le départ, a été de mener un plaidoyer auprès des entreprises en faveur des valeurs d'inclusion et de lutte contre la stigmatisation et les préjugés. De plus, par ce parcours d'accompagnement l'enjeu est d'inciter les entreprises à ne pas demander systématiquement le B3 et ne pas prendre connaissance du casier judiciaire de ces jeunes quand la nature de l'activité ne l'exige pas afin de minimiser sur le long terme les freins à l'insertion professionnelle des anciens détenus.

Dans certains cas, les rencontres entre les jeunes et les entreprises débouchent sur des propositions d'embauche. Cela a été le cas à Sousse où l'entreprise LEONI a proposé de

rencontrer six jeunes, de leur faire visiter les locaux et les recevoir en entretien. J'ai appris que les jeunes ne se sont pas présentés au rendez-vous, ce qui a mis l'équipe Face dans une position assez délicate vis-à-vis de leur partenaire. C'est ce que m'explique une de mes collègues qui s'était sentie gênée après le refus des jeunes, en ajoutant qu'il a fallu le justifier auprès de l'entreprise sans en connaître parfaitement les raisons, au risque de perdre des partenariats. Cette situation semble assez paradoxale lorsque l'on sait que ces jeunes sont en général très demandeurs d'emplois ; j'ai donc essayé de comprendre ce refus. A priori, les postes proposés ne correspondaient pas à leurs exigences en termes de rémunération et également parce que l'entreprise se trouve quelque peu éloignée du domicile des jeunes qui ne souhaitent pas faire le trajet. Certains de mes collègues ont soupçonné les accompagnateurs d'avoir influencé les choix des jeunes en leur déconseillant d'accepter le poste. Lors de mon stage l'entreprise LEONI a de nouveau proposé de rencontrer cinq jeunes qui, cette fois ci, se sont présentés et deux d'entre eux ont été embauchés suite à cette rencontre.

#### **E. Exigences des bailleurs de fonds et réalité de terrain**

Pour finir, je remarque qu'un tel projet autour de la prévention de la radicalisation, financé par l'Union européenne et dont le porteur de projet est une fondation française, a tendance à questionner au vu du contexte tunisien. La majorité des projets de lutte contre la radicalisation mis en place en Tunisie ces dernières années sont financés et conçus par des acteurs internationaux (France, Allemagne, Union européenne, Nations unies). Les acteurs locaux s'interrogent sur les objectifs non déclarés officiellement de ces projets. Effectivement, le désir de l'occident de mettre en place ce type de projet depuis les années 2000/2010 a certainement un lien avec la vague d'attentats qui a touché l'Europe à cette période. Ces projets de renforcement des capacités des acteurs locaux pour prévenir les risques de radicalisation dans des pays qui apparaissent comme principaux pourvoyeurs de djihadistes, ont certainement un objectif de sécurité internationale et de sécurité intérieure pour les pays victimes d'attentats terroristes. Au départ, comme nous l'avons vu, le projet s'adressait à des personnes condamnées pour des faits de terrorisme, au-delà de leur réinsertion dans la vie active on peut se demander s'il n'y a pas également un objectif de quantifier le nombre de personnes radicalisées en Tunisie ou une tentative de l'Europe pour en savoir plus sur leurs profils, étant donné qu'il y a très peu d'études disponibles sur ce sujet dans le contexte tunisien et que les chiffres donnés par les ministères locaux sont peut-être sous évalués ou faussés.

Les évaluateurs du projet EBNI exigent le respect d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance (KPI) en remplissant un tableau de suivi permettant de quantifier le processus d'accompagnement, en demandant également aux acteurs du projet de remplir des questionnaires permettant de récolter un certain nombre de données sur les profils des différentes parties prenantes. Le bailleur de fonds attend de pouvoir évaluer quantitativement le réel impact du projet et à ce que les porteurs de projet suivent les lignes directrices établies dès le départ. Le rapport intermédiaire sur lequel j'ai travaillé contribue à tenir informé le bailleur de fonds de l'évolution du projet. Sarah et Rafik ont rencontré plusieurs fois Edouard Belloncle, le représentant de l'Union européenne en Tunisie, pour lui présenter les avancées du projet, pour négocier un prolongement de six mois du projet et également pour réajuster le budget lorsque c'est nécessaire (en basculant par exemple certaines lignes budgétaires sur d'autres activités). Sarah me confie que M. Belloncle est assez compréhensif et qu'à partir du moment où les dysfonctionnements, changements ou retards sur le projet sont clairement explicités et justifiés il les accepte. Cela dit, les porteurs de projet doivent respecter au maximum les objectifs finaux évalués en termes quantitatifs (nombre de jeunes, d'accompagnateurs, d'entreprises). L'enjeu est alors de remplir ces objectifs en ne négligeant pas l'aspect qualitatif car le but premier du projet reste l'amélioration des conditions de vie des jeunes et éviter qu'ils ne récidivent ou tombent dans un processus de radicalisation. L'Union européenne n'est pas experte du contexte tunisien ni de la prévention de la radicalisation, de ce fait elle propose des lignes directrices de départ qui sont parfois déconnectées de la réalité de terrain. Ainsi, tout l'enjeu de Face est de réadapter le projet en tenant compte des difficultés qui se présentent sur le terrain.

Un des points majeurs de discordance quant aux livrables pour l'Union européenne et pour l'évaluateur *Haatch* se trouve dans les questionnaires à remplir tout au long du parcours. Ceux-ci demandent un nombre assez conséquent de documents à remplir pour pouvoir évaluer le projet : deux questionnaires accompagnateurs vis-à-vis des jeunes (à un an/ à six mois) ; deux questionnaires accompagnateurs vis-à-vis des familles ; huit questionnaires Face vis-à-vis des jeunes (un à 1 mois, 6 mois, un an), des accompagnateurs, des entreprises, des parrains/marraines.

Je me suis rendu compte que les accompagnateurs étaient réticents à remplir ces questionnaires. Déjà parce qu'ils représentent une charge de travail supplémentaire (hors de leur temps de travail) et qu'ils n'en tirent aucun bénéfice personnel. D'autre part parce que les questionnaires demandent de renseigner des informations jugées confidentielles par les

institutions responsables (nom, date de naissance, motif du délit, etc.). Enfin, en discutant avec les accompagnateurs lors des réunions ceux-ci nous ont fait part de leurs incompréhensions vis-à-vis de certaines questions. Par exemple, une des questions du questionnaire à destination des jeunes les interroge sur leur perception des attentats récents en Europe en proposant comme modalité de réponse : « C'est dramatique / C'est malheureux / Cela m'est égal / Il n'y a pas d'autre solution / Ils ont eu ce qu'ils méritaient ». Plusieurs fois les accompagnateurs nous ont demandé pourquoi l'on posait cette question et en quoi cela concernait les jeunes bénéficiaires. Dans les questionnaires figurent également des points sur la religion qui sont considérés par les accompagnateurs comme intimes et non appropriés. Cela paraît d'ailleurs étonnant que ce type d'interrogation puissent être posé lorsqu'on sait que des questions sur l'opinion religieuse ou la « race » sont interdites dans les enquêtes en France.

Par ailleurs, j'ai constaté que les questionnaires à remplir par Face sont assez redondant en comparaison avec ceux que doivent remplir les accompagnateurs. Je me demande s'il est nécessaire de mobiliser les jeunes cinq fois à des périodes différentes et leur poser les mêmes questions, sachant que Face n'a eu que peu de contacts avec les jeunes contrairement aux accompagnateurs. Enfin, le questionnaire qui s'adresse aux familles semble également difficile à mettre en place, étant donné que le contact n'est pas toujours établi entre les familles et accompagnateurs, et que certains jeunes n'ont plus de contact avec leur famille.

Ainsi, on mesure la difficulté pour les porteurs de projet à répondre aux exigences des bailleurs de fonds en respectant les lignes directrices et les indicateurs d'évaluation. Effectivement, les membres de Face doivent tenir compte du point de vue et de la motivation à la fois des accompagnateurs, des acteurs privés, des pouvoirs publics et des jeunes. Les requêtes des bailleurs de fonds ne sont pas toujours conformes avec la réalité de terrain qui est complexe surtout dans le cadre d'un projet multi-acteurs et sur un sujet qui reste tabou dans le pays d'intervention. Les porteurs de projet doivent donc veiller à clarifier le sujet pour toutes les parties prenantes et réadapter au fur et à mesure du projet les moyens d'action en justifiant au maximum les éventuelles modifications pour ne pas risquer de perdre leurs financements. Les bailleurs de fonds, même s'ils sont souvent éloignés de la réalité de terrain, sont indispensables car ils permettent la mise en œuvre et la pérennité des projets.

### **III. Recommandations et perspectives pour le développement de ce type de projet**

La dernière section de ce rapport vise, à partir des analyses précédentes, à dégager brièvement des pistes d'améliorations pour le projet EBNI et tirer les principales conclusions du mémoire en tentant de répondre le mieux possible à mon questionnement de départ.

#### **A. Pistes d'amélioration du projet**

Il faut avoir à l'esprit que le projet EBNI est un projet « pilote », qui reste une expérimentation d'un programme de prévention de la radicalisation dans le contexte tunisien. Les programmes de prévention, pour qu'ils soient efficaces, nécessitent de se laisser « la possibilité d'effectuer des essais » et « commettre certaines erreurs au cours du processus » (CIPC, 2017 : 95). Le projet EBNI est bien entendu perfectible comme tout projet expérimental mais les premiers résultats de l'étude semblent être prometteurs pour la suite. Etant donné qu'il reste une vague complète à l'équipe de Face qui sera mise en place avec de nouveaux jeunes, ils pourront réajuster le programme en tenant compte des réussites et dysfonctionnements de la première vague. L'importance est que les porteurs du projet remettent en question leurs pratiques et les réajustent tout au long du programme si nécessaire, ce que font déjà très bien les membres de Face Tunisie.

Pour terminer la première vague et notamment en rapport au sixième module, je pense qu'il est important d'insister sur l'entrepreneuriat des jeunes en leur permettant de concrétiser leur projet (pour ceux qui en ont un) par l'intermédiaire d'autres associations comme *Tunisia Plus*. Cela permettrait de motiver les jeunes à s'engager jusqu'au bout dans le parcours d'accompagnement. D'autre part, les parrains/marraines seraient impliqués dans ce module en soutenant les jeunes dans la création de leur entreprise. Les collaborateurs d'entreprises connaissent bien le milieu professionnel, ils pourraient donc transmettre leurs savoirs aux jeunes, les conseiller et ainsi renforcer le lien qui les unit. Enfin, cela permettrait aux jeunes de prendre confiance en leur projet et les entreprises qui ne peuvent pas embaucher auraient un véritable rôle d'accompagnement vers la réinsertion professionnelle.

Pour la seconde vague je pense qu'il est important de réaliser dès la sélection des jeunes des « fiches profils » en recensant les principales informations concernant leurs parcours scolaires et professionnels, et en les interrogeant sur leurs attentes vis-à-vis du projet. Cela permettrait de développer une approche positive, c'est à dire partir des compétences déjà acquises des jeunes, les valoriser et les mettre en pratique lors des ateliers. Cela permet

également de pouvoir proposer des solutions concrètes aux jeunes en recherchant dès le début des formations en adéquation avec leurs désirs professionnels. Bien sûr, il ne faut pas s'attendre à ce que tous les jeunes aient un projet professionnel bien défini dès le départ, il sera donc nécessaire d'actualiser cette fiche régulièrement, en consacrant par exemple un temps lors des ateliers pour parler du projet professionnel des jeunes.

Un autre aspect qu'il me semble important à ne pas négliger est la nécessité de garder le lien avec les jeunes en créant une continuité entre les différents modules et en veillant à ne pas trop les espacer (un ou deux ateliers par mois semblent être nécessaire pour que les jeunes restent assidus au projet). Le lien peut aussi être renforcé en proposant aux jeunes des solutions concrètes d'entrée sur le marché du travail ou de réinsertion scolaire. Les jeunes seront plus motivés en voyant que leurs projets professionnels peuvent réellement se concrétiser s'ils suivent avec assiduité les différents modules. A l'inverse, à mon sens il ne faut pas non plus vouloir « rattraper » le retard en mettant en place les ateliers de manière trop rapprochés. L'impact serait négatif sur la préparation de l'atelier qui est primordiale. Il est important de réserver un temps suffisamment long en amont du module pour pouvoir le préparer en se basant sur les activités prévues par la « mallette pédagogique » et en réajustant les modules selon les éventuels désaccords des parties prenantes. Un briefing avant l'atelier avec les accompagnateurs et les intervenants est nécessaire pour une préparation co-construite, pour fournir un support bien élaboré aux accompagnateurs et pour que l'atelier soit constructif.

Il est indispensable d'installer une relation de confiance avec les accompagnateurs et les participants pour encourager la motivation des uns et des autres sur le long terme. Pour cela il me semble important de demander aux jeunes leur ressenti en fin d'atelier afin de cerner les apports de l'atelier sur leur parcours et éventuellement réajuster certains points selon leurs attentes. Il faudra aussi réaliser un retour d'expérience après chaque atelier avec les accompagnateurs afin qu'ils se sentent d'avantage impliqués dans le projet et puissent donner leur avis. En ce sens, il me semble aussi pertinent de créer un chronogramme des activités sur plusieurs mois, à fournir aux différentes parties prenantes en détaillant brièvement les objectifs des modules afin de les rappeler aux accompagnateurs et aussi prévoir les activités dans le temps pour que chacun s'organise. Etant donné que l'Union européenne a prévu une ligne budgétaire pour les formations des accompagnateurs, je pense qu'il serait important d'organiser une seconde session de formation avec les accompagnateurs et les entreprises afin de rappeler les objectifs du projet pour limiter les incompréhensions existantes sur le programme.

Lors des ateliers il est important de définir à l'avance les rôles de chaque intervenant. Une seule personne doit être responsable de l'animation pour éviter de rendre les discussions laborieuses. L'objectif des ateliers est de laisser la place aux jeunes qui doivent en être les principaux acteurs ; il est nécessaire de les écouter, leur laisser exprimer leurs points de vue, communiquer leurs idées même si elles diffèrent. L'animateur doit simplement orienter les débats, lancer les sujets, éviter les débordements et permettre à tous d'intervenir. Les accompagnateurs et parrains/marraines doivent au maximum adopter un comportement empathique et d'ouverture pour guider les jeunes et participer avec eux aux activités ludiques.

Finalement, je pense qu'il est également nécessaire de revoir certaines méthodes en interne, au sein de l'équipe Face. Lors de mon stage j'ai noté plusieurs problèmes de communication entre mes collègues. J'ai remarqué qu'il n'y avait pas véritablement un partage des tâches clair sur les différents projets. Je pense qu'il serait judicieux de désigner un référent responsable de chaque tâche du projet, en particulier pour faciliter la communication vis-à-vis des interlocuteurs (une personne en lien avec le secteur privé, une personne en contact avec les accompagnateurs). Dans ce type de projet il est important de miser sur la transparence pour gagner la confiance des acteurs, or des problèmes de communication internes peuvent créer des incompréhensions vis-à-vis de l'extérieur et donc impacter la confiance des partenaires. Une meilleure communication interne favorisera certainement la compréhension des parties prenantes et évitera la surcharge d'information.

## **B. Principales conclusions de l'étude**

Le projet EBNI est perfectible et certains points ont besoin d'être réajustés, néanmoins il permet de mettre en évidence les enjeux que représentent la mise en place d'un tel programme dans le contexte spécifique tunisien. Ce projet s'inscrit dans une démarche de prévention secondaire, en amont de tout processus de radicalisation ; cette dernière étant un phénomène complexe encore assez peu compris et où beaucoup d'incertitudes subsistent, il n'y a pas non plus une définition claire du domaine d'intervention. Ainsi, le terrain de la prévention en matière de radicalisation reste un terrain d'expérimentation tant pour les gouvernements que pour les intervenants (Choudhury et Fenwick, 2011 ; Romaniuk, 2015). L'intérêt du projet EBNI est de voir la manière dont des interventions et outils empruntés à des projets similaires développés dans d'autres pays sont applicables au contexte tunisien, avec bien évidemment une réadaptation nécessaire à la population cible et aux spécificités locales.

Le projet EBNI mise sur la coopération entre le secteur public, le secteur associatif et le secteur privé qui œuvrent ensemble dans la réalisation d'un objectif commun. La coordination est signalée comme un point important à considérer dans les programmes de lutte contre la radicalisation (CIPC, 2015). Le partage d'information entre les différents acteurs est primordial pour la lutte contre le terrorisme et dans le travail de prévention. La coordination est un enjeu très important dans les stratégies de prévention de la radicalisation, celle-ci étant un phénomène complexe qui demande de l'expertise et la participation de nombreux acteurs. Cela vient confirmer notre hypothèse de départ. Un des enjeux que révèle notre étude est la difficulté à coordonner des acteurs qui proviennent de secteurs aux fonctionnements différents et où la plupart ne sont pas familiers avec la thématique de la radicalisation. Les gouvernements locaux semblent les mieux placés pour mettre en place des programmes de prévention car ils ont une plus grande affinité avec la population, or dans un contexte comme la Tunisie la radicalisation est un sujet sensible qui semble d'avantage intéresser les gouvernements occidentaux. Rosand (2016) stipule en ce sens que les pays occidentaux démontrent souvent plus d'intérêt pour les questions de prévention de la radicalisation que les pays non occidentaux. Le projet EBNI nous montre que le rôle des partenaires étrangers est important dans un monde globalisé, déjà, parce que le partage de connaissances entre différents pays est souvent enrichissant et aussi pour des raisons financières. Effectivement, le budget du gouvernement tunisien est certainement utilisé en priorité pour gérer d'autres problématiques locales, et les acteurs nationaux ne peuvent pas assumer entièrement le financement de ce type de projet.

La plus-value du projet EBNI dans le contexte tunisien est l'accent mis sur la sensibilisation du secteur privé à cette thématique et d'impliquer les entreprises dans l'accompagnement de jeunes en situation de vulnérabilité. Dans les programmes de prévention de la radicalisation on retrouve l'implication du secteur privé mais essentiellement pour financer des projets ou fournir des produits technologiques par exemple. A mon sens, le projet EBNI est novateur car il parvient à faire le lien entre des partenaires hétérogènes et à impliquer les entreprises non pas sur des aspects matériels et financiers mais sur un aspect beaucoup plus social. Mon hypothèse de départ était de dire que les difficultés d'insertion des jeunes sont liées aux représentations stigmatisées des recruteurs, c'est effectivement vérifiable sur le terrain. Le projet EBNI vise justement à faire évoluer les mentalités des entreprises vis-à-vis des jeunes, anciens détenus, pour favoriser leur insertion sur le long terme.

Le projet EBNI est intéressant dans le sens où il met l'accent sur la formation des intervenants qui agissent auprès de ces individus de manière à les sensibiliser à la détection des



facteurs de vulnérabilité chez les jeunes sortants de prison. Le « guide des bonnes pratiques » qui apparaît comme le résultat final du programme a pour objectif la diffusion des outils du projet EBNI ; il vise aussi à opérer un changement dans les pratiques d'accompagnement des jeunes, anciens détenus, en risque de radicalisation à échelle nationale. On peut imaginer que ce guide viendra à son tour inspirer d'autres programmes de prévention de la radicalisation à échelle internationale dans les pays occidentaux et non occidentaux.

Un autre point innovant du projet EBNI est de proposer un modèle d'évaluation autre que qualitatif qui est souvent une lacune dans l'expertise de ce type de programme. L'évaluation semble primordiale pour nourrir le champ de la prévention de la radicalisation qui manque encore considérablement de preuves empiriques. Je pense que les socio-anthropologues ont ici un véritable rôle à jouer dans le suivi et l'évaluation à la fois qualitative et quantitative de ce type de programme. A l'heure actuelle, il est très difficile d'évaluer l'impact réel du projet en termes de radicalisation des jeunes récemment libérés car le projet EBNI se base en amont du processus, or il est impossible de savoir combien se seraient radicalisés s'ils n'étaient pas passés par ce programme. Il sera donc possible d'évaluer sur le court terme si la réinsertion des jeunes a fonctionné en regardant par exemple le nombre de récidives ou de jeunes ayant trouvé un emploi. Cependant, les résultats concernant la radicalisation des jeunes, anciens détenus tunisiens ne seront pas immédiats. Compte tenu de la difficulté à saisir les facteurs de radicalisation des jeunes en Tunisie il semble d'autant plus difficile d'évaluer ce type de programme. Ce n'est qu'en développant de tels projets sur le long terme, en sensibilisant les acteurs locaux sur la question de la radicalisation, en travaillant en profondeur sur le renforcement du jugement critique et aussi en limitant les situations d'extrême précarité sociale et économique de ces jeunes, que l'on pourra éventuellement voir émerger des résultats probants.

En ce sens, je pense que le milieu scolaire offre une opportunité d'intervenir en matière de prévention de la radicalisation. Les spécialistes dénoncent « l'orientation acritique de la matrice éducative ancrée dans les sociétés et les institutions des pays arabes » (CIPC, 2017 : 81). A mon sens, il est indispensable de travailler sur l'environnement scolaire car l'éducation permet d'œuvrer sur le développement de l'esprit critique et c'est aussi en évitant le décrochage scolaire que l'on favorise l'employabilité des jeunes. Le phénomène de la radicalisation étant très difficile à saisir cela se reflète dans les stratégies de prévention et il faudra laisser du temps aux programmes d'intervention de faire leurs preuves, tenir compte des erreurs et partir de l'évaluation de ces projets de prévention pour améliorer leur impact sur le long terme.

L'étude du projet EBNI nous apprend qu'une approche multidisciplinaire et multifactorielle est nécessaire à la prévention de la radicalisation. Effectivement, il s'agit d'utiliser différentes techniques pour détourner les jeunes du processus de radicalisation. La réinsertion sociale et professionnelle ne passe pas uniquement par la recherche d'emploi, mais l'idée est aussi de travailler sur les compétences personnelles des jeunes et leur offrir la possibilité d'accéder à des activités annexes, afin de combler le vide culturel et éviter l'ennui. Le terme de « radicalisation » n'est jamais clairement explicité devant les jeunes, il s'agit plutôt de l'approcher de manière indirecte en développant des outils favorisant le renforcement des capacités d'analyse des jeunes, en leur permettant de regagner confiance en eux et de trouver leur voie, en créant un espace de confiance autour d'eux et sans qu'ils se sentent stigmatisés.

Finalement, l'intervention sur la radicalisation n'est pas nécessairement un besoin primordial pour les acteurs locaux étant donné que le projet provient d'injonctions de l'Union européenne. Les acteurs locaux ne sont pas familiers à ces actions et se questionnent sur les réels objectifs de ce type de projet financés par l'étranger. Je dirais que pour les intervenants la priorité est la réinsertion socio-professionnelle des jeunes afin de les sortir le plus rapidement possible de la précarité et ainsi éviter la récurrence. Pour l'Union européenne la priorité semble d'avantage être la prévention de la radicalisation dans un objectif de sécurité internationale et nationale, par l'intermédiaire d'un certain nombre d'outils dont la réinsertion sociale et professionnelle. Dans tous les cas, même si les priorités semblent différentes pour les parties prenantes du projet et les bailleurs de fonds, leurs actions communes contribueront à l'amélioration des conditions de vie des jeunes tunisiens, à faire évoluer les mentalités des acteurs locaux en matière de réinsertion des anciens détenus et aussi de favoriser la prévention face au processus de radicalisation.

## **CONCLUSION**

Pour conclure mon mémoire, je voudrais rapidement revenir sur mon expérience dans l'association et mon implication dans le projet EBNI. Ce stage a été ma première réelle expérience en gestion de projet associatif et a été très enrichissant d'un point de vue professionnel et personnel. J'ai pu mettre à profit lors l'écriture du rapport narratif, mes qualités rédactionnelles et mon esprit de synthèse acquis durant mon cursus. J'ai également utilisé mes connaissances informatiques en proposant à l'équipe Face de travailler sur leur communication et sur la base de données (PowerPoint, animation des réseaux sociaux, Excel). Mes retours réflexifs sur les activités du projet ont aussi été bénéfiques à l'équipe qui m'a régulièrement sollicitée pour avoir un jugement objectif et extérieur au projet. L'objectivité est d'ailleurs une qualité importante à acquérir en sciences sociales. J'ai pu mettre en pratique mes compétences en suivi-évaluation de projet en suivant et en participant au déroulement d'un projet de développement. En étudiant ce projet j'ai été en contact avec différents corps de métiers, j'ai découvert les spécificités de chaque profession et j'ai trouvé qu'il était intéressant de saisir les échanges entre les différents acteurs pour la réalisation d'un objectif commun. Je me suis rendu compte des difficultés à mettre en place un projet de développement sur un sujet aussi complexe que celui de la radicalisation dans un pays comme la Tunisie. Il était intéressant de voir comme les exigences des bailleurs sont parfois éloignées de la pratique de terrain. Cela m'a poussé à m'interroger sur notre légitimité en tant que jeunes socio-anthropologues à travailler à l'étranger sur des sujets qui n'émanent pas directement des acteurs locaux et sur notre impact à long terme sur les populations locales. Je me suis aussi beaucoup interrogée sur le réel objectif des projets de prévention de la radicalisation dans les pays étrangers et la manière dont ils peuvent être utilisés par les gouvernements internationaux. Toutefois, j'ai beaucoup apprécié la dynamique de co-construction du projet EBNI où les acteurs locaux sont au centre du projet et qui s'inscrit dans une perspective de coopération internationale.

Je regrette simplement de ne pas avoir été plus en contact avec les jeunes bénéficiaires, et de ne pas avoir pu réaliser plus d'entretiens avec les différents acteurs du projet par manque de temps et également à cause de la barrière de la langue, cela aurait constitué une réelle plus-value à ce rapport. J'aurais également apprécié pouvoir recueillir davantage de données quantitatives fiables et ainsi pouvoir réaliser des analyses plus poussées.

Ce stage a été une expérience humaine très enrichissante, j'ai beaucoup aimé travailler dans un contexte culturel différent de la France, j'ai eu la chance de pouvoir me déplacer dans différentes régions de Tunisie et de pouvoir apprécier la diversité de ce pays. J'ai apprécié

évoluer dans une structure « familiale » où j'ai pu participer aux différents projets de l'association. Humainement il a été très enrichissant de pouvoir contribuer aux travaux de rénovation de l'école ou de pouvoir apprendre du savoir des femmes rurales artisanes.

Le projet EBNI n'a fait que confirmer ma sensibilité pour l'accompagnement des jeunes en situation de vulnérabilité, thématique sur laquelle je souhaite engager mon cursus professionnel futur.

Ce stage m'a aussi permis de découvrir plus amplement la complexité du sujet de la radicalisation, les stratégies multi-acteurs développées autour de la gestion de la sortie de prison et les difficultés à cadrer le domaine d'intervention lié à la prévention de la radicalisation.

Finalement, même si des actions de lutte contre le terrorisme en Tunisie ont été mises en place à échelle nationale et internationale, on remarque que la menace reste toujours bien présente dans le pays. Pour vous donner un exemple concret, lorsque j'étais sur place, le 6 mars 2020 une attaque terroriste menée par deux assaillants s'est produite devant l'ambassade des Etats-Unis faisant un mort et quelques blessés. Cette attaque vient rappeler la persistance de groupes terroristes sur le territoire. Les deux jeunes hommes, originaires de la banlieue Nord de Tunis, présentés comme kamikazes avaient été condamnés et incarcérés en 2014 pour terrorisme et avaient purgés leur peine. Interdits de sortie de territoire, c'est dans leur propre pays qu'ils ont commis un attentat suicide. De plus, le retour de combattants tunisiens et français de Syrie ces derniers mois fait ressurgir les craintes de violences récurrentes et pose la question de la réinsertion de ces individus dans la société tant en France qu'en Tunisie.

La gestion de la lutte « antiterroriste » pose encore question au niveau politico-juridique national tunisien et est un enjeu majeur de la politique extérieure de l'Europe. Ainsi, la prévention de la radicalisation apparaît, dans le contexte actuel, comme un enjeu politique, social et sécuritaire important à prendre en compte dans la coopération internationale entre les Etats de la zone Maghreb-Méditerranée. Les organisations de la société civile ont un rôle majeur à jouer en développant des programmes de prévention et de réinsertion des individus radicalisés. L'expertise en sciences sociales dans les programmes de développement a aussi un large travail de documentation et d'évaluation à effectuer afin d'établir des recommandations programmatiques pertinentes dans le cadre des politiques de lutte « antiterroriste » nationales et internationales.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Abu-Sada, C. & Challand, B. (2011). *Le développement, une affaire d'ONG? Associations, Etats et bailleurs dans le monde arabe*. Karthala, IFPO, IREMAM
- Allal, A. & Geisser, V. (2018). *Tunisie : Une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?* 472p. Paris : CNRS Editions
- Avocats sans frontières. (2015). *Détention en Tunisie : des sanctions au-delà de la privation de liberté* [en ligne]. Consulté sur [https://issuu.com/avocatsansfrontieres/docs/asf\\_tun\\_detention\\_201503\\_fr?e=4710786%2F12147786](https://issuu.com/avocatsansfrontieres/docs/asf_tun_detention_201503_fr?e=4710786%2F12147786)
- Ayari, M et Brésillon, T. (2018). Le « retour » du parti Ennahda sur la scène politique : de la normalisation démocratique au compromis autoritaire ? In Allal, A. & Geisser, V (dir), *Tunisie : Une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?* (pp. 89-104). Paris : CNRS Editions.
- Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. (2014). *Tunisie : Surmonter les obstacles à l'Inclusion des Jeunes*. [https://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking\\_the\\_barriers\\_to\\_youth\\_inclusion\\_fre.pdf](https://www.banquemondiale.org/content/dam/Worldbank/document/MNA/tunisia/breaking_the_barriers_to_youth_inclusion_fre.pdf)
- Banque mondiale région Moyen-Orient et Afrique du Nord. (2016). *Bulletin d'information économique de la région MENA : inclusion économique et sociale pour la prévention de l'extrémisme violent*. Washington, Etats-Unis : Banque mondiale.
- Beaugé, F. (2019). Ben Ali, 'ex-autocrate tunisien renversé par le « printemps arabe », est mort. *Le Monde* [en ligne]. Consulté le 29 avril 2020 sur [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/19/ben-ali-l-ancien-president-tunisien-est-mort\\_6012295\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/09/19/ben-ali-l-ancien-president-tunisien-est-mort_6012295_3212.html)
- Belaïd, H. (1987). Le mouvement associatif en Tunisie à l'époque coloniale : quelques réflexions », colloque 2001, *Le mouvement associatif au Maghreb*, Oran, *Les Cahiers du CARSC*, 5 (98), (pp. 93-104). <https://cahiers.crasc.dz/pdfs/le-mouv-asso-9-belaïd.pdf>
- Ben Achour, S. (2011). Société civile en Tunisie : les associations entre captation autoritaire et construction de la citoyenneté. Dans : Anna Bozzo éd., *Les sociétés civiles dans le monde musulman* (pp. 293-312). Paris: La Découverte. <https://www-cairn->

info.sirius.parisdescartes.fr/les-societes-civiles-dans-le-monde-musulman--9782707164896-page-293.htm#?

Bonelli, L. et Carrié, F. (2018). *La fabrique de la radicalité*. 312p. Paris : Seuil.

Bouagga, Y. (2018). Pas de révolution dans les prisons : réformes et inerties dans le système répressif de l'après-Ben Ali . In Allal, A. & Geisser, V (dir), *Tunisie : Une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?* (pp. 205-228). Paris : CNRS Editions

Bouhdiba, S. (2019). *Jeunes de Tunisie*. Paris : L'Harmattan.

Bozonnet, C. (2018). En Tunisie, la crise économique et sociale s'éternise, *Le Monde* [en ligne]. Consulté le 28 avril 2020 sur [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/01/13/en-tunisie-la-crise-economique-et-sociale-s-eternise\\_5241281\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/01/13/en-tunisie-la-crise-economique-et-sociale-s-eternise_5241281_3212.html)

Bras, J.P. (2016). Tunisie : L'élaboration de la loi antiterroriste de 2015 ou les paradoxes de la démocratie sécuritaire, *L'Année du Maghreb* [En ligne], 15. Consulté le 01 mai 2020 sur <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/2911>. DOI : 10.4000/anneemaghreb.2911

Brésillon, T. (2017). La Tunisie assouplit sa législation anti-drogue [en ligne]. *La Croix*. Consultée le 16 mai 2020 sur <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/La-Tunisie-assouplit-legislation-anti-drogue-2017-04-27-1200842794>

Bulinge, F. (2016). La radicalisation en prison: mythe ou réalité? *Social media: between freedom and utopia*, 9 (2), ESSACHESS – Journal for Communication Studies, pp.173-195.

Burgat, F. (2016). *Comprendre l'Islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, 260p. Paris : La Découverte.

Cherni, I., Mejri, K. et Ghrissa, S. (2017). *Le plafond de verre, étude ACP sur les processus des facteurs majeurs de la radicalisation des jeunes des deux sexes à Douar Hicher et Zarzouna*, Association pour la promotion du droit à la différence

Choudhury, T., & Fenwick, H. (2011). *The impact of counter-terrorism measures on Muslim communities* (Equality and Human Rights Commission Research Report). Manchester, United Kingdom: Equality and Human Rights Commission. Consulté à l'adresse <https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/research-report-72-the-impact-of-counter-terrorism-measures-on-muslim-communities.pdf>

- CIPC. (2015). *Comment prévenir la radicalisation : une revue systématique*. Montréal, Canada: Centre international pour la prévention de la criminalité.
- CIPC. (2016). *5e Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne : les villes et le Nouvel Agenda Urbain*. Montréal, Canada: Centre international pour la prévention de la criminalité
- CIPC. (2017). *Prévention de la radicalisation menant à la violence : une étude internationale sur les enjeux de l'intervention et des intervenants*. Montréal, Canada : Centre international pour la prévention de la criminalité.
- Cloutier, R. (1996). *Psychologie de l'adolescence*, Montréal : Gaëtan Morin.
- Crettiez, X. (2016). Penser la radicalisation: Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent. *Revue française de science politique*, vol. 66(5), 709-727. doi:10.3917/rfsp.665.0709.
- Dahmani, F. (2018). Economie informelle en Tunisie : la république de la débrouille, *Jeune Afrique* [en ligne]. Consulté le 28 avril 2020 : <https://www.jeuneafrique.com/mag/538651/economie/economie-informelle-en-tunisie-la-republique-de-la-debrouille/>
- DCAF. (2014). *Aide-mémoire : visiter des lieux de détention en Tunisie*. Genève, Suisse : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées.
- Floris, S. (2012). *Le réveil de la société civile en Méditerranée Les jeunes, ces anti-héros du printemps arabe*, (pp. 116-121). Institut Européen de la Méditerranée.
- Fregosi, F. (2004). La régulation institutionnelle de l'Islam en Tunisie : entre audace moderniste et tutelle étatique, *Sciences Po* [en ligne], 25p. Consulté sur <https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/artff.pdf>
- Garcet, S. (2015). Adolescence et positions radicales : exaltation identitaire ou vulnérabilité ? *Journée d'étude Radicalisme et Radicalisation*. Bruxelles.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (2011). *Rapport de la Mission d'évaluation du HCDH en Tunisie* (pp. 1–18). Tunis

- Hibou, B., Meddeb, H. et Hamdi, M. (2011). *La tunisie d'après le 14 janvier et son économie politique et sociale, les enjeux d'une reconfiguration de la politique européenne*. 92p. Copenhague : Réseau europ-méditerranéen des droits de l'homme.
- Holmer, G. (2013). Countering Violent Extremism : A peacebuilding Perspective. *USIP Special Report*, 336. Consulté à l'adresse <http://www-preview.usip.org/sites/default/files/SR336Countering%20Violent%20Extremism-A%20Peacebuilding%20Perspective.pdf>
- Kepel, G. (2012). *Le prophète et le pharaon*. 368p. Paris: Gallimard.
- Khosrokhavar, F. (2014). *Radicalisation*.192p. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme
- Labidi, K. (2011). Tunisie : comment Ben Ali fait le jeu des islamistes [en ligne], *Courrier international*. Consulté le 18 mai 2020 sur <https://www.courrierinternational.com/article/2007/02/01/comment-ben-ali-fait-le-jeu-des-islamistes>
- Lancement du projet “Ebni” pour prévenir la radicalisation des jeunes sortant de prison. (23 octobre 2018). Consulté le 08 mai 2020 sur <https://www.webmanagercenter.com/2018/10/23/425786/lancement-du-projet-ebni-pour-prevenir-la-radicalisation-des-jeunes-sortant-de-prison/>
- Lapassade, G. (2016). Observation participante. Dans : Jacqueline Barus-Michel éd., *Vocabulaire de psychosociologie: Références et positions* (pp. 392-407). Toulouse, France: ERES. doi:10.3917/eres.barus.2016.01.0392.
- Liht, J., et Savage, S. (2013). Preventing violent extremism through value complexity: Being Muslim Being British. *Journal of Strategic Security*, 6(4), 44.
- Liwerant, O. (2001). La sortie de prison des jeunes majeurs : quel lien dedans/dehors ? *Archives de politique criminelle*, 23(1), 93-105. doi:10.3917/apc.023.0093.
- Longuenesse, E. (2004). « Ben Nefissa, Sarah, *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, CNRS édition, 2002. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 103-104, 311-317.



- Mejri, W. (2017). « Terroristes » en Tunisie : que révèlent les dossiers judiciaires ?, *Inkifada* [en ligne]. Consulté sur <https://inkyfada.com/fr/2017/01/04/terroristes-tunisie-dossiers-justice/>
- Melliti, I. & Moussa, H. (2018). *Quand les jeunes parlent d'injustice: Expériences, registres et mots en Tunisie*. 250p. Paris : l'Harmattan.
- Merdaci, M. (2009). Clinique sociale du champ algérien. Psychopathologie des conduites à l'adolescence, *Pratiques psychologiques*, 15, pp. 311-325.
- Moghaddam, F. (2005). The staircase to terrorism: a psychological exploration, *American psychologist*, 60, pp 161-169.
- Nasser-Eddine, M., Garnham, B., Agostino, K., & Caluya, G. (2011). *Countering Violent Extremism (CVE) Literature Review*. (Technical Report). Edinburgh, South Australia: Counter Terrorism and Security Technology Center. Consulté à l'adresse <http://dspace.dsto.defence.gov.au/dspace/handle/1947/10150>
- Nathan, T. (2017) : *Les âmes errantes*. Paris : L'Iconoclaste.
- Neumann, P., et Kleinmann, S. (2013). How rigorous is radicalization research? *Democracy and Security*, 9(4), 360-382. <https://doi.org/10.1080/17419166.2013.802984>
- ONU femmes. (2018). Penser le genre dans les réponses à l'extrémisme violent en Tunisie. Enjeux conceptuels, Etat des lieux, pistes d'action, *Rapport final - novembre 2018*.
- Recensement général de la population et de l'habitat 2014. (2015). *Institut National de la statistique* [en ligne], disponible sur [http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/rgph-chiffres-web\\_0.pdf](http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/rgph-chiffres-web_0.pdf)
- Romaniuk, P. (2015). *Does CVE work? Lessons learned from the global effort to counter violent extremism*. Washington, D.C.: Global Center on Cooperative Security.
- Rosand, E. (2016). *Communities First: A Blueprint for Organizing and Sustaining a Global Movement Against Violent Extremism*. Washington, D.C.: The Prevention Project: Organizing Against Violent Extremism.
- Roudet, B. (2012). Qu'est-ce que la jeunesse ? *Après-demain*, 24(4), 3-4. doi:10.3917/apdem.024.0003.
- Roy, O. (1992). *L'échec de l'islam politique*. Paris : Éditions du Seuil.

- Roy, O. (2013). Le printemps arabe et le mythe de la nécessaire sécularisation , *Socio*, 2 , 25-37. Consulté sur : <http://journals.openedition.org/socio/360>.
- Savage, S., Khan, A., & Liht, J. (2014). Preventing violent extremism in Kenya through value complexity: assessment of Being Kenyan Being Muslim. *Journal of Strategic Security*, 7(3), 1-26. <https://doi.org/10.5038/1944-0472.7.3.1>
- Sigillo, E. (2019). « La société civile tunisienne postrévolutionnaire : un chemin tortueux entre intégration internationale et activisme local », *Le Carnet de l'IRMC*, N° 17. [En ligne] <http://irmc.hypotheses.org/1975>.
- Soudani, S. (2016). Tunisie. Hamza Meddeb : « La montée de la radicalisation n'est pas liée à la démocratisation ». *Le courrier de l'Atlas* [en ligne]. Consulté le 02 mai 2020 sur <https://www.lecourrierdelatlas.com/tunisie-tunisie-hamza-meddeb-la-montee-de-la-radicalisation-n-est-pas-liee-a-la-democratisation--7021>
- Tunisie : après 100 jours passés au pouvoir, Kaïs Saïed reste une énigme. (2020). *France info Afrique* [en ligne]. Consulté le 29 avril 2020 sur [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/tunisie-apres-100-jours-passes-au-pouvoir-kais-saied-reste-une-enigme\\_3805737.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/tunisie-apres-100-jours-passes-au-pouvoir-kais-saied-reste-une-enigme_3805737.html)
- Tunisie : Contexte politico-économique (avril 2020). *BMCE Bank of Africa*. <http://www.bmcetrade.co.ma/fr/observer-les-pays/tunisie/contexte-politique?>
- Tunisie : quelle place pour le monde associatif ? (2 décembre 2019) , *The conversation*, Consulté le 17 décembre sur <http://theconversation.com/tunisie-quelle-place-pour-le-monde-associatif-127083>

## ANNEXES

### Annexe 1 – Carte des quatre régions cibles du projet EBNI



## Annexe 2 – Charte d’engagement tripartite : accompagnateur, Club et jeune



### ANNEXE 2 CHARTRE D’ENGAGEMENT TRIPARTITE

Le projet Ebni est né de la volonté d’initier une méthode innovante d’accompagnement global de la personne en lien avec l’entreprise pour les tunisiens et tunisiennes sortant de prison ou maison de rééducation. Il s’agit d’un accompagnement permettant d’identifier, de mobiliser et d’organiser l’ensemble des ressources nécessaires en fonction des besoins du jeune. Cet accompagnement alterne entre temps individuels et temps collectifs, dans un objectif de réinsertion socio-professionnelle.

Le Club Face Tunisie, en lien avec ses partenaires, s’engage à accompagner les jeunes de manière innovante et personnalisée et ce durant les 6 mois à venir, date à laquelle s’arrêtera votre accompagnement. A la suite de ces six mois, le Club Face Tunisie continuera de suivre son parcours.

Tous les jeunes sont suivis par les accompagnateurs pour les temps individuels et par le Club Face et les collaborateurs d’entreprise pour les temps collectifs. Les accompagnateurs restent les interlocuteurs privilégiés pour la gestion des problèmes sociaux tels problèmes de santé, de logement, de famille.

#### LES ENGAGEMENTS DU JEUNE :

Nom et prénom : .....

Je fais le choix de participer au projet Ebni.

Je m’engage à :

- ❖ Être acteur de ma recherche d’emploi ayant pour objectif l’emploi durable ;
- ❖ Accepter de passer tous les tests et évaluations nécessaires ainsi que toute autre action utile à mon projet ;
- ❖ Être présent aux rendez-vous individuels et aux réunions collectives ;
- ❖ Être solidaire envers son groupe et les groupes futurs (témoignages, etc.) ;
- ❖ Respecter mes engagements tout au long du parcours ;
- ❖ Respecter les entreprises partenaires de l’action (locaux, personnel, etc.) ;
- ❖ Informer son accompagnateur et / ou le Club Face Tunisie de l’évolution de sa situation (changement d’adresse, de mail, de numéro de téléphone mais aussi lors d’une reprise d’activité.

22



Projet Ebni, appui à l’insertion des jeunes sortant de prison en risque de radicalisation

**LES ENGAGEMENTS DE L'ACCOMPAGNATEUR :**

Nom et prénom : .....

Je fais le choix de participer au projet Ebni.

Je m'engage à :

- ❖ Accompagner le jeune pendant 6 mois via des entretiens de suivis individuels (hebdomadaires puis mensuels) ;
- ❖ Respecter la confidentialité du jeune ;
- ❖ Faire bénéficier le jeune d'un parcours individualisé et mettre en place tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'accéder à l'emploi durable ;
- ❖ Aider à la structuration et à la redynamisation de la recherche d'emploi du jeune ;
- ❖ Mettre la personne en contact avec tout acteur pouvant lui apporter : conseils, informations utiles ;
- ❖ Mettre à disposition des outils utiles à l'aboutissement de son projet professionnel.

**LES ENGAGEMENTS DU CLUB FACE TUNISIE :**

Le Club FACE s'engage à :

- ❖ Animer les ateliers collectifs ;
- ❖ Soutenir les jeunes et les accompagnateurs dans leurs besoins ;
- ❖ Coordonner et animer le réseau de jeunes, accompagnateurs et réseau d'entreprise ;
- ❖ Assurer la coordination, la médiation, le suivi et l'évaluation de l'action ;
- ❖ Être garant du bon déroulement du parcours d'accompagnement du jeune.

Fait à : .....

Le .....

Signatures :

Jeune

L'accompagnateur

Le Club FACE

## Annexe 3 – Charte d’engagement réciproque pour les collaborateurs d’entreprises



### CHARTE D’ENGAGEMENT RECIPROQUE

#### LES ENGAGEMENTS DU PARRAIN / DE LA MARRAINE

Prénom et NOM :

Je m’engage à :

- ❖ Participer au minimum à deux ateliers collectifs prévus dans le parcours d’accompagnement du jeune ;
- ❖ Être à l’écoute des jeunes pendant les ateliers pour toutes les questions liées leur insertion professionnelle ;
- ❖ Soutenir, motiver les jeunes dans leur recherche d’emploi ;
- ❖ Respecter la confidentialité des données personnelles des jeunes ;
- ❖ Partager son expertise du monde de l’entreprise, son parcours professionnel lors des différents ateliers collectifs.

#### LES ENGAGEMENTS DU CLUB FACE TUNISIE :

FACE s’engage à :

- ❖ Animer les temps de rencontres collectives ;
- ❖ Informer, former et conseiller les parrains/marraines afin de mieux les accompagner dans leur mission ;
- ❖ Assurer la coordination, la médiation, le suivi et l’évaluation de l’action ;
- ❖ Coordonner et animer le réseau de parrains / marraines.

Fait à : .....

Le .....

Parrain / Marraine

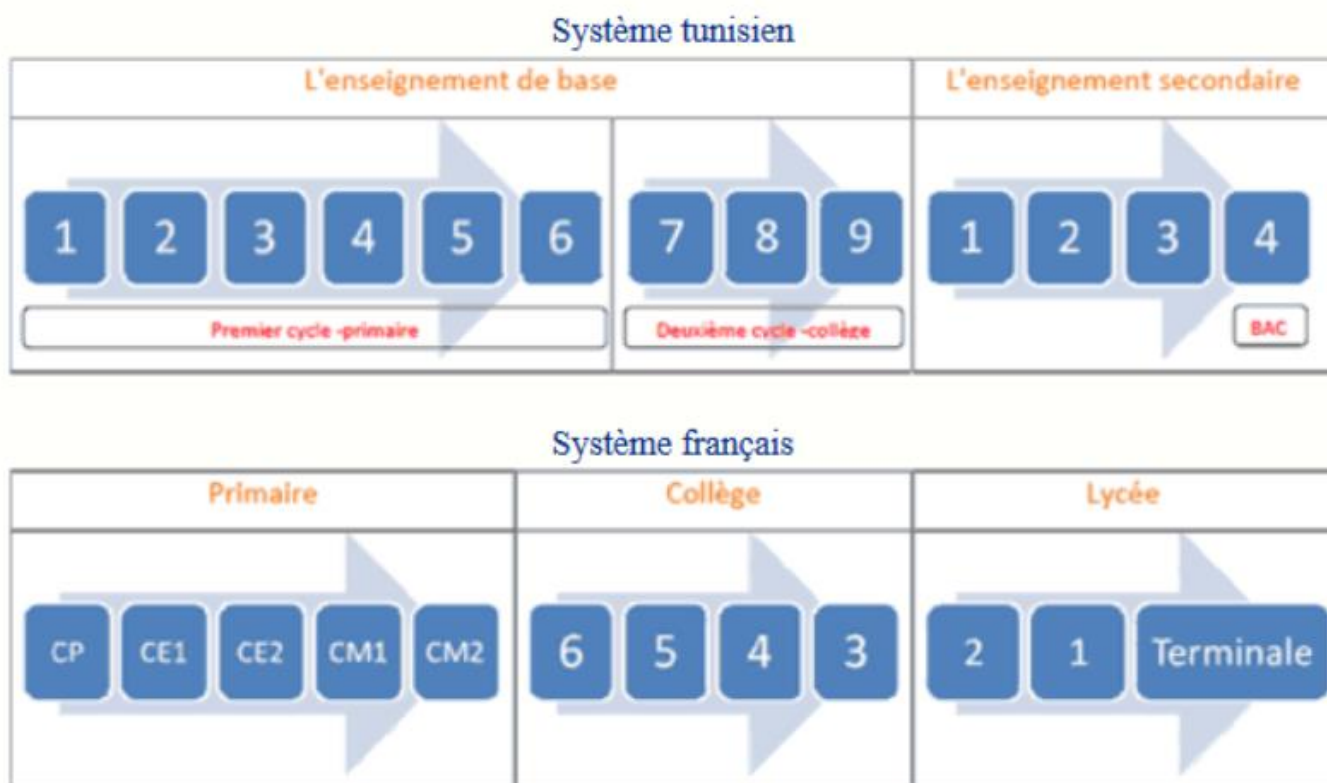
Le Club Face Tunisie

19



Projet Ebni, appui à l’insertion des jeunes sortant de prison en risque de radicalisation

**Annexe 4 – Schéma comparatif entre les systèmes éducatifs français et tunisien**



Source : Mohamed Trabelsi, Enseignement de l'informatique en Tunisie, <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00560705/file/a1002f.htm>

## Déclaration d'originalité

### ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT (à insérer dans chaque mémoire)

Afin de valoriser le travail personnel, l'équité, la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, il est rappelé que le plagiat, qui consiste à « s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens », est interdit.

Quelques exemples de plagiat :

- copier le passage d'un livre, d'une revue ou d'une page WEB ou encore du mémoire ou du rapport de stage sans le mettre entre guillemets et /ou sans en mentionner la source ;
- résumer les mêmes types de document sans mentionner la source ;
- insérer dans un travail des données, des graphiques, des images en provenance de sources extérieures non identifiées, non citées ;
- traduire partiellement ou totalement un texte ou réutiliser un travail produit, sans avoir obtenu au préalable l'accord de son auteur ;

Ce qu'il est possible de faire :

- il est possible de reprendre ponctuellement les idées d'un auteur (y compris d'un autre étudiant) ou ses travaux mais il est obligatoire d'indiquer les références utilisées ;
- emprunter textuellement aux autres est possible, sous réserve de placer les citations ou les extraits de textes « entre guillemets » et d'en mentionner la provenance de manière précise y compris pour les images, les tableaux et schémas. Les citations et emprunts doivent être de longueur raisonnable et adaptée aux propos du travail personnel.

Je, soussigné(e) Tanné Camille.....

atteste avoir pris connaissance du contenu de cet engagement de « non-plagiat » et déclare m'y conformer dans le cadre de la rédaction de ce mémoire. Je déclare sur l'honneur que le contenu du présent mémoire est original et reflète mon travail personnel. J'atteste que les citations sont correctement signalées par des guillemets et que les sources de tous les emprunts ponctuels à d'autres auteur-e-s, textuels ou non textuels, sont indiquées.

Le non respect de cet engagement m'exposerait à des sanctions.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Lu et approuvé

